NATURE RIGHTS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

PLAIDOYER POUR LES DROITS DE LA NATURE

L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE (GARN)

→ GLOBAL GATHERING SIENA (OCT. 2022)

→ DES DROITS POUR LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES (2022-2021)

→ LE CAS DE MAR MENOR (2022)

→ TRIBUNAL COP26 GLASGOW (2021)

EVOLUTION DE NORMES

→ CERCLE DE JUSTICE RESTAURATIVE

2022

2021

2020

2019

2018

2017

2016

2015

2014

2022. RIGHTS OF NATURE GLOBAL GATHERING IN SIENA, ITALY
En réponse au besoin croissant d'une collaboration plus étroite et plus efficace entre ses membres, l'Alliance mondiale pour les droits de la nature (GARN) a organisé un rassemblement mondial du 15 au 18 octobre à La Certosa di Pontignano, à Sienne, en Italie. au sein du GARN, NR a grandement contribué à l'organisation du rassemblement, notemment dans la conception, coordination et animation des ateliers participatifs - thematiques et regionaux, entre les membres et organisations présentes.

2020 2021. CAMPAGNE & TRIBUNAL POUR LES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES EN EUROPE, FORUM UICN MARSEILLE
Organisation du Tribunal pour le Droit des Écosystèmes Aquatiques Européens, autour de 5 cas présentés sous forme de webinaire: La Mer de Glace (Alpes), le lac Vättern (Suède), l'orpaillage illégal (Guyane Française), les barrages des Balkans et les boues rouges à Marseille. Forum de restitution à Marseille en Septembre 2021.

2021. COP26 - PARTICIPATION AU 5ÈME TRIBUNAL INTERNATIONAL DES DROITS DE LA NATURE : AMAZONIE & CLIMAT
Participation à l'organisation du 5ème Tribunal International des Droits de la Nature à Glasgow le 3 et 4 Novembre sur les cas de « Changement climatique », et « Forêt amazonienne », un événement hybride (en ligne et in situ) à l'Université Strathclyde à Glasgow pendant la COP26 - La Conférence de Glasgow de 2021 sur les changements climatiques.

2021. PARLEMENT DE LOIRE : ORGANISATION D'UN CERCLE DE JUSRICE RESTAURATIVE & PARTICIPATION À L'UNIVERSITÉ D'ETE DU RESEAU FRANCOPHONE DES DROITS DE LA NATURE (RFDN)
Participation aux auditions du parlement de la Loire, portées par PolAU - Pôle Arts et Urbanisme avec l'université d'été du RFDN et l'organisation d'un Cercle de Justice Restaurative pour une restitution des audiences.

2019-2022. LANCEMENT & COORDINATION DES ORGANES RÉGIONAUX DE L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE (GARN)
Partenaire opérationnel et membre du comité exécutif de la GARN, une alliance mondiale d'organisations engagés dans la reconnaissance, le respect et l'application des "Droits de la Nature". Lancement du Hub Européen des droits de la nature en 2019 et du réseau francophone des droits de la nature en 2021.

2017 2018. TRIBUNAL DES DROITS DE LA NATURE, CAS DE LA MONTAGNE D'OR @ COP23 BONN
Participation et l'organisation du Tribunal International des Droits de la Nature à Bonn en marge de la COP 23.
Plaidoirie sur le cas de la Montagne d'Or en partenariat avec la Fondation France Libertés, la Jeunesse Autochtone de Guyane et Or de Question.

2015. COP21 PARIS CAMPAGNE POUR LES DROITS DE LA NATURE & ORGANISATION DU TRIBUNAL INTERNATIONAL DES DROITS DE LA NATURE
Organisation de la campagne "Des Droits pour la Terre" sur une durée de six mois à Paris à l'occasion de la COP21, et du "Tribunal International des Droits de la Nature" dans le cadre de la COP21 en décembre 2015 à Paris. Le Tribunal a rassemblé 80 experts venant de 30 pays différents, a statué sur plus de 20 crimes écologiques et a réuni plus de 2.000 personnes à Paris pendant 2 jours.

2015. CAMPAGNE SUR LA JUSTICE CLIMATIQUE ET PARTICIPATION AU LANCEMENT DE NOTRE AFFAIRE À TOUS
Un représentant de NR a été membre fondateur, avec un groupe de personnalités engagées dans la justice climatique, de Notre Affaire à Tous en été 2015.
NAAT s'est constituée pour faire du droit une arme afin de protéger le vivant, les communs naturels et le climat.

2013 2015 MOUVEMENT END ECOCIDE ON EARTH
Participation au mouvement Européen pour la reconnaissance du crime d'écocide dans le droit international, reposant sur un projet d'Initiative Citoyenne européenne (ICE) visant à récolter un million de signatures afin de proposer une loi au Parlement Européen. Partenaire opérationnel de la mobilisation en France, coordination auprès des acteurs associatifs et bénévoles, structuration d'un réseau d'action européen constitué d'experts et de militants.

Depuis 2009, NatureRights s'inscrit dans un vaste réseau d'acteurs internationaux qui défendent des systèmes de gouvernance relevant des Droits de la Terre. Ce mouvement a pour objet de promouvoir la reconnaissance des Droits de la Nature et du crime d'écocide, une évolution des normes internationales portant sur la préservation des écosystèmes, la prévention et la sanction des crimes environnementaux.

Les Droits de la Nature renversent le paradigme anthropocentré occidental fondé sur une conception rationaliste et utilitariste de la Nature. Ils proposent une approche philosophique et juridique écocentrée, fondée sur la reconnaissance du droit des écosystèmes à exister, être préservés, se maintenir, et régénérer leurs cycles écologiques vitaux. La reconnaissance des écosystèmes comme sujet plutôt que comme un objet, est un moyen de revendiquer les droits de la Nature en justice, et ainsi garantir le maintien des cycles écologiques vitaux de la planète et les devoirs de l'Homme à cet égard. Inspirée de la sagesse des cultures traditionnelles autochtones, cette approche repose sur le principe d'interdépendance qui relie chaque être à la Terre Mère nourricière, où l'humain n'est plus au somment de la pyramide du vivant, mais fait partie partie intégrante de la nature.

NR est Membre du comité exécutif de la "Global Alliance for the Rights of Nature" (GARN) depuis 2014. NR contribue aux activités de plaidoyer à travers, entre autres, l'organisation d'événements internationaux tels que le «Tribunal International des Droits de la Nature» (COP21 2015 Paris ; COP23 2017 Bonn ; 2021 COP26 Glasgow ; UICN Marseille 2021), des propositions juridiques (convention citoyenne, Campagne pour les Droits de l'Amazonie, cercles de justice restaurative), l'incubation de l'organisation WILD LEGAL, une école des Droits de la Nature (2019-2020), la coordination de réseaux régionaux (Hub Europe, Réseau Francophone), le développement d'une campagne sur le Droit des Ecosystèmes Aquatiques (2019-2022), la participation à l'organisation de rencontres internationales (Global Gathering Siena 2022, COP 26).

L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE (GARN)

NR A MENÉ SES ACTIVITÉS DE PLAIDOYER EN 2021 ET 2022 DANS LE CADRE DE SON AFFILIATION À LA GLOBAL ALLIANCE FOR THE RIGHTS OF NATURE (GARN) EN TANT QUE PARTENAIRE OPÉRATIONNEL ET MEMBRE DU COMITÉ ÉXÉCUTIF. LE HUB EUROPÉEN DES DROITS DE LA NATURE, LANCÉ LORS DE LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM EN SUÈDE EN 2019, A MENÉ LE TRIBUNAL EUROPÉEN POUR LES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES EN 2020 ET 2021, RESTITUÉ À MARSEILLE EN SEPTEMBRE 2021 LORS DE L'UICN. LE RÉSEAU FRANCOPHONE DES DROITS DE LA NATURE S'EST STRUCTURÉ EN 2021, AVEC L'ORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DANS LE CADRE DU PARLEMENT DE LOIRE, OÙ NR A ORGANISÉ UN CERCLE DE JUSTICE RESTAURATIVE. EN 2022 UN RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL EN ITALIE, SIENNE A ÉTÉ ORGANISÉ POUR RENFORCER LE MOUVEMENT MONDIAL DES DROITS DE LA NATURE.

GARN
GLOBAL ALLIANCE FOR THE RIGHTS OF NATURE

Fondée en 2010, la Global Alliance for the Rights of Nature (GARN) est un réseau d'organisations et d'individus répartis sur 100 pays et engagés dans l'adoption et la mise en œuvre de systèmes juridiques susceptibles de permettre la reconnaissance, le respect et l'application des "Droits de la Nature".

Pour la GARN, les Droits de la Nature se fondent sur **LA "DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE LA TERRE MÈRE"** (Universal Declaration of the Rights of Mother Earth - UDRME), texte de référence né au "Sommet des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Nature" (Peoples' World Conference on Climate Change and the Rights of Mother Earth) qui s'est tenu en 2010 à Cochabamba en Bolivie. Environ 35 000 personnes venues de 100 pays différents y avaient alors participé. La GARN sert de plateforme pour interconnecter les acteurs ainsi que favoriser les échanges et la collaboration en vue de promouvoir la compréhension et la mise en œuvre des Droits de la Nature dans le monde. Les membres de l'Alliance constituent un réseau très divers de personnalités publiques et scientifiques d'horizons différents (avocats, économistes, leaders spirituels et politiques, artistes...) provenant du monde entier.

NR a rejoint comité exécutif de la GARN en 2015, après avoir organisé le Tribunal International des droits de la Nature à Paris dans le cadre de la COP21. Avec l'ampleur prise par le mouvement, la GARN s'est structuré à l'échèle internationale par la création de hubs régionaux. Depuis 2014, NR mène ses actions de plaidoyer en tant que **STRUCTURE AFFILIÉE À L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE, MEMBRE DU COMITÉ ÉXÉCUTIF, ET PARTENAIRE OPÉRATIONNEL.**

EN EUROPE

Ainsi NR a lancé le Hub Européen lors de la Conférence sur les Droits de la Terre qui s'est tenue en Suède en 2017. Le **HUB EUROPÉEN POUR LES DROITS DE LA NATURE** a pour but de fédérer un réseau d'organisations, de communautés et d'individus engagés au sein de l'Europe à faire avancer le mouvement. Il permet un travail de collaboration en matière de politique et de défense des droits ainsi que l'identification et la mise en oeuvre de stratégies destinées à relever les défis en Europe en lien avec les Droits de la Nature. Il permet aussi le développement et la diffusion d'outils et de ressources pédagogiques nécessaires à la recherche, la formation et la mise en place d'événements et d'activités. Son but est de protéger et de défendre concrètement les écosystèmes à travers l'Europe par le biais des Droits de la Nature, ainsi que de promouvoir la reconnaissance des Droits de la Nature dans les différentes communautés européennes.

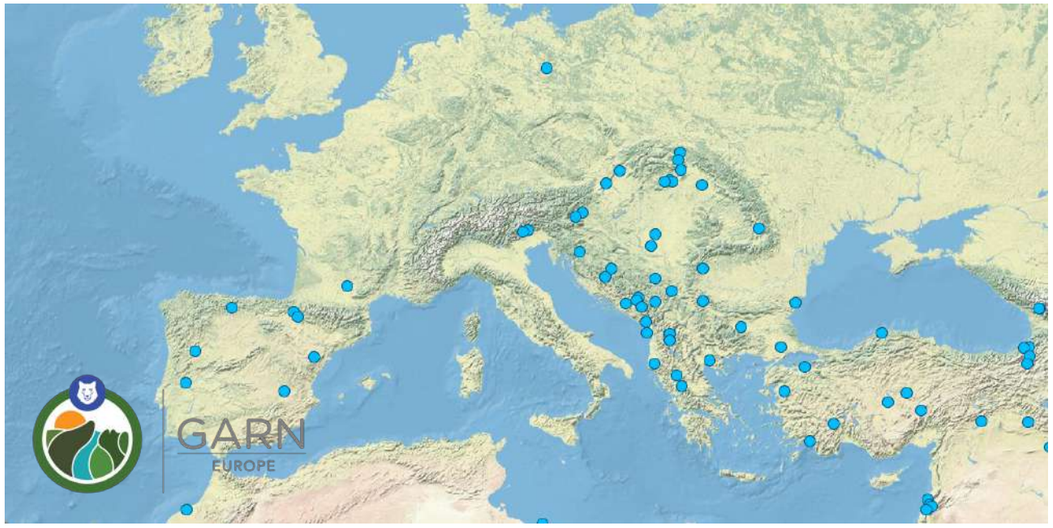

NR EST LA STRUCTURE SOCLE ADMINISTRATIVE POUR LE HUB EUROPE.

Ainsi, depuis son lancement et jusqu'à ce jour, NR a activement participé à la **COORDINATION DES ACTIVITÉS PAR LE BIAIS DES FACILITATEURS ÉLUS** au sein des membres:

→ La coordination entre les membres **D'UN PROCESSUS DE CONCERTATION POUR ABOUTIR À LA CRÉATION D'UNE CAMPAGNE COMMUNE** et d'un Tribunal pour la reconnaissance des droits des ecosystème aquatiques en Europe

→ La mise en place d'un système de gouvernance, impliquant la création d'un Conseil, de règles de fonctionnement clairement établies et la mise en place de réunions pour définir les projets internes portés par le hub.

→ La création du **SITE INTERNET ET DE LA CARTOGRAPHIE DES DROITS DE LA NATURE EN EUROPE**

EN FRANCE

Le mouvement s'est particulièrement ancré en France avec l'émergence du Réseau Francophone pour les Droits de la Nature (RFDN), une plateforme pour rassembler les initiatives citoyennes pour les droits de la nature de plus en plus nombreuses dans le monde francophone, démontrant un réel engouement, à la fois citoyen et politique pour la

Menu Libération Politique International CheckNews Culture Idées et Débats Société En

Accueil / Plus

Tribune

Un réseau francophone dédié aux droits de la nature

Le procès du siècle, délibérations citoyennes dossier

Les animaux ou les plantes ont désormais des droits, avec un tribunal européen des écosystèmes aquatiques ou la déclaration des droits des arbres. Un réseau francophone s'est créé en 2021 pour soutenir toutes ces initiatives et défendre le vivant contre les activités qui le détruisent.

question de la reconnaissance des droits de la nature et du crime d'écocide.

NR s'est investi dans la création et la coordination du RFDN, qui s'est structurée lors de nombreuses réunions virtuelles, dans une plateforme en lien avec l'Alliance pour les droits de la Nature mais en conservant son autonomie et en adaptant ses valeurs et son fonctionnement. Le RFDN rassemble les

membres de la GARN Europe, POLAU, Valentransition, Appel du Rhône, Notre Affaire à tous et autres.

→ Publication d'une **TRIBUNE** pour le lancement

→ Organisation d'un **WEBINAIRE GRAND PUBLIC** en Janvier 2021 pour promouvoir les initiatives

→ Implication dans l'organisation de l'**UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES DROITS DE LA NATURE**, à l'occasion des **ASSEMBLÉES DE LOIRE**, le vendredi 10 septembre 2021.

Cette journée d'échanges a permis de considérer de nouveaux espaces démocratiques en faveur des éco-systèmes, qu'ils soient fleuve, forêt, lagune, mer, océan ou encore marais. Ce rendez-vous rassemblait des porteurs d'incitatives de France et d'Europe, des associations et des élus (locaux, nationaux, européens) et permit de partager et nourrir les différentes démarches, échanger des bonnes pratiques. Cette première université d'été fut l'occasion de réfléchir à de nouveaux modes de gouvernance et à la reconnaissance d'espèces sentinelles.

GLOBAL GATHERING SIENA - OCTOBRE 2022

NR A PARTICIPÉ À ORGANISER AVEC L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE (GARN) LE RASSEMBLEMENT MONDIAL POUR LES DROITS DE LA NATURE DU 15 AU 18 OCTOBRE À LA CERTOSA DI PONTIGNANO, À SIENNE, EN ITALIE.

En réponse au besoin croissant d'une collaboration plus étroite et plus efficace entre ses membres, l'Alliance mondiale pour les droits de la nature (GARN) a organisé un rassemblement mondial du 15 au 18 octobre à La Certosa di Pontignano, à Sienne, en Italie.

C'est la première fois que 70 leaders, juristes, scientifiques, leaders autochtones, activistes communautaires et auteurs de 22 pays et de 4 nations autochtones

- se sont réunis après la pandémie pour réfléchir à leur travail visant à transformer la relation de notre société avec la communauté de la Terre dans son ensemble.

L'Alliance a réuni les membres de son Comité exécutif, les dirigeants du Hub, les membres du Conseil consultatif, les membres du Tribunal des droits de la nature et les dirigeants du mouvement pour quatre jours de rassemblement et d'intégration.

→ ACTIONS

NatureRights a participé, avec les équipes de GARN, à la conception de l'agenda de l'évènement, à la conception et à l'animation des ateliers thématiques et régionaux fondés sur l'intelligence collective afin de définir collégialement les orientations stratégiques du mouvement sur les 10 prochaines années.

NR s'est impliqué, avec les représentants des Hubs et le comité Executif, dans la construction d'un nouveau modèle organisationnel adapté à la croissance exponentielle du mouvement.

Tout au long des mois qui ont suivi, NR a contribué à la coordination des groupes de travail destinés à mettre en oeuvre les orientations stratégiques décidées lors du rassemblement.

AGENDA

→ CAS DE DROITS DE LA NATURE DANS LE MONDE

L'objectif principal de ce rassemblement était de définir un cadre d'action pour continuer à étendre la mise en œuvre et l'intégration des Droits de la Nature dans le monde.

Les membres du GARN et leurs alliés ont présenté des actualités et des mises à jour sur les cas du mouvement des Droits de la Nature à travers le monde, de Mar Menor en Espagne, aux Philippines, en Allemagne, en France, en Suède, en Equateur, en Argentine, en Colombie, au Brésil, au Chili et à Panamá, en passant par les territoires indigènes (allant de la Nation Ponca à Aotearoa), partageant leurs expériences pour continuer à inspirer et à faire avancer le mouvement.

→ LANCEMENT DE L'ECO-JURISPRUDENCE MONITOR

Le rassemblement a notamment été l'occasion de lancer l'Eco-Jurisprudence Monitor, une plateforme interactive en ligne qui compile les initiatives en matière de jurisprudence écologique au niveau mondial ainsi que les ressources connexes pour les chercheurs, les avocats, les décideurs politiques et les activistes. Le Moniteur a été présenté par Alessandro Pelizzon et Craig Kauffman du Hub académique de GARN.

→ CONSTRUIRE UNE VISION ET UNE STRATÉGIE COMMUNES POUR LE MOUVEMENT DES DROITS DE LA NATURE

Le rassemblement a servi de cadre pour construire la stratégie, la gouvernance et la vision de GARN pour les 10 prochaines années, avec la formulation d'un projet commun pour l'Alliance et le mouvement à venir.

→ RENFORCER LE TRIBUNAL INTERNATIONAL DES DROITS DE LA NATURE

Le Tribunal international des droits de la nature est un outil permettant de reformuler et de juger des cas majeurs de justice sociale et environnementale dans le contexte d'une jurisprudence de la terre basée sur les droits de la nature. Le rassemblement de GARN a invité un important dirigeant du Tribunal permanent des peuples afin qu'il partage ses connaissances, son expertise et son expérience. Pendant le Rassemblement, les juges du Tribunal, les avocats, le Secrétariat ainsi que tous les participants ont exploré les moyens et les stratégies pour renforcer l'indépendance, la légitimité et l'impact du Tribunal international des droits de la nature.

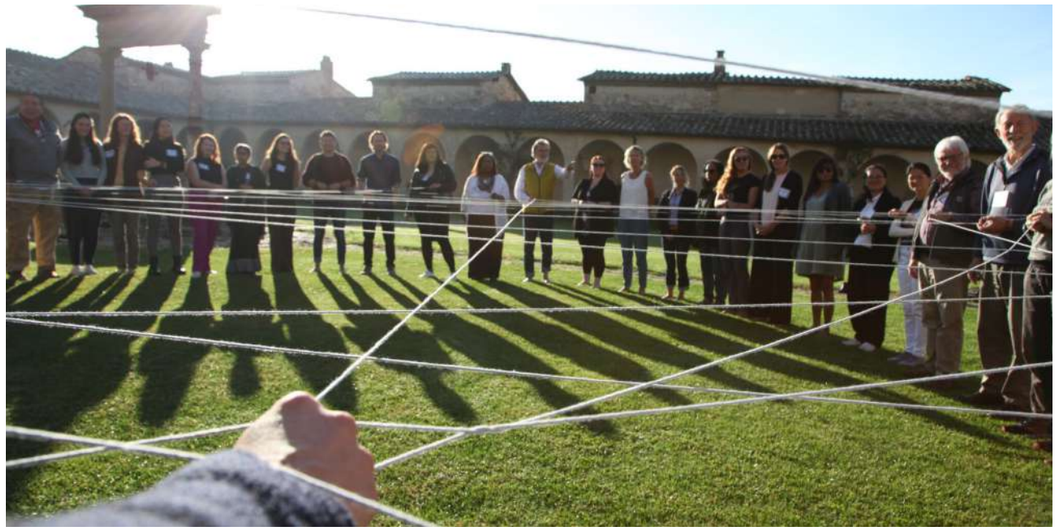

→ RENFORCEMENT DES CENTRES RÉGIONAUX ET THÉMATIQUES DE GARN

Des alliances stratégiques entre les pôles régionaux et thématiques de GARN ont été forgées, affirmées et approfondies : les pôles européen, latino-américain et africain ont travaillé ensemble dans un dialogue interactif avec les pôles académique, juridique et jeunesse, ainsi qu'avec le Conseil autochtone et l'Assemblée des juges du Tribunal. Le Rassemblement Mondial a nourri et élargi les relations entre pairs qui favorisent une compréhension profonde à travers la diversité des cultures, des philosophies et des expériences de vie qui font de GARN une référence dans le domaine des Droits de la Nature.

→ CRÉER LA DÉCLARATION DU RASSEMBLEMENT DE GARN « SEED OF SIENA »

Collectivement, les membres ont contribué à rédiger la Déclaration du Rassemblement mondial de GARN, un appel à agir dans un contexte où la violence contre la planète et les peuples ne cesse de croître. Le texte célèbre les recentes victoires : Panama, Bolivie, Nouvelle-Zélande, Bangladesh, Équateur, Brésil, Colombie, Mexique, Espagne… parmi d'autres pays qui ont émis des décisions de justice, promulgué des lois ou amendé des constitutions reconnaissant les droits légaux de la Nature.

→ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET APPROBATION DE LA CONSTITUTION DE GARN

L'Assemblée Générale s'est tenue pendant le dernier jour du Rassemblement. Il s'agissait d'un événement hybride invitant les membres de GARN du monde entier à participer. L'Assemblée comprenait une présentation sur le plan triennal proposé par GARN et la stratégie globale (développée pendant le Rassemblement) pour continuer à faire avancer le mouvement des Droits de la Nature à travers le monde, ainsi qu'une révision, une discussion et un vote sur la Constitution de GARN.

La Constitution a été rédigée avec le soutien de membres clés du Comité Exécutif et du Personnel de GARN, et a été ouverte aux membres pour commentaires et collaboration pendant les 30 jours précédant le rassemblement.

GARN A ADOPTÉ UNE NOUVELLE CONSTITUTION LE 14 DÉCEMBRE 2022.

https://www.garn.org/global-gathering-2022

POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES (2019-2022)

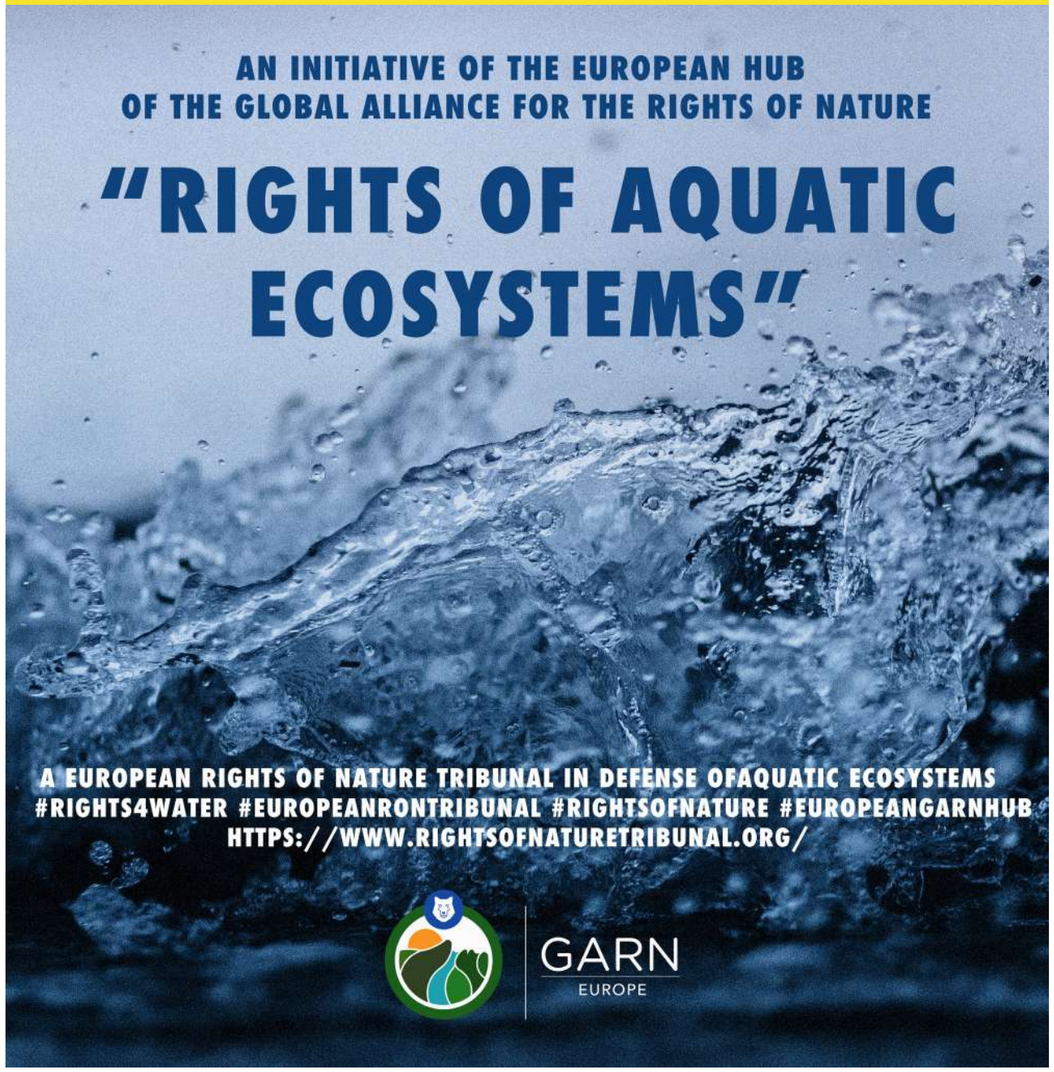

AU SEIN DU HUB EUROPE, UNE COALITION D'ACTEURS SE SONT UNIS POUR MENER UNE CAMPAGNE EUROPÉENNE POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES SYSTÈMES AQUATIQUES, COUPLÉE À L'ORGANISATION D'UN TRIBUNAL DES DROITS DE LA NATURE, EN MARGE DU CONGRÈS MONDIAL DE L'UICN (UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE) (INITIALEMENT PRÉVU EN JUIN 2020 À MARSEILLE, REPORTÉ EN 2021). EN 2022, LA CAMPAGNE SE RENFORCE, AVEC LA RECONNAISSANCE DES DROITS DE LA LAGUNE DE MAR MENOR, EN ESPAGNE, EN VUE D'UNE STRATÉGIE DE PLAIDOYER À L'ÉCHELE DE L'EUROPE.

CONTEXTE

Le cycle de l'eau, déjà fortement perturbé par les activités humaines, est désormais affecté par le changement climatique. L'Agence Européenne pour l'Environnement établit que seules 40 % des eaux superficielles – lacs, rivières, estuaires, eaux souterraines – sont en « bon état écologiques ». Les cours d'eau sont victimes de la pollution, des barrages et de la surexploitation qui « représentent toujours des menaces majeures pour leur santé à long terme », prévient l'Agence Européenne pour l'Environnement. Face à ce problème, la reconnaissance des droits de la Nature et leur utilisation à des fins de préservation des écosystèmes aquatiques européens apportent une solution systémique.

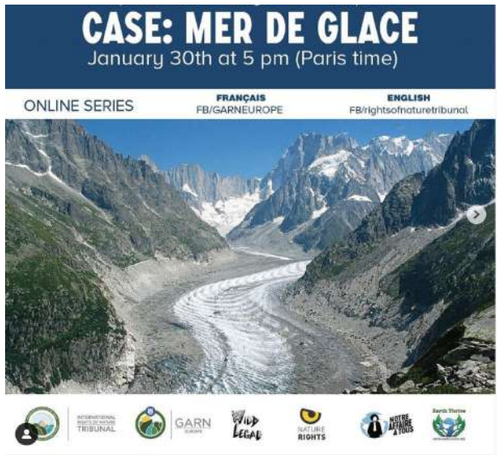

LA CAMPAGNE POUR LE DROIT DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

La campagne pour les droits des écosystèmes aquatiques a été initiée, au sein du Hub Europe de la GARN, par une coalition d'acteurs : NatureRights, Wild Legal, Notre Affaire à Tous, Earth Thrive. Elle s'est élargit ensuite à de nouveaux réseaux et organisations en Europe portant les mêmes revendications.

Cette campagne a pour but de porter un plaidoyer en faveur de la reconnaissance des droits de la Nature, en particulier des écosystèmes aquatiques, en tant que nouveau cadre législatif qui puisse prévenir et atténuer les conséquences de l'érosion de la biodiversité, juger et sanctionner des crimes contre le Vivant et garantir une relation plus harmonieuse entre l'Homme et la Nature.

Cette campagne permet de réunir les associations partenaires par la création d'une plate-forme européenne de mobilisation appelant à la reconnaissance des droits des écosystèmes aquatiques, s'appuyant sur la diffusion et la valorisation d'une **CARTOGRAPHIE COLLABORATIVE EN LIGNE** recensant des cas de violation des droits des écosystèmes aquatiques en Europe.
L'objectif : fédérer les organisations et les mouvements citoyens engagés en Europe afin de diffuser le principe des Droits de la Terre et, ainsi, d'adopter un plaidoyer

commun.

La campagne a été couplée à l'organisation d'un **TRIBUNAL CITOYEN POUR LES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES** présentant 5 audiences virtuelles de cas emblématiques de destruction ou de menaces visant des écosystèmes, présentés par un triptyque scientifique-victime-avocat devant un panel de jurés composé d'experts internationalement reconnus sur le thème de la justice planétaire.

Les affaires de la violation des droits des écosystèmes aquatiques en Europe furent restituées dans le cadre d'un FORUM à Marseille conjointement au **CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE ORGANISÉ, À MARSEILLE, PAR L'UNION INTERNATIONALE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN),** rassemblant les représentants des associations mobilisées, les juges, victimes et experts.

Visant des avancées concrètes pour la reconnaissance des droits des systèmes aquatiques en Europe, la campagne a proposé une **DIRECTIVE EUROPÉÉNNE**, soit l'élaboration d'un nouveau cadre législatif afin de mettre un terme aux écocides en cours et mettre en application effective les recommandations issues des jugements produits par le Tribunal.

TRIBUNAL EUROPÉEN DES DROITS DE LA NATURE

CINQ CAS DE VIOLATION DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES PRÉSENTÉS ENTRE JANVIER ET MAI 2021

Des glaciers aux océans, cinq cas emblématiques de violations des droits des écosystèmes aquatiques, représentaient chacun un écosystème aquatique, ont été présentés lors d'audiences en ligne devant un tribunal citoyen fictif, composé d'experts internationalement reconnus.

JUGES : Richard Falk, Lisa Mead, Tom Goldtooth, Valérie Cabanes, Cormac Cullinan.
PROCUREUR : Rebecka Le Moine
CO-SECRÉTAIRES : Natalia Greene, Camille Bouko-Levy, Olivia Gervais

→ GLACIERS , EUROPE

CAS «MER DE GLACE»
30 JANVIER 2021
PAR NOTRE AFFAIRE À TOUS
AVOCATE : MARINE YZQUIERDO
EXPERT: JEAN-BAPTISTE BOSSON
TÉMOINS : MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE, REPRÉSENTÉE PAR F. MILLE ; Y. BORGNET
CONSEILLER JURIDIQUE : PIERRE SPIELEWOY

Les glaciers du monde entier sont menacés par le réchauffement climatique et fondent à grande vitesse. Leur disparition entraînerait des conséquences dévastatrices sur le niveau de la mer, le cycle de l'eau et l'équilibre climatique mondial. Cette affaire traite de la crise climatique qui affecte les glaciers des Alpes, qui risquent de fondre à plus de 90 % d'ici la fin du siècle si rien n'est fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

→ VERDICT
Le Tribunal conclut à la responsabilité de l'Etat français pour carence fautive dans la lutte contre le dérèglement climatique et reconnaît la violation du droit de la Mer de glace et à celle de la compagnie TOTAL, pour sa participation délibérée et massive au dérèglement climatique et donc à la violation des droits susmentionnés.

→ GUYANE, LE MARONI

CAS « ORPAILLAGE ILLÉGAL »
27 FEVRIER 2021
PAR WILD LEGAL AVEC ONAG, ASSOCIATION DES VICTIMES DU MERCURE ET MAÏOURI NATURE GUYANE
AVOCATE: MARINE CALMET
TÉMOIN : LINIA OPOYA
CONSEILLER JURIDIQUE : ALEXIS TIOUKA

Le scandale sanitaire et écologique de l'exploitation aurifère illégale en Guyane française depuis plus de 30 ans face à l'inaction de l'Etat. La pollution au mercure du fleuve Maroni, en raison de l'utilisation de ce produit toxique par des milliers d'orpailleurs clandestins met en danger les humains et les non humains qui dépendent du fleuve pour vivre.

→ VERDICT
Le Tribunal conclut à la responsabilité de l'Etat français pour carence fautive dans la lutte contre l'orpaillage illégal et reconnaît la violation des droits du fleuve Maroni.

→ SUÈDE, LAKE VÄTTERN

CAS « CONTAMINATION DE L'EAU »
27 MARS
AVEC SWEDISH EARTH RIGHT LAWYERS
PARTIE CIVILE: CARINA GUSTAFSSON
AVOCATE: PIA BJÖRSTRAND
EXPERT: EVA CHARLOTTA HELSDOTTER
CONSEILLER JURIDIQUE : MARIAM CARLSSON KANYAMA

La santé du Lac Vättern, dans le sud de la Suède est pollué par des opérations minières. Cette source d'eau potable est essentielle pour les populations locales. Les citoyens riverains se mobilisent aux côtés de la population autochtone Sami pour faire reconnaître les droits du lac et faire cesser les activités polluantes.

→ VERDICT
Le Tribunal reconnaît la carence de l'Etat dans la lutte contre les pollutions d'origine industrielle et militaire.

→ BALKANS, MONTENEGRO

BARRAGES DANS LES RIVIÈRES DES BALKANS
24 AVRIL
PAR EARTH THRIVE, AVEC EARTH LAW CENTER ET KOPAONIK
AVOCATE: ZOE LUJIC
PARTIE CIVILE: JELENA DRMANAC
EXPERT SCIENTIFIQUE: PREDRAG SIMONOVIĆ
TÉMOIN EXPERT: ULRICH EICHELMANN
CONSEILLERS : GRANT WILSON, MARIE TOUSSAINT

La construction de plus de 3 000 barrages hydroélectriques est prévue dans le cadre de la transition énergétique de l'Union Européenne. Ces barrages détruisent la continuité écologique du coeur bleu de l'Europe et menacent les dernières rivières sauvages du continent.

> VERDICT
Le tribunal conclut à la responsabilité de l'Etat de Serbie pour la destruction de la connectivité écologique.

→ BOUES ROUGES, MARSEILLE

MARSEILLE, CAS DES "BOUES ROUGES"
29 MAI
PAR WILD LEGAL AVEC ZEA
AVOCAT: JEAN RONAN LE PEN
PARTIE CIVILE: GÉRARD CARRODANO
CONSEILLER JURIDIQUE: MARINE CALMET

A Marseille, un cas d'écocide portant sur la pollution aux boues rouges causée par le déversement de déchets toxiques en mer Méditerranée par l'usine d'aluminium de Gardanne.

→ VERDICT
Le Tribunal reconnaît la société responsable de crime d'écocide en raison du déversement de 32 millions de tonnes de boues rouges dans la mer, et condamne l'Etat français pour carence fautive.

Forum Européen - 4 septembre - Coco Velten, Marseille

FORUM

FORUM POUR LES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES EUROPÉENS

Dans le cadre du Congrès mondial de la nature organisé, à Marseille, par **L'UNION INTERNATIONALE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN),** GARN Europe a organisé le 4 septembre l'événement :

«DES GLACIERS À L'OCÉAN. FORUM POUR LES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES EUROPÉENS. »

Des glaciers jusqu'à l'océan, en passant par les lacs et les fleuves, c'est l'ensemble du cycle de l'eau qui est concerné par les menaces d'origines humaines, industrielles et extractivistes.
Le Hub a présenté, par le biais des représentants des associations mobilisées, les 5 affaires emblématiques de la violation des droits des écosystèmes aquatiques en Europe. Cet évènement a permis de donner à voir la situation en Europe, illustrer l'ensemble du cycle de l'eau, et donner corps au plaidoyer en mettant en lumière les mobilisations sur le terrain et les revendications juridiques en défense des écosystèmes aquatiques.

https://garneurope.com
https://www.rightsofnaturetribunal.org/tribunals/europe-tribunal-2021/

Le Forum fut clôturé par la divulgation des jugements du Tribunal des droits des écosystèmes aquatiques. GARN Europe entend ainsi rassembler de nombreux acteurs et sensibiliser à la fois l'opinion internationale et nationale sur les enjeux de la protection du cycle de l'eau en abordant la question de la défense du climat et de la biodiversité.

PROJET DE DIRECTIVE EUROPÉENNE

Face à une réglementation européenne insuffisante et inefficace pour protéger les écosystèmes aquatiques, le collectif propose de porter une directive européenne selon laquelle, l'ensemble des écosystèmes aquatiques, de la source des glaciers, jusqu'à l'océan, forment une communauté de vie indivisible composée d'êtres interdépendants et intimement liés entre eux par un destin commun et disposant de droits propres à leur espèce ou à leur type et adaptés au rôle et à la fonction qu'ils exercent au sein des écosystèmes dans lesquelles ils existent.

Pour obtenir une modification radicale du droit européen de l'environnement, GARN Europe mène campagne en collaboration avec les organisations locales afin de renforcer la mobilisation autour de chaque cas et le plaidoyer auprès des institutions.

LE CAS DE MAR MENOR

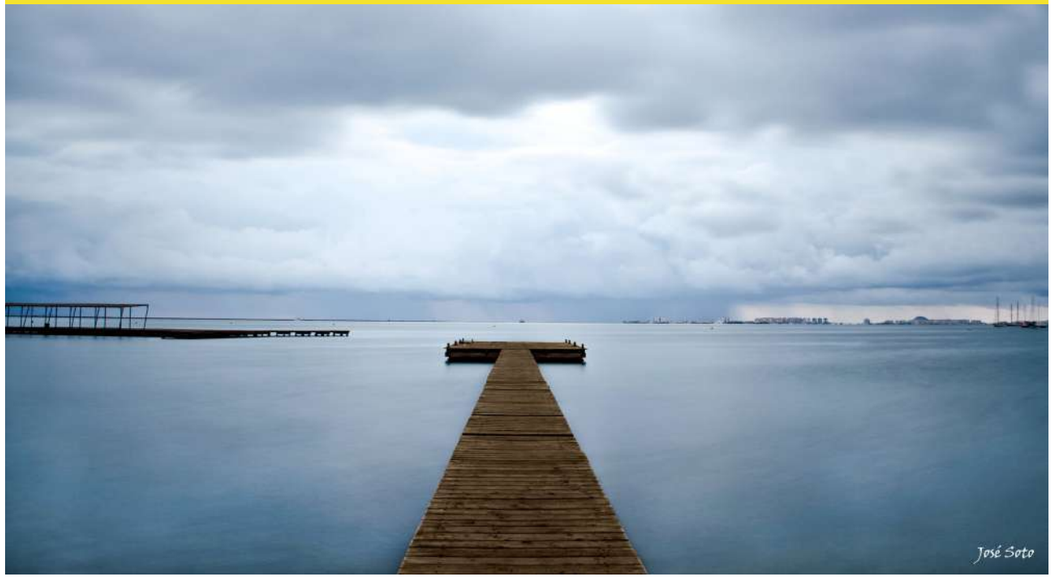

LE CAS DE MAR MENOR, UNE STRATÉGIE POUR LES DROITS DE LA NATURE EN EUROPE

La Mar Menor est une lagune au Sud de l'Espagne qui, suite à de fortes dégradations environnementales, dues à la pollution, à l'urbanisation incontrôlée et à la surpêche, a été reconnue comme sujet de Droits par la loi 19/2022, votée à la suite d'un référendum d'initiative populaire. Cette loi s'inscrit dans un contexte politique particulièrement propice en Europe, où émergent de multiples initiatives en faveur des droits de la Nature, et marque un tourant écocentrique sur le continent, constituant le premier cas de reconnaissance des droits de la nature en Europe. De ce fait, ce cas pionnier constitue un pilier stratégique pour les Droits de la Nature en Europe, et un cas pilote pour leur application en matière de restauration intégrale de l'écosystème.

NatureRights, au sein du Hub européen de l'Alliance Globale des droits de la Nature, conjointement aux promoteurs de l'initiative en Espagne (Ecojusticia) se coordonnent afin de porter une stratégie juridique et de plaidoyer pour faire avancer la reconnaissance des Droits de la Nature en Europe. L'initiative s'articule autour de plusieurs actions, actuellement en cours d'élaboration (litige visant à forcer l'application de la loi et activer ses mécanismes, Tribunal des Droits de la Nature, campagne de plaidoyer sur les droits de la Nature et des écosystèmes aquatiques, cas pilote de restauration intégrale de l'écosystème.

PARTICIPATION A L'ORGANISATION D'UN SIDE EVENT HYBRIDE À LA COP 27 EN EGYPTE

Le 15 novembre 2022, a été organisé le panel «Reconnaissance des droits inhérents à la nature : Un paradigme universel pour la défense de la Terre nourricière». Des experts de renommée internationale se sont réunis lors de ce panel pour partager et débattre de leurs points de vue et expériences sur des cas emblématiques des droits de la nature, une approche juridique innovante qui reconnaît les écosystèmes comme sujets de droits.

TRIBUNAL - COP26 GLASGOW - NOVEMBRE 2021

NR A PARTICIPÉ À L'ORGANISATION DU 5ÈME TRIBUNAL INTERNATIONAL DES DROITS DE LA NATURE EN PARALLÈLE DE LA COP26 À GLASGOW, EN NOVEMBRE, PORTANT SUR LE CLIMAT ET L'AMAZONIE.

→ **CAS : «LES FAUSSES SOLUTIONS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE" & "L'AMAZONIE, UNE ENTITÉ VIVANTE MENACÉE".**

→ 3 et 4 novembre à l'Université de Strathclyde, 9 et 10 Novembre au Sommet des Peuples, COP26 Coalition

→ **JUGES** Enrique Viale (Argentine), Alberto Acosta (Équateur), Osprey Orielle Lake (États-Unis), Nnimmo Bassey (Nigeria), Lisa Mead (Royaume-Uni), Carolyn Raffensperger (États-Unis), Yaku Pérez (Équateur), Nancy Yáñez (Chili), Atossa Soltani (États-Unis), Princesse Esmeralda (Belgique), Leonardo Boff (Brésil) et Rocío Silva Santiesteban (Pérou)

→ **PROCUREURS** Julio Prieto (Equateur) pour le cas du changement climatique et Pablo Solón (Bolivie) pour

le cas de l'Amazonie.

Les deux cas ont été présentés par des communautés en première ligne des changements climatiques, et entendus par un panel de juges des droits de la nature mondialement reconnus.

L'objectif de ce Tribunal est de proposer des décisions juridiques et des cas de jurisprudence qui pourraient aider les communautés et les militants dans leurs luttes pour protéger et restaurer ces écosystèmes. L'objectif est de mobiliser les citoyens par la création d'une plateforme d'associations appelant à la reconnaissance des droits de la nature, des droits de l'Amazonie, et exposant les fausses solutions au changement climatique ainsi que les possibilités de mettre fin à la crise climatique.

Le verdict pour le cas CLIMAT a été présenté au Glasgow Film Theater le 7 novembre lors de l'événement People and Nature vs The UNFCCC.

Le verdict pour le cas AMAZONIE a été présenté lors de l'Assemblée internationale sur l'Amazonie et la crise climatique le 9 novembre au Centre for Contemporary Arts de Glasgow.

ÉVOLUTION DE NORMES

FACE À LA POLLUTION, LA DESTRUCTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES NATURELLES, LE CONSTAT EST UNANIME : NOUS FAISONS FACE À UN GRAND VIDE JURIDIQUE, ET IL EST DÉSORMAIS URGENT DE POSER UN CADRE CONTRAIGNANT À L'ACTION DES MULTINATIONALES ET DES ETATS, ET LEVER L'IMPUNITÉ DE LEURS DIRIGEANTS. UN NOUVEAU CORPUS JURIDIQUE SE DÉVELOPPE ACTUELLEMENT À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE AUTOUR DU CONCEPT DU DROIT DE LA TERRE (EARTH LAW). CES PROPOSITIONS S'INSCRIVENT DANS UNE PERSPECTIVE SOCIO-ÉCOSYSTÉMIQUE NOVATRICE RECONNAISSANT QUE LES ÊTRES HUMAINS SONT DES PARTIES INALIÉNABLES DE LA NATURE ET QUE LEURS ACTIONS ONT DES CONSÉQUENCES, NON SEULEMENT SUR LEUR ENVIRONNEMENT, MAIS AUSSI SUR LEUR PROPRE DEVENIR.

DEPUIS SA CRÉATION, NR ACCOMPAGNE DES PROPOSITIONS PRÉSENTANT DES SOLUTIONS SYSTÉMIQUES À LA DÉGRADATION DU MILIEU NATUREL, ET PROPOSANT UN CADRE JURIDIQUE INNOVANT DESTINÉ À LA PROTECTION DE LA TERRE, DE SES HABITANTS ET À LA PRISE EN COMPTE DES GÉNÉRATIONS FUTURES.

CERCLES DE JUSTICE RESTAURATIVE - SEPT 2021

NR A DEVELOPPÉ EN 2021 UNE APPROCHE CONCILIANT DROIT DE LA NATURE ET JUSTICE RESTAURATIVE (JR), PAR LA CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL ET LA MISE EN APPLICATION D'UN CERCLE DE JR AUPRÈS DES ASSEMBLÉES DU PARLEMENT DE LOIRE.

La Justice Restaurative est un mode de résolution de conflit inscrit en droit pénal qui vise à réunir toutes les parties prenantes d'un conflit (y compris l'écosystème représenté) en vue de le résoudre par la prise de décision collective. Ainsi la Justice Restaurative offre une approche complémentaire à la représentation des écosystèmes promue par les droits de la nature. Elle permet de promouvoir le dialogue entre les différentes parties prenantes d'un préjudice écologique (écosystème, humaines, institutions et entreprises...), dans le but de mettre en place un processus de réparation (des écosystèmes, des liens...).

Les mesures qui en résultent visent à réparer le dommage subi tant environnemental que social, par la mise en place d'actions préventives et réparatrices, tel que, par exemple des projets de restauration des écosystèmes endommagés, et à soigner les relations entre les parties présentes afin de prévenir des dommages futurs.

La mise en place d'un tel processus permet de créer un lien entre droit de l'environnement et droit de la nature, et d'ancrer ce dernier dans notre réalité socio-juridique.

Dans ce cadre, NatureRights a mis en place un Groupe de Travail en février 2021 afin de s'articuler avec les acteurs des droits de la Nature dans la recherche et la mise en place des applications de la JR aux diverses initiatives relevant des RoN et ainsi traduire en intérêts concrets les « droits de la Nature » sur les territoires.

LE PARLEMENT DE LOIRE

Le premier projet fut la mise en place d'un cercle restauratif dans le cadre du Parlement de Loire, porté par le Pole Art et urbanisme (POLAU).

La démarche du Parlement de Loire, est un récit collectif en actes, pour envisager la reconnaissance d'une personnalité juridique du fleuve et définir les contours d'une transformation institutionnelle intégrant les entités naturelles, vivantes ou non-vivantes.

Dans ce cadre, la mise en place d'un cercle restauratif est envisagée sur un conflit lié à l'environnement dans un territoire spécifique. Cette expérimentation a pour but de traduire les droits de la nature en intérêts concrets autour des citoyens élus et économiques.

→ RÉCONCILIATIONS DE LOIRE

Les participants ont été invités à faire l'expérience de cercles restauratifs appliqués aux droits de la nature et aux enjeux du fleuve de la Loire. Deux scénarios fictionnels mais plausibles furent choisis: celui de l'inondation des berges de la Loire, et un autre sur une sécheresse due au réchauffement climatique. Ces cas ont donné aux participants matière à se projeter dans un contexte constitué de conflits et d'opportunités pour les parties impliquées. Les participants furent guidés afin d'incarner les rôles des communautés d'acteurs du territoire: humains, milieux et vivants autres qu'humains, à l'aide de fiches acteurs et méthodes d'animation.

FACILITATEURS DE L'ATELIER

→ Marine Testut juriste en droit humanitaire, membre de l'association Nature Rights.
→ Francois Cribier, formateur et facilitateur à l'association DECLIC CNV éducation
→ Apolline Fluck, Designer, responsable du programme Ressources et transmission et chargée de la communication au POLAU - Pôle arts et urbanisme
→ Clémence Mathieu, Paysagiste-conceptrice, chargée des études urbaines au POLAU
→ Annabelle Royer, Sociologue, responsable du programme Incubations et expérimentations au POLAU

PLAIDOYER POUR PROTÉGER LES ÉCO-SYSTEMES

> BEYOND COVID
> TRAVAUX ANTÉRIEURS SUIVIS EN 2021
  > CAMPAGNE GLYPHOSATE
  > INDUSTRIE EXTRACTIVE / GUYANE

2022

SECRETS TOXIQUES
Participation à SECRETS TOXIQUES, une campagne et un recours, appuyés par un film et un livre pour combattre les pesticides toxiques et apporter des solutions face aux scandales de santé publique.

2021

BEYOND COVID
Campagne de sensibilisation afin de mettre en perspective les politiques publiques mise en place face au COVID19, face à des questions écologiques pourtant essentielles.

2020

2018 - CAMPAGNE GLYPHOSATE
Relai parisien de la campagne nationale de lutte contre le glyphosate. Organisation de tests pour mesurer la concentration en glyphosate dans les urines, et coordination de dépôts de plaintes individuelles contre les fabricants de glyphosate et les décideurs européens.

2019

2018 - STOP PETROLE OFFSHORE GUYANE
Campagne contre le projet de forages offshore de la compagnie TOTAL au large des côtes de la Guyana, au sein du collectif SPOG - Stop Petrole Offshore Guyane. Recours déposé en justice avec les associations Greenpeace France, Les Amis de la Terre - France, Guyane Nature Environnement, Sea Shepherd France, Surfrider Europe et ZEA.

2018

2017

2016

2017 / 2018 - NON À LA MONTAGNE D'OR
Soutien à Or de question, un collectif d'une centaine d'organisations. Coordination et accompagnement juridique afin de renforcer l'opposition. Mobilisation miroir en métropole, relai dans les réseaux nationaux et internationaux. Sensibilisation du grand public et de la presse nationale. Recours contre le projet Boeuf Mort gagné avec Maiouri Nature Guyane.

2015

2014

2014 PRODUITS CHIMIQUES
Aux côtés de End Ecocide et de ARTAC, pour sensibiliser aux dangers sanitaires de la pollution chimique des perturbateurs endocriniens

2013

2013 BARRAGE DE BELO MONTE
Mobilisations contre les projets de grands barrages de Belo Monte, Jirau et Tapajos au Brésil.

2012

2011

2012 TEXACO CHEVRON
Soutien du procès contre Texaco Chevron de l'UDAP, représentant les 10.000 victimes autochtones d'Équateur.

2010

2010 PARC DU YASUNI ITT
Plaidoyer pour la création du parc Yasuni ITT en Équateur et contre son exploitation pétrolière.

NR s'engage depuis 2009 dans des campagnes de plaidoyer pour protéger les écosystèmes menacés d'écocide et sensibiliser le grand public.

S'intégrant aux dynamiques locales, NR s'engage aux cotés des populations concernées dans la lutte contre les projets qui menacent les cycles écologiques vitaux et les êtres vivants qui en dépendent : les projets industriels tel que les activités d'extraction, les produits chimiques, l'agriculture intensive ou encore le changement climatique. Le but est de soutenir et renforcer les luttes par des campagnes de plaidoyer et de mobilisation, par la coordination avec des réseaux militants, par un soutien opérationnel, logistique et de communication et au sein de réseaux d'experts dans le cadre de batailles juridiques.

Historiquement engagé pour la protection de l'Amazonie, NR s'est investie en Guyane Française contre l'industrie extractive pour protéger et valoriser ce territoire exceptionnel, dans la lutte contre la Montagne d'or et le projet de forages offshore de TOTAL.
En 2020, NR s'est engagé dans une campagne «BEYOND COVID» afin de mettre en perspective les politiques publiques mises en œuvre dans le cadre de la pandémie de COVID, face aux questions écologiques essentielles qui n'ont pas encore à ce jour été prises en compte malgré leurs conséquences catastrophiques pour l'avenir de l'humanité.
Sur ces dernières années, NR s'est particulièrement engagé sur la question des pesticides, notemment dans la campagne Glyphosate, une campagne de mobilisation nationale visant l'interdiction du glyphosate par la sensibilisation et l'action en justice collective des citoyens. En 2022 NR s'est investi sur la campagne SECRETS TOXIQUES, une campagne pour dénoncer les composantes toxiques des pesticides et les combattre.

SECRETS TOXIQUES

Secrets Toxiques est une coalition de plusieurs dizaines d'organisations ayant pour objectif d'obtenir le retrait de produits frauduleux et la condamnation des responsables de la fraude, la réalisation de réelles études de toxicité avant toute mise sur le marché d'un produit pesticide, et la conversion vers l'agroécologie de notre système agricole.La campagne Secrets Toxiques, a été initiée par Nature et Progrès France, par Générations Futures et par Campagne Glyphosate France. Campagne Glyphosate était porté à Paris par NatureRights et par Marion Nguyen, membre du Conseil d'administration de NatureRights.

> LA COALITION

NR a rejoint l'initiative de Secrets Toxique dès les débuts, et a contribué en mobilisant ses réseaux pour renforcer la coalition. A ce jour, ce sont plus de 60 autres associations et groupes locaux qui ont rejoint la coalition, afin de dénoncer et agir collectivement contre les molécules interdites et dangereuses qui se retrouvent dans la composition des pesticides.

> LE FILM une enquête sur l'absence d'étude sérieuse de toxicité avant la mise sur le marché des pesticides. Des projections ont été organisées dans toute la France. NR a été co-organisateur des quatre projections réalisées en 2022 à Paris et une à Montreuil.

> RECOURS ET PLAINTE

NR a rejoint la plainte de Secrets toxiques pour fraude contre les fabricants de pesticides et les agences de réglementation française et européenne. Précédé par une saisine au Premier ministre, la plainte au conseil d'Etat portait sur l'illégalité dans le processus de mise sur le marché des pesticides. L'objectif : (1) mener enquête pour définir d'où vient la fraude (2) modifier l'évaluation de la toxicité des pesticides avant leur autorisation de mise sur le marché (3) obtenir l'interdiction, par les agences sanitaires, de tout produit dont la formulation serait toxique à court ou long terme.

CAMPAGNES ANTÉRIEURES

CAMPAGNE GYPHOSATE

Depuis 2019, NatureRights s'est engagée POUR L'INTERDICTION DU GLYPHOSATE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS, étant organisiation relai de la Campagne Glyphosate à Paris. Cette campagne a permis d'organiser des tests de dépistage pour mesurer la concentration en glyphosate dans l'urine des citoyens.Après le test, les citoyens pouvaient porter plainte en leur nom contre les fabricants de pesticides à base de glyphosate, et contre les organismes permettant leur maintien sur le marché (Commission Européenne).
L'objectif de ces actions est de créer une pression citoyenne de grande ampleur afin de pousser les pouvoirs public à interdire le pesticide.

En bilan de Campagne, Plus de 6000 plaintes ont été déposées en France, et environ 50 conférences de sensibilisation ont été organisées. A paris, ce sont 240 dépistages effectués lors des 7 sessions de tests organisées à Paris, et autant de plaintes déposées.

BEYOND COVID

Face mesures radicales prises de toute urgence par les gouvernements face à la pandémie mondiale SRAS-CoV-2, NR a lancé une campagne afin de mettre en perspective le COVID-19 au regard des sujets environnementaux essentiels, et des écocides laissés pour compte.

Cette campagne a dénoncé l'inaction des gouvernements face aux menaces qui pèsent sur l'humanité et révèle l'asymétrie des politiques publiques. Elle expose les failles inhérentes au système économique et capitaliste néolibéral.

En créant des parallèles entre les conséquences du COVID-19 et celles de la crise environnementale et sociale, c'est une invitation à repenser le socle fondateur de notre société, dévoiler notre relation déséquilibrée avec la nature et d'élever la voix et soulever le voile sur des causes multifactorielles de la crise de société.

PLAIDOYER DROITS DES PEUPLES AUTOCH-TONES

© Anderson Barbosa

> PEUPLES AUTOCHTONES DU BRÉSIL
> PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE

2022

2022 : MOBILISATION AVEC LE VILLAGE DE PROSPÉRITÉ ATOPO WEPE contre Le projet de Centrale Electrique de l'Ouest Guyanais (CEOG), une centrale électrique qui entraîne d'importantes conséquences écologiques et sociales pour les habitants, tel que la déforestation de plus de 70 ha de forêt.

2021

2020-2021 ACTION JURIDIQUE AUPRÈS DE LA CPI
Action organisée avec Darwin Climax Coalition, à la demande de leaders et organisations Autochtones du Brésil (Raoni Metuktire, Almir Surui, APIB), face à la politique criminelle menée par le gouvernement de Jair Bolsonaro. Plainte déposée auprès de la Cour Pénale Internationale avec Maître Bourdon couplée à l'organisation d'une campagne «JairInJail».

2020

2019

2018 2020 ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DES PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE
Définition d'une stratégie collective de plaidoyer portant sur les revendications autochtones (droits fonciers; Grand Conseil Coutumier..) Expertises juridiques sur les enjeux techniques et politiques. Diffusion et défense des plaidoyers auprès des institutions nationales et de la société civile. Organisation de séminaires.

2018

2018 2020 PLAIDOYER CONTRE LA MONTAGNE D'OR
Participation à l'élaboration d'un plaidoyer spécifique aux Amérindiens de Guyane contre la Montagne d'Or portant sur le respect des droits des Peuples Autochtones, le droit au consentement libre, préalable et éclairé, et à la protection de leur patrimoine immatériel culturel et historique.

2017

2016

2015

2015 : Collaboration avec SHERPA afin de développer des travaux juridiques et le plaidoyer contre les projets de grands barrages au Brésil et constitution d'un Collectif d'associations pour porter la campagne

2014

2014 GRANDS BARRAGES
Mobilisations contre les projets de grands barrages de Belo Monte, Jirau et Tapajos au Brésil avec Planète Amazone
Relai des luttes de l'APIB (Association Peuples Indigènes Brésil) avec Sonia Guajajara et Amazon Watch
StopBeloMonte

2013

2013 : CAMPAGNE DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES DU BRÉSIL face à la réforme constitutionnelle de la PEC 215.
Mobilisations et organisation d'évènements en France autour de leaders autochtones du Brésil et accompagnement de délégations aux Ateliers de la Terre à l'UNESCO

2012

2012-2014 : ACCOMPAGNEMENT DU LEADER ASHANINKA BENKI PIYAKO : accompagnement de la délégation autochtone et organisation d'une tournée nationale, organisation d'évènements, développement d'un plaidoyer autour des Savoirs de la Forêt, Accompagnement de projets de terrain.

2011

2010

La sagesse autochtone est porteuse d'enseignements envers nos civilisations occidentales, en ce qu'elle relativise le clivage Homme/Nature et met en lumière la relation d'interdépendance entre les humains et la Terre. Détenteurs de connaissances et de traditions liées à leurs territoires, ils entretiennent des systèmes de gouvernance et de valeurs qui jouent un rôle essentiel dans la gestion durable des écosystèmes et l'enrichissement philosophique et spirituel de notre perception du vivant.

De ce fait, NatureRights s'est engagée aux côtés des Peuples Autochtones avec un plaidoyer pour faire valoir leurs droits, et appuyer leurs luttes : défense de l'Amazonie, reconnaissance de leurs droits à l'autodétermination, souveraineté territoriale, consultation préalable et éclairée, droits culturels, préservation de leurs territoires et de leur patrimoine culturel...

Engagé depuis 2012 auprès de communautés autochtones d'Amazonie brésilienne, NR s'est également rapproché en 2017 des populations autochtones de Guyane française.

En Guyane : Sur ces dernières années, Nature Rights a organisé son action de plaidoyer en soutien au mouvement amérindien guyanais à l'échelle nationale d'une part, par un accompagnement technique et juridique sur le terrain, et d'autre part, par une coordination relais en métropole. NR a accompagné les organisations autochtones dans construction et diffusion d'un plaidoyer spécifique, en soutien aux revendications issues des accords de Cayenne et à la reconnaissance de leurs droits. Cette démarche a contribué à renforcer la représentativité des peuples Amérindiens de Guyane auprès des institutions, et de sensibiliser le grand public aux enjeux locaux.

En 2020 et 2021, à la demande de leaders et organisations autochtones du Brésil, NR, Darwin Climax Coalitions, le Cabinet Bourdon, appuyés par un collectif de juristes et d'organisations partenaires, ont travaillé à une action juridique auprès de la Cour Pénale Internationale face à la politique criminelle menée par le gouvernement de Jair Bolsonaro. L'action a été couplée à une campagne internationale pour soutenir la plainte et dénoncer les crimes commis contre l'Amazonie.

En 2022, NR s'est engagé auprès du Village de Prospérité ATOPO WePe contre Le projet de Centrale Electrique de l'Ouest Guyanais (CEOG), une centrale électrique qui entraîne d'importantes conséquences écologiques et sociales pour les habitants.

PEUPLES AUTOCHTONES DU BRÉSIL (2019-2021)

A LA DEMANDE DE PLUSIEURS LEADERS AUTOCHTONES, NR A PORTÉ, AVEC DARWIN CLIMAX COALITIONS ET UN RÉSEAU INTERNATIONAL D'AVOCATS ET D'ONGS, UNE ACTION JURIDIQUE VISANT À FREINER LES POLITIQUES ANTI-ENVIRONNEMENTALES DU GOUVERNEMENT BRÉSILIEN. LES LEADERS AUTOCHTONES, DONT LE CHEF RAONI METUKTIRE, ONT DÉPOSEÉ PLAINTE LE 23 JANVIER 2021 CONTRE JAIR BOLSONARO POUR "CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ" AUPRÈS DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE DE LA HAYE ET L'ACCUSENT DE PERSÉCUTER LES PEUPLES AUTOCHTONES EN DÉTRUISANT LEUR HABITAT ET BAFOUANT LEURS DROITS FONDAMENTAUX.

PLAINTE A LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE CONTRE JAIR BOLSONARO

JAIR, RESPONSABLE DE CRIME D'ÉCOCIDE, DE GÉNOCIDE ET DE CRIME CONTRE L'HUMANITE

Lors de la présidence de Jair Bolsonaro, entre 2019 et 2022, la destruction de la forêt amazonienne s'est accélérée sans commune mesure : **AUGMENTATION DE 30% DE LA DÉFORESTATION EN AMAZONIE ET DE 74% EN TERRITOIRE AUTOCHTONE EN UN AN, NOMBRE D'ASSASSINATS DE LEADERS AUTOCHTONES LE PLUS ÉLEVÉ DES 11 DERNIÈRES ANNÉES, EFFONDREMENT DES AGENCES ENVIRONNEMENTALES, DISCRIMINATION OUVERTE...** La situation, des plus dramatiques sur ces 10 dernières années, semble résulter directement de la politique d'etat développée par le gouvernement de Bolsonaro.

Les nouvelles mesures et politiques du gouvernement visent à supprimer autant d'obstacles que possible au pillage de l'Amazonie, portant atteinte aux droits et à l'intégrité des peuples autochtones. Le gouvernement de Bolsonaro a démantelé les agences fédérales garantes des droits constitutionnels des Peuples Autochtones et de la bonne gestion environnementale de l'Amazonie, institutionnalisant un environnement d'impunité qui a conduit à une escalade de la violence contre les autochtones, criminalisant les défenseurs de l'environnement, et menant à des actes délibérés de destruction de la forêt amazonienne, tel que le «jour du feu».

Cette situation est due à l'exploitation illégale des territoires autochtones par des grands agriculteurs et éleveurs, qui envahissent les zones protégées en utilisant de la violence physique. L'augmentation de la déforestation vient accompagnée de l'augmentation des taux d'agressions contre les peuples autochtones. Peuples autochtones, défenseurs de l'environnement, procureurs fédéraux, et organisations environnementales brésiliennes ont multiplié les alertes mondiales face aux atteintes des droits humains et de l'environnement.

CES FAITS CONSTITUENT UNE VIOLATION DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES CRIMES ENVIRONNEMENTAUX, POUVANT DANS L'ENSEMBLE ÊTRE CONSTITUTIFS DE GÉNOCIDE ET DE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ.

CES CRIMES RELÈVENT DE LA COMPÉTENCE DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI), À LAQUELLE LE BRÉSIL A ADHÉRÉ.

Les inquiétudes de la communauté internationale face à la destruction de l'Amazonie ont atteint leur point culminant en milieu d'année 2019.

Les feux de forêt ravageant l'Amazonie ont été l'objet d'un bras de fer entre Macron et Bolsonaro au centre des discussion du G7 et du sommet climatique de l'ONU. Dans ce contexte, des délégations autochtones se sont succédées en Europe au 2ème semestre 2019 afin de solliciter l'aide de la communauté internationale.

En septembre 2019, une délégation du Xingu, composée du chef Raoni Metuktire, du Chef Megaron, Tapi Wayalapiti et Bemoro, a été invitée dans le cadre du festival d'éco-mobilisation Climax. C'est à cette occasion que les leaders autochtones ont fait part de la situation brésilienne auprès des organisations en charge de l'événement et de Mr.William Bourdon, avocat des droits de l'homme de renommée internationale inscrit à la CPI.

Un mois après, une délégation de la APIB a parcouru 12 pays européens en novembre 2019, dans la tournée "Sang autochtone : pas une goutte de plus" (https://en.nenhumagotamais.org/) afin de dénoncer les abus des droits humains des peuples autochtones et la destruction de l'environnement.

C'est dans ce contexte que Nature Rights et Darwin Climax Coalitions se sont coordonnés avec le cabinet Bourdon & Associés afin de soutenir les leaders et organisations autochtones à mener une procédure juridique auprès de la Cour Pénale Internationale (CPI).

EN 2020, NATURE RIGHTS ET DARWIN CLIMAX COALITIONS, ONT COORDONNÉ LA CONSTRUCTION DE L'ACTION.
LE BUT : OUVRIR UNE ENQUÊTE À LA CPI AFIN DE SANCTIONNER BOLSONARO, SES MINISTRES ET LES PERSONNES PRIVÉES RESPONSABLES POUR DES ACTES CARACTÉRISANT DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ, GÉNOCIDE ET ÉCOCIDE COMMIS CONTRE LES PEUPLES AUTOCHTONES ET CONTRE L'ÉCOSYSTÈME AMAZONIEN.

> LA PLAINTE A LA CPI

> LE 23 JANVIER 2021, LE CACIQUE RAONI, LE CACIQUE ALMIR SURUI, SUIVIS D'AUTRES LEADERS AUTOCHTONES DU BRÉSIL, PORTENT PLAINTE POUR "ÉCOCIDE" ET CRIME CONTRE L'HUMANITÉ À LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE.

L'intervention de la Cour pénale internationale peut contribuer à mettre un terme à l'explosion des pratiques de déforestation au Brésil et à leurs conséquences sur

les peuples autochtones de l'Amazonie brésilienne. Pour ce faire, les organisations travaillent sur une «communication, conformément à l'article 15 du Statut de la CPI», qui demande au Procureur d'ouvrir une enquête sur les crimes commis.

Cette action porte un double objectif :
→ L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE POUR CRIME CONTRE L'HUMANITÉ CONTRE BOLSONARO
→ DEVENIR UN CAS DE JURISPRUDENCE INTERNATIONAL EN MATIERE DE RECONNAISSANCE DU CRIME D'ÉCOCIDE AU STATUT DE ROME.

> CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

EN 2021, NATURE RIGHTS ET DARWIN CLIMAX COALITIONS PRÉPARENT LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR ALERTER LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE, CRÉENT UNE TRIBUNE ET UNE PÉTITION CO-SIGNÉES PAR DES LEADERS AUTOCHTONES DU MONDE ENTIER ET DES PERSONNALITÉS INTERNATIONALES.

Afin de donner de l'ampleur à l'initiative juridique, et garantir le soutien de l'opinion publique internationale, une campagne est menée assurant l'engagement à long terme de la société civile, tant brésilienne que internationale. L'objectif est de créer un levier de soutien au processus d'instruction juridique du dossier a la CPI qui va être long. Cette campagne porte pour ambition de faire de Jair Bolsonaro le symbole et le catalyseur d'un mouvement populaire d'indignation d'ampleur internationale.

En effet, plus que jamais, la politique menée par le gouvernement Bolsonaro met en lumière les limites du système de gouvernance mondial, et le vide juridique auquel nous faisons face afin de garantir la sécurité de la planète.

La campagne #JAIR IN JAIL plaide pour :
1) Mettre un terme à l'impunité des dirigeants et des entreprises, responsables de crimes d'écocide et crimes contre l'humanité, qui portent atteinte aux droits humains et aux droits de la nature, et mettent les générations futures en péril..
2) Défendre les droits des peuples autochtones et lutter contre l'impunité des actes de violence commis à leur encontre.
3) Faire reconnaître l'écocide en tant qu'acte criminel puni par le droit pénal international.

ACTIONS

PHASE 1 - PRÉPARATIFS

>COORDINATION JURIDIQUE POUR LA COMMUNICATION CPI (2020-2021)
Le projet s'est appuyé sur une phase préalable d'expertise juridique visant rassembler la documentation nécessaire, et coordonner les échanges entre les acteurs au Brésil et en Europe afin de préparer les éléments du recours.

Rassemblement d'informations et d'éléments de preuves concernant les politiques publiques définies et mises en œuvre depuis janvier 2019, les principales parties prenantes publiques et privées, et leur impact réel sur les peuples autochtones concernés. À cette fin, un juriste brésilien a été engagé par Nature Rights et Darwin Coalition.
Il était en charge du rassemblement d'informations et de la coordination juridique auprès des associations, spécialistes, mouvements sociaux et organes publics du Brésil.

PHASE 2 - PRÉ-ENQUETE

> EN JANVIER 2021, LE RECOURS A ÉTÉ DÉPOSÉ, OUVRANT LA PHASE PRÉALABLE À

L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE

La "communication conforme à l'article 15 du Statut de Rome" a été envoyée en Janvier 2021 au bureau du Procureur de la CPI. Suite à l'envoi, le procureur procède à un examen préliminaire de la situation pour vérifier si les critères techniques sont remplis.

Il peut solliciter les victimes et organismes non-gouvernementaux à fournir des informations complémentaires à partir des données et témoignages collectés des associations brésiliennes et autochtones, pour soutenir sa demande d'ouverture d'enquête.

Après cet examen préliminaire, le procureur peut demander l'ouverture d'une enquête, qui devra être approuvée préalablement par les juges de la Cour, la CHAMBRE PRÉLIMINAIRE.

>CAMPAGNE DE MOBILISATION ET RÉSEAU DE SOUTIEN

La campagne de mobilisation est vue comme un plaidoyer venant en appui à la phase de pré-enquête afin de solliciter une décision positive du procureur et de la Chambre Préliminaire à ouvrir l'enquête.

En parallèle, un réseau rassemblant les mouvements amazoniens (fospa-panamazonean social forum, apib, etc.), les mouvements sociaux nationaux et internationaux brésiliens (Fibra, Stop Bolsonaro) et les mouvements internationaux de justice climatique (XR, Youth for Climate, etc.), a été développé afin de soutenir l'action, de faciliter la coordination et relayer l'information. Dans ce cadre, l'association a mis en place des outils de coordination de campagne: création d'un agenda collectif international recensant les événements contre Bolsonaro (fora bolsonaro, forum social panamazoneen...), site internet, pochoir destiné à être utilisé lors des manifestations, pétition de soutien au recours etc.

Les deux organisations partenaires ont pu coordonner deux campagnes de pétitions pour que la société civile se mobilise.

> FEVRIER 2021 : CAMPAGNE CHANGE.ORG 108 000 SIGNATURES

> DECEMBRE 2021 : CAMPAGNE AVAAZ 940 000 SIGNATURES

En décembre 2021, Le **PARLAÍNDIO BRASIL** (Parlement autochtone du Brésil), par l'intermédiaire de son Coordinateur exécutif et des grands leaders autochtones représentés en son sein, a écrit au Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) pour manifester son soutien à l'enquête en cours contre M. le Président de la République fédérative du Brésil Jair Messias Bolsonaro, afin d'enquêter sur les crimes relevant de la compétence de la CPI.

TOUT REPOSE MAINTENANT SUR UNE DÉCISION DU PROCUREUR DE LA CPI, KARIM KHAN.

PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE

DEPUIS 2017, NATURERIGHTS S'EST ENGAGÉ AUPRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE POUR SOUTENIR LEURS REVENDICATIONS POUR LA RECONNAISSANCE DE LEURS DROITS ET DE LEUR IDENTITÉ CULTURELLE.

EN EFFET, L'ÉTAT FRANÇAIS REFUSE DE RECONNAÎTRE AUX AMÉRINDIENS LE STATUT PARTICULIER DE PEUPLE AUTOCHTONE, AU NOM DU PRINCIPE D'INDIVISIBILITÉ INSCRIT DANS SA CONSTITUTION.

CE STATUT LEUR PERMETTRAIT D'OBTENIR DES DROITS SPÉCIFIQUES, TEL QUE LE DROIT À LA TERRE, À LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE, À UNE ÉDUCATION DIFFÉRENCIÉE... ET AINSI D'EXERCER UN MODE DE VIE ADAPTÉ À LEURS SPÉCIFICITÉS CULTURELLES.

CETTE VOLONTÉ D'HOMOGÉNÉISATION AUX NORMES DE LA RÉPUBLIQUE SE FAIT DANS LE DÉNI DES RÉALITÉS CULTURELLES ET NATURELLES LOCALES. ELLE SE TRADUIT, CHEZ LES AMÉRINDIENS, PAR UN PROCESSUS D'ASSIMILATION PRÉCAIRE À LA CITOYENNETÉ FRANÇAISE ET PROVOQUE LA DESTRUCTION SYSTÉMATIQUE DES MODES DE VIE ET DE PENSÉE, AINSI QUE LA DISPARITION DU CADRE DE VIE TRADITIONNEL EN HARMONIE AVEC LA NATURE.

PROJET DE CENTRALE ELECTRIQUE DE L'OUEST GUYANAIS (CEOG)

LE VILLAGE AMÉRINDIEN KALI'NA DE PROSPÉRITÉ, SITUÉ À 15 KILOMÈTRES DE SAINT-LAURENT DU MARONI EN GUYANE FRANÇAISE, REGROUPANT 200 HABITANT.E.S, SE BAT POUR LE DÉPLACEMENT D'UNE CENTRALE ÉLÉCTRIQUE - CEOG - VISANT À DÉTRUIRE PLUS DE 100 HECTARES DE FORÊT AMAZONIENNE À MOINS DE 2KM DE LEURS HABITATIONS.

LA SITUATION

LE VILLAGE KALI'NA DE PROSPERITE

Le village de Prospérité, Atopo Wepe, est un village amérindien Kali'na exemplaire de Guyane Française.

Depuis plus de 30 ans, ce village est installé dans la forêt de l'ouest Guyanais, à coté de la ville Saint Laurent du Maroni, créant un mode de vie à cheval entre deux mondes, entre le monde occidental et le monde amérindien.

De tout le territoire Guyanais, le village de Prospérité est l'un des rares villages autochtones à développer une dynamique collective d'auto-suffisance, incluant la chasse, la pêche, la médecine traditionnelle, et couplée à une dynamique de réappropriation de leur culture (pratiques traditionnelles de chants, danse, tenues).

Or, depuis 2019, leur mode de vie est menacé : l'Etat français a attribué 140 hectares de la forêt attenant à leur village à une entreprise française pour y construire une centrale électrique.

LE PROJET DE CENTRALE ELECTRIQUE DE L'OUEST GUYANAIS - CEOG -

Le projet CEOG, tenu par la compagnie HDF Energie, sera composée d'un immense parc de panneaux photovoltaïques, et d'une unité de stockage massif d'énergie grâce à de l'hydrogène.
Elle est censée approvisionner 10 000 foyers en électricité dans l'Ouest guyanais. Cependant, le projet prévoit de s'implante en pleine forêt équatoriale, sur des terres le la communauté Kali'na de Prosperite qui se revendique souverain sur ce territoire depuis des années.

Ce sont 140 hectares de forêt attenant la ZDUC et la concession attribuée au village de Prospérité qui sont menacés.

LA MOBILISATION DU VILLAGE ATOPO WEPE

L'emplacement de cette centrale va impacter considérablement le mode de vie des habitants du village. Il les prive de leur relation avec la forêt, de leur mode subsistance traditionnel et brise la dynamique communautaire actuelle.
De plus, le projet prévoit la destruction totale de plus de 75 hectares de forêt tropicale emportant avec elle pas moins de 150 espèces protégées référencées.

UNE LUTTE SANS RELACHE

Depuis le lancement de ce projet, l'association du village "Atopo Wepe" s'est mobilisé contre l'emplacement de la CEOG, en fédérant de nombreuses associations locales, dont Mayouris Nature, la Jeunesse Autochtone Guyanaise, le Grand Conseil Coutumiers, et bien plus,ainsi que nationales. Sur le terrain, des actions ont été menées successivement, entre les actions juridiques, l'occupation des terres, les manifestations et blocages...
Plusieurs plaintes et recours judiciaires ont été déposés à la préfecture de Cayenne classées sans suite.
Des rassemblements de plus en plus importants se sont organisés afin d'occuper la forêt, empêcher les avancées des tronçonneuses de la CEOG, démonter les nouvelles installations. Des routes de l'Ouest Guyanais, mais aussi à Cayenne ont été bloquées par les communautés Kali'na et les associations. De multiples prises de paroles ont été organisées en Guyane et en métropole.
Une délégation composée du chef coutumier et des porte-parole du mouvement s'est rendue à Paris pour faire entendre les droits des peuples autochtones de Guyane.
Le village a reçu des personnalités publiques, dont Jean-Luc Mélenchon, Emmanuel Braye et autres activistes reconnus, venus soutenir la voix autochtone.
Dans ce bras de fer, l'État français a porté de multiples atteintes aux droits des peuples autochtones, dont le comble a été la perquisition et la mise en garde à vue du chef coutumier du village, Yopoto Rolland Sjabere, acte ou l'etat a dénigré la représentation la plus élevée de l'autorité coutumière.
A ce jour, se cumulent plus de 10 gardes-vues incluant des mineurs, 4 procès en cours d'instruction, 5 dépôt de plaintes dont un recours judiciaire... Malgré cette lutte acharnée, la construction de la centrale se poursuit et ce sont plus de trois quarts de la parcelle forestière qui ont été détruits.

NOTRE ACTION

Tout au long de l'année, les equipes de NatureRights, présentes sur le terrain, ont répondu à l'appel du village et se sont mobilisées par différents biais d'actions.
les membres de NR. Ainsi, sur le terrain, les membres de NR ont participé aux multiples mobilisations, et aux occupations de la zone menacée. L'un des salariés a été porté en garde-vue et est actuellement en procès.
A l'échelle nationale, NR a a accompagné l'association dans la diffusion du plaidoyer, relayé la campagne, et co-organisé les déplacements des délégations.
Parallèlement, l'association accompagne le village dans sa dynamique d'autonomisation par la création d'un abbatis pédagogique dans le cadre du programme Savoir de la Forêt.

EN METROPOLE

MARCHE JIBOIANA

Participation à la marche organisée en Octobre 2022 par l'association Jiboiana, aux cotés de 8 leaders et activites autochtones d'Amazonie brésilienne.
Cette marche a été organisée durant les élections brésiliennes qui opposaient Lula et Bolsonaro, en défense des droits des peuples autochtones et de la forêt amazonienne. Elle a rassemblé plus de 1.000 personnes à Paris, entre Nation et Bastille, ralliant de multiples organisations : Greenpeace, Terre Anima, Planète Amazone, Extinction Rebellion, Sea Sheperd, Notre Terre, la Revue Natives aux cotés de Nature Rights !
Gaelle Merlet, membre de NatureRights, y a présenté l'action co-portée par NatureRights, de plainte conre Bolsonaro à la cour pénale internationale.

PROSPERITE

En decembre 2022, accompagnement de la venue de délégation de Guyane du village de Prospérité, avec le Chef coutumier Yopoto Rolland Sjabere, le militant Christophe Pierre, et autres portes parole de la lutte, venus rencontrer les ministeres et prendre la parole dans le cadre de conferences publiques de sensibilisation

BENKI A L'UNESCO

Rencontre avec Benki Piyako, dans le cadre de sa venue pour promouvoir la série "Gardiens de la forêt" de ARTE dans laquelle il défend son action de reboisement des portions de forêt amazonienne détruite par le biais de rachat des terres.

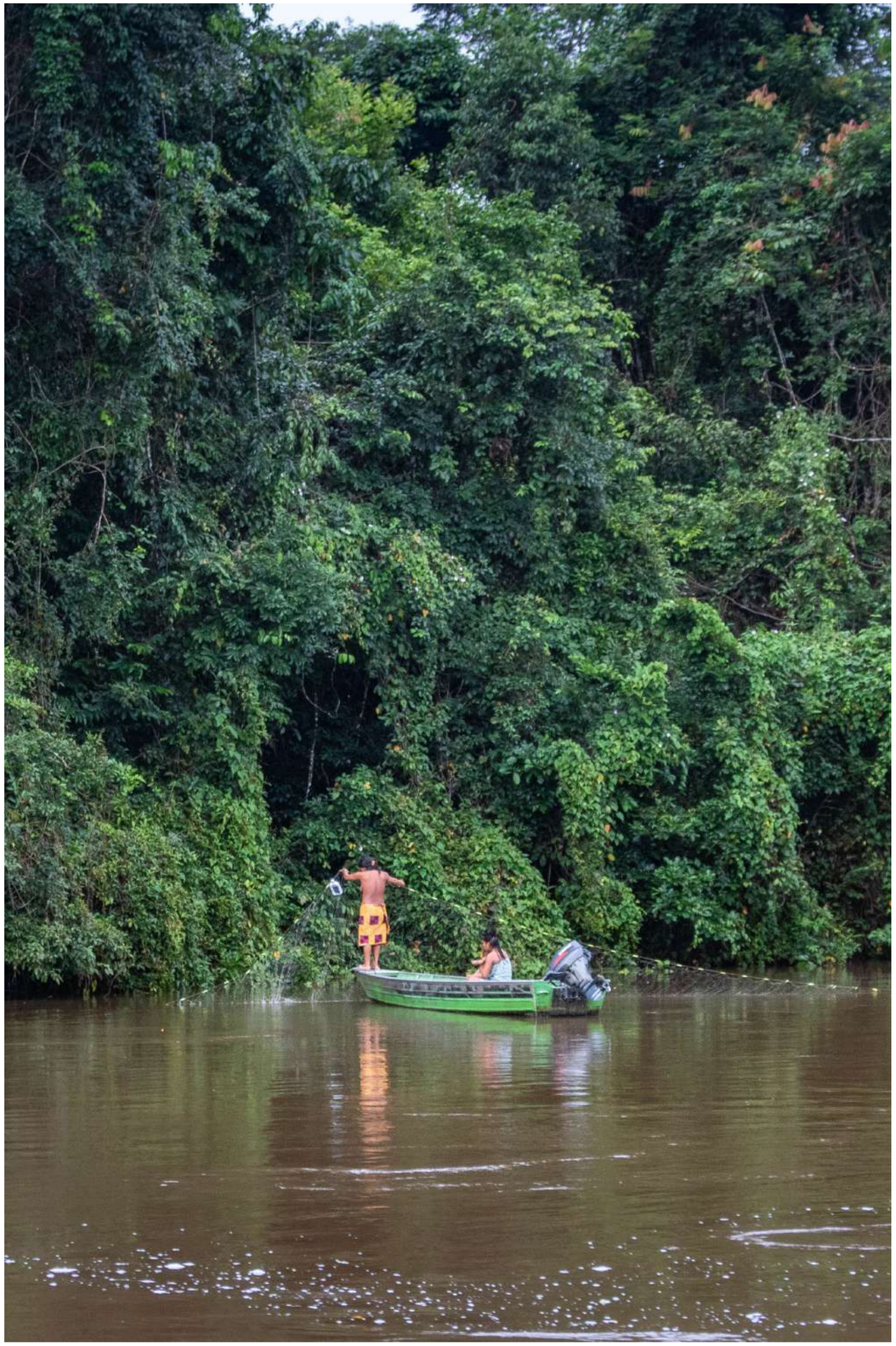

LES «SAVOIRS DE LA FORÊT»

LES SAVOIRS DE LA FORÊT
GUYANE FRANÇAISE

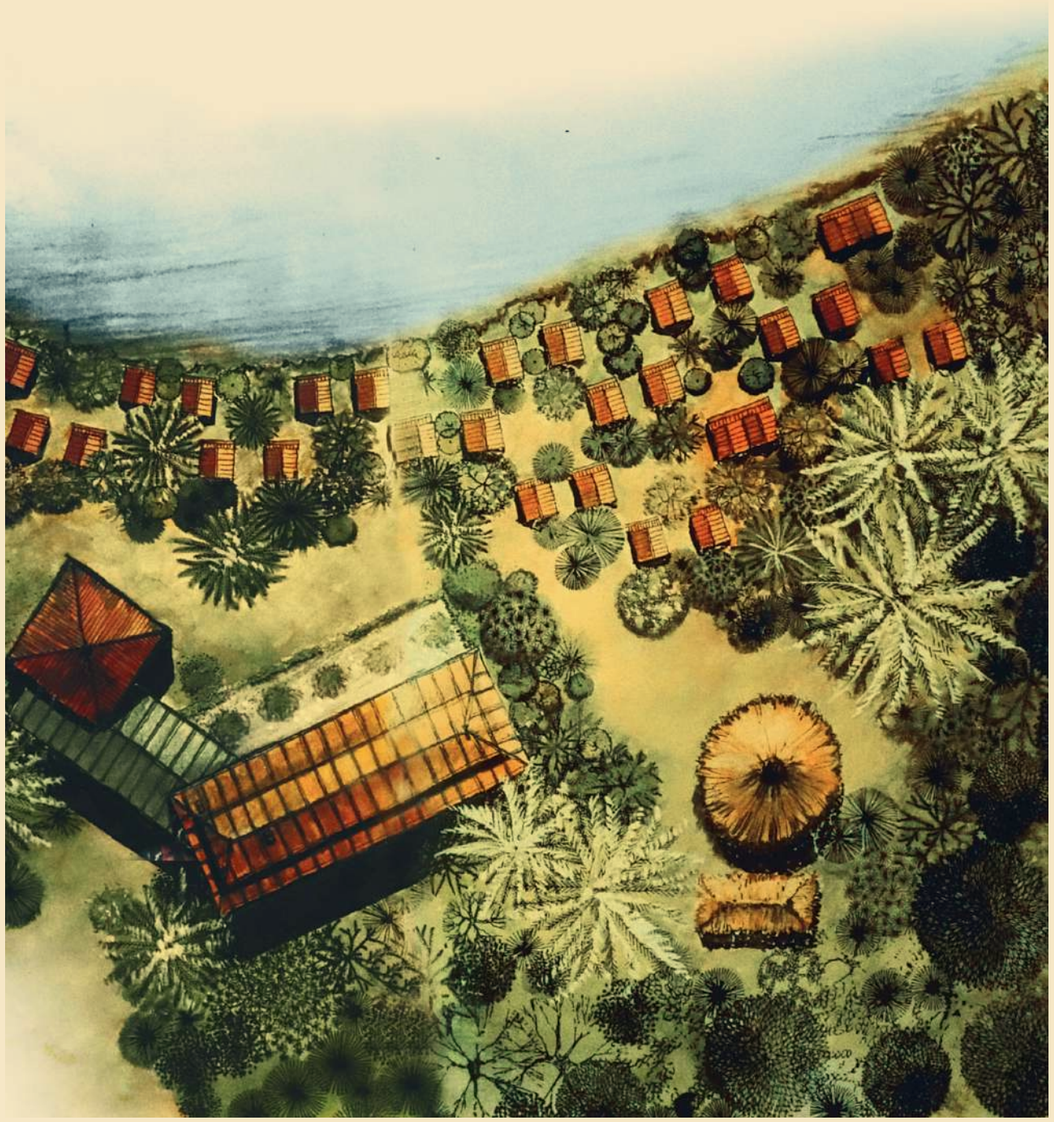

- → PRÉSENTATION DU PROGRAMME «LES SAVOIRS DE LA FORÊT»
- → ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
- → TRANSMISSION & ANIMATION DE RÉSEAU
- → DEVELOPPEMENT DE FILIÈRES & STRUCTURATION
- → COMMUNICATION ET VALORISATION

HISTORIQUE DU PROGRAMME

2022

2021

2020

Création du Réseau des Savoirs de la Forêt, une association locale de gouvernance horizontale rassemblant tous les porteurs de projets.

2019

Premiers salariés.
Constitution d'un comité de pilotage au sein de NR Guyane pour le projet Réseau des Savoirs de la Forêt.

Création d'un établissement secondaire "Nature Rights Guyane" disposant d'un siret propre.
Premiers projets financés et accompagnés.

2018

Implantation en Guyane
Identification de porteurs de projets engagés dans des démarches similaires, constitution du Réseau, premières actions

2017

Etude de faisabilité pour la création d'une école des savoirs de la forêt en Guyane.

2016

2015

2014

Accompagnement du leader Benki et de la communauté dans l'élaboration et la diffusion d'un plaidoyer pour le centre Yorenka Atame, les Savoirs de la foret ; organisation d'évènements et campagne de soutien.

2013

2012

Rencontre avec Benki Piyako Ashaninka et visite du projet de Yorenka Atame dans l'Acre au Brésil

Les liens étroits qui relient les communautés de la forêt, leurs territoires et leurs identités culturelles font de ces populations des acteurs majeurs de la préservation de l'environnement. Détenteurs d'un ensemble de connaissances et de savoir-faire traditionnels, ils entretiennent des modes de vie coutumièrs qui jouent un rôle essentiel dans la gestion durable des écosystèmes et la préservation de ses cycles naturels.

Or, les logiques d'exploitation intensive des ressources naturelles, caractéristiques des fronts pionniers amazoniens, sont aujourd'hui responsables de l'appauvrissement d'un patrimoine naturel et culturel très riche et largement méconnu. Ce modèle de prédation va de pair avec des logiques d'assimilation et d'acculturation précaires des communautés locales, provoquant un déracinement, et une destruction progressive des coutumes et du lien à la terre.

Lorsque les savoirs et savoir-faire disparaissent, c'est toute une base de connaissances sur la forêt qui est menacée. Les jeunes générations se détournent de leur identité et de leur héritage culturel pour s'orienter vers des activités dites «plus rentables». Les communautés finissent par négliger les activités de subsistance comme la chasse, la pêche et la culture en abattis, la fabrication d'objets domestiques (poteries, vannerie) au profit d'un modèle de consommation, non sans impact sur les modes de vie et l'environnement.

Afin de proposer une voie alternative, NatureRights a mis en place le programme des "Savoirs de la forêt", une approche systémique ayant pour objectif d'accompagner, valoriser et développer des initiatives locales s'appuyant sur les pratiques agro-écologiques inspirées des savoirs traditionnels.

Cette démarche vise à encourager la transmission de savoirs et savoir-faire des communautés et soutenir la création d'une économie locale basée sur les richesses culturelles et naturelles du territoire. Né au sein de la communauté Ashaninka au Brésil, en cours de développement en Amazonie, ce programme s'ancre maintenant en Guyane Française avec une équipe sur le terrain et la création du "Réseau des Savoirs de la Forêt".

HISTORIQUE EN GUYANE FRANÇAISE

Le programme "Les Savoirs de la Forêt a été initié en Guyane en 2017, dans le cadre d'une étude de faisabilité cherchant à créer le lien entre l'initiative brésilienne Ashaninka «Yorenka Atame» (école des savoirs de la forêt) et les communautés autochtones de Guyane, afin d'inspirer les porteur•teuse•s de projets vers un modèle de résilience et de renforcement culturel.

GENÈSE DU PROJET : «ÉCOLE DES SAVOIRS DE LA FORÊT» ASHANINKA

Le concept est né du modèle YORENKA ÃTAME, créé par le peuple Ashaninka entre le Brésil et le Pérou. Ce centre, destiné aux populations autochtones, a pour vocation la diffusion de pratiques durables de gestion des ressources naturelles fondées sur les savoirs traditionnels.
Ce modèle de développement œuvre à renforcer les valeurs traditionnelles reliant les humains à la Nature, à revitaliser les connaissances et pratiques ancestrales et à renforcer les identités culturelles. Réelle plateforme d'intégration et d'échanges entre différentes cultures amazoniennes, ce modèle agit de manière systémique sur le plan écologique, social, économique et culturel.

LA GUYANE : UN TERRITOIRE RICHE MAIS PEU VALORISÉ

CONSTITUÉE À PLUS DE 95 % DE FORÊT PRIMAIRE, LA GUYANE ABRITE UNE BIODIVERSITÉ ET UNE DIVERSITÉ SOCIOCULTURELLE EXCEPTIONNELLES.

Peuples Amérindiens, populations d'origine africaine (créoles et bushinengué), métropolitain•e•s, communautés d'origine asiatique et sud-américaines, créent une mosaïque de plus de 25 groupes ethniques différents.
Malgré la richesse de ce territoire et de ces cultures, la Guyane reste encore méconnue et peu valorisée.

De surcroît, les populations autochtones et traditionnelles, partagées entre les traditions ancestrales et l'évolution de la société, traversent une crise identitaire qui a pour conséquence l'accélération de la disparition des connaissances traditionnelles, l'effacement du lien à la terre et le délitement des structures sociales traditionnelles. Cette crise se traduit en Guyane par un taux de suicide alarmant chez les jeunes amérindien•ne•s.

LA NAISSANCE D'UN RESEAU LOCAL

En 2017, NR a conduit une étude de faisabilité du projet en Guyane Française. Cette mission sur le terrain s'est déroulée dans un contexte socio-politique tendu (mouvement d'avril 2017) et a mis en lumière les problématiques de ce territoire ainsi que les multiples atteintes aux droits des Peuples Autochtones.
Le bilan de cette étude a souligné que les disparités géographiques et culturelles entre les différentes communautés de Guyane demandaient à repenser le projet afin de le faire reposer sur un réseau d'initiatives locales.
L'idée du «Réseau des Savoirs de la Forêt» s'est initialement construite avec le collectif Jeunesse Autochtone de Guyane (JAG). L'objectif principal du réseau était la sauvegarde, la transmission et la valorisation de l'identité culturelle des Peuples Autochtones. Ainsi a été initié un travail d'identification d'initiatives et de porteurs de projets locaux.

LE RÉSEAU S'EST AINSI CRÉÉ AVEC UNE DIZAINE DE PROJETS RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE GUYANAIS, ET REPRÉSENTATIFS DE L'ENSEMBLE DE LA DIVERSITE CULTURELLE DE GUYANE.

DANS UN SOUCI D'HORIZONTALITÉ, ET AFIN DE CRÉER UNE STRUCTURE DE GOUVERNANCE LOCALE, L'ASSOCIATION «RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT» S'EST CONSTITUÉ OFFICIELEMENT EN 2020.

ORGANISATION

Le programme "Les Savoirs de la Forêt" développé en Guyane s'articule autour de trois structures, afin d'optimiser les complémentarités et favoriser les synergies entre les fonctions supports, l'apport de compétences extérieures et l'ancrage local des porteurs de projets.

NATURERIGHTS

NatureRights est une association loi 1091 créée en Janvier 2009 dont le siège est à Paris.
NatureRights a pour objet de soutenir, mettre en œuvre et promouvoir des initiatives relevant des «Droits de la Nature», entendus dans le sens de la reconnaissance du principe d'interdépendance qui relie les Hommes à la Nature.

Réunissant plusieurs pôles l'organisation agit selon une approche systémique, du plaidoyer à l'action de terrain auprès de multiples publics et dans des zones géographiques différentes afin de restaurer le lien Homme - Nature et l'harmonie au sein du Vivant. Nature Rights est à l'origine du programme "Les Savoirs de la Forêt" en Guyane en 2016.

NATURE RIGHTS GUYANE

"Nature Rights Guyane", établissement secondaire de NatureRights, est constitué en 2018, avec un siège à Cayenne et un numéro de Siret propre. Cette structure permet de salarier une équipe de coordination sur place et d'ancrer le projet localement (bureaux, subventions locales ect)

NRG a pour objet de mettre en œuvre le programme «Les Savoirs de la Forêt» en Guyane, notamment en apportant un appui technique aux porteurs de projets.
Les projets bénéficiant d'un accompagnement doivent être affiliés au programme des Savoirs de la Forêt et membres du Réseau des Savoirs de la Forêt.

LES SAVOIRS DE LA FORÊT – LE RÉSEAU - GUYANE FRANÇAISE

Le Réseau des Savoirs de la Forêt est une association locale réunissant une trentaine de membres actifs représentant les différentes communautés de Guyane.

Le RSF est affilié au programme «Les Savoirs de la forêt» par ses valeurs, sa mission et ses moyens d'action.

L'objectif du RSF est de créer des synergies entre les porteurs de projets issus des différentes communautés traditionnelles, favoriser le partage de savoirs et mutualiser les moyens de production.

ACTIVITÉS

L'OBJECTIF GENERAL : SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES PORTEURS DE PROJETS QUI S'INSCRIVENT DANS UNE DÉMARCHE DE VALORISATION, DE SAUVEGARDE ET DE TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS AUTOUR DE L'AGROÉCOLOGIE. Dans ce cadre NatureRights se positionne comme structure accompagnante auprès des projets qui ont préalablement adhéré au Réseau des Savoirs de la Forêt. NR apporte un appui à la coordination des activités du Réseau des Savoirs de la Forêt, qui a vocation à s'autonomiser. L'activité du programme "Les Savoirs de la Forêt" se structure autour de 4 pôles d'activités :

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

TRANSMISSION & ANIMATION RÉSEAU

DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES

COMMUNICATION & VALORISATION

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

NR Guyane propose un appui technique dans le but de soutenir, valoriser, renforcer et développer les projets ayant adhéré à la charte des Savoirs de la Forêt et étant affiliés au "Réseau des Savoirs de la Forêt".
L'équipe locale assure la mise en place d'un dispositif d'accompagnement global adapté aux besoins de chacun des projets, selon une approche pluridisciplinaire. L'objectif est de renforcer les projets et soutenir leur développement, afin de permettre, à terme, l'autonomisation des porteur•teuse•s de projet.

CHIFFRES CLÉS 2022

- **7 PROJETS BENEFICIANT D'UN ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, LOGISTIQUE ET DE COMMUNICATION**
- **120 000 € DE FINANCEMENTS OBTENUS**

.

1 CENTRE PANAKUH DES SAVOIRS DE LA FORÊT

SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK

MEMBRE RSF : Association Panakuh

RÉSUMÉ DU PROJET

Le CPSF est porté en partenariat entre l'association Panakuh qui met en lumière sa communauté d'appartenance depuis 2014, et l'association NatureRights, dans le cadre de son programme "Savoirs de la Forêt". A ce jour, le projet CPSF a bénéficié d'un financement de l'Office Français de la Biodiversité qui a permis l'initialisation et l'acquisition foncière, l'aménagement de la parcelle et la construction des premiers carbets traditionnels dédiés à l'hébergement et aux activités. Tous les tra-vaux ont été réalisés dans le cadre de chantiers participatifs, en présence du Chef coutumier du village Espérance, permettant ainsi de transmettre des pratiques de construction traditionnelles à des jeunes venu•e•s de toute la Guyane.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS 2022

ACTIVITÉS

ANIMATIONS ET ACTIVITES

- **04/2022 :** Organisation d'une journée chantiers participatifs et visites guidées.
- **06/2022 :** Animation pédagogique sur site avec une classe de CM1 de l'école Castor.
- **07/2022 :** Accueil de la première session de formation/récolte dans le cadre du projet Kolomo.
- **08/2022 :** Accueil d'un groupe de 3 scouts originaire d'Alsace en immersion sur le CPSF pendant 2 semaines.
- **09/2022 :** Animation SEDD avec une classe de CP de l'école Joinville Pascal sur le site CPSF ; Organisation d'une session "Carbets ouverts"
- **11/2022 :** Projection d'un film sur le centre dans le cadre du Festival Alimenterre.

AMENAGEMENT DU TERRAIN

- **04/2022 :** Construction des toilettes sèches.
- **09/2022 :** Construction du troisième carbet traditionnel.
- **10/2022 :** Aménagement du parking et viabilisation de l'accès au site.

ADMINISTRATIF & FINANCIER

- **01/2022 :** Démarrage de la convention dans le cadre de l'AMI Fabrique de Territoires via le financement du Ministère de la Cohésion des Territoires.
- **03/2022 :** Dépôt du dossier de candidature FNADT auprès de la Préfecture de Guyane.
- **04/2022 :** Signature de la convention avec la Préfecture de Guyane pour la subvention FNADT jusque décembre 2024.
- **07/2022 :** Clôture de la convention de financement de l'Office Français de la Biodiversité (signée en novembre 2019).

L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES

- 6 évènements et animations à destination du grand public et des scolaires
- 150 publics bénéficiares (tous publics confondus)
- 2 nouvelles convention de financement signées
- 110 000 € de budget sur l'année 2022

CAMPAGNE DE SOUTIEN :

Suite à l'incendie criminel ayant eu lieu sur le centre dans la nuit du 10 au 11 novembre 2022 et qui a entièrement détruit les carbets traditionnels Palikur présents sur l'abatti, une campagne de soutien a été lancée afin de récolter des dons pour aider à la reconstruction du centre

ICI

Le 11 novembre 2022, le CPSF a été victime d'un incendie criminel. Cet incident a eu l'effet d'un choc pour les équipes des associations Panakuh et NatureRights Guyane, mais les deux associations n'ont pas baissé les bras et font de leur mieux afin de relancer le projet.
Des chantiers solidaires ont d'ores-et-déjà été organisé fin 2022 afin de nettoyer le terrain des débris de bois, et de préparer le lieu aux prochains mayouris, qui auront pour but la reconstruction collective des carbets détruits.

PERSPECTIVES À VENIR :

- Chantiers solidaires pour la reconstruction des carbets détruits (Avril/Mai 2023)
- Construction d'un bungalow, ainsi que des sanitaires et point d'eau permettant l'accueil du public
- Construction d'une pépinière communautaire et d'une serre.
- Construction de la base de vie ERP « Etablissement Recevant du Public », bâtiment éco-responsable à l'intersection des techniques traditionnelles et modernes.

2 PARCELLE PÉDAGOGIQUE "WAYAMOU MEBO"

TERRE ROUGE (SAINT-LAURENT)

MEMBRE RSF : Richard FJEKE

RÉSUMÉ DU PROJET

Richard FJEKE, agriculteur Kali'na originaire du village de Terre Rouge, cultive deux abattis d'environ 1 hectare chacun, et situés sur la concession collective du village, sur lesquels il se rend à vélo.
Un abattis entouré de forêt inondable et au sol sableux, est ouvert depuis plusieurs années, et la diminution de sa fertilité pousse Richard à expérimenter des pratiques agroécologiques et agroforestières innovantes, à la recherche d'un équilibre adapté à sa pratique agricole. Il y a notamment délaissé la culture du manioc pour en faire une parcelle de fruitiers et de plantes médicinales très diversifiée, avec plus de 30 espèces plantées !
L'autre abattis est en bord de route du village, ouvert il y a deux ans, avec un sol limoneux et fertile, où Richard cultive le manioc pour produire de la cassave, du couac, du kachilipo et du cachiri.

Désireux de transmettre ses savoirs et sa culture, Richard a exprimé sa volonté de transformer l'un des abattis qu'il cultive en une parcelle pédagogique à destination des élèves de Guyane, grâce à laquelle il pourra animer des ateliers de transmissions, et permettre aux enfants du territoire de reconnecter avec leur nature environnante.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS 2022

ACTIVITÉS

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES :
16/07 : Animation à destination d'une dizaine d'enfants sur l'abattis de Richard

24/09 : Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, les enfants ont appris à transformer le manioc ainsi qu'à graver des calebasses

L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES

- 3 animations/chantier solidaire organisé
- 50 participants sur les différentes actions
- 1 convention de financement signée
- 10 000 € de subvention obtenus

CHANTIERS SOLIDAIRES :
18/06 : Mayouri (chantier solidaire) organisé afin de nettoyer le terrain

3 JARDIN DE YANOU - BELLEVUE

BELLEVUE (IRACOUBO)

MEMBRE RSF : Lucinda et Samuel GUNTHER

RÉSUMÉ DU PROJET

L'abattis de Samuel et Lucinda Gunther, situé sur la Concession Collective du village de Bellevue présente une large diversité de variétés de plantes : maraîchères, médicinales, fruitières. Il présente donc un très grand potentiel de valorisation d'une alimentation naturelle et saine auprès de tous types de publics, lors des animations pédagogiques mais aussi lors de formations et ateliers. Lucinda et Samuel sont membres de l'association Nono'l Dupo Wa qui porte le projet de marché communautaire au village de Bellevue.
A moyen termes, ils souhaitent également développer une activité agro-touristique et pouvoir accueillir les curieux au cœur de leur abattis.

ACTIVITÉS

- 12/06/2022 : construction d'un petit carbet traditionnel pour accueillir des producteurs du village lors du marché
- 15/07/2022 : journée d'ateliers pédagogiques autour de la transformation du manioc
- 09/07/2022 : organisation du 5ème anniversaire du marché de Bellevue avec des producteurs du village, des jeux Kali'na, des projections et débats, des démonstrations de transformation traditionnelle du manioc, des danses traditionnelles, un concert de Sampula...

4 KU MATU - AVEC LA FORÊT

ROURA

MEMBRE RSF : Association GRAND PAYS / Association KU MATU

RÉSUMÉ DU PROJET

Ce projet est né au coeur de l'association Grand Pays dès 2012 autour d'un rêve : créer un village agroforestier, éco-lieu de tous les possibles, un centre de ressources et d'innovations de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement afin d'inspirer d'autres initiatives dans la région et d'envisager durablement l'avenir. Après de longues années d'attente pour l'obtention du foncier, Waldi Saaki, membre fondateur de l'association Grand Pays, signe en 2019 un bail emphytéotique sur 30 ans pour un terrain de 25 hectares en forêt secondaire dans la commune de Roura, qu'il remet par convention au collectif Ku Matu.

Ainsi, le rêve Ku Matu, «avec la forêt» en langue Saramaka, s'ancre dans la réalité avec l'autoconstruction d'un premier carbet (case traditionnelle ouverte en bois) et la mise en place de deux petits abattis (parcelles agricoles traditionnelles d'Amazonie) au milieu des grands arbres.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS 2022

ACTIVITÉS

STRUCTURATION :
13/03 : AG Constitutive de l'association KU MATU

CONSTRUCTIONS :
- Finalisation du pont
- Avancement de la construction d'un carbet traditionnel

CHANTIERS AGRICOLES :
- L'élagage des pois sucrés puis les plantations de kouzous et patates en l'air
- Le nettoyage d'un sous bois pour la construction d'une nouvelle parcelle agricole (interrompu par les fortes pluies)
- Le nettoyage de la bordure du terrain pour préparer à la plantation de cacaoyers
- La récolte des bananes, des ananas et des kouzous

DÉVELOPPEMENT D'UN PÔLE LOW-TECH :
- Rencontre organisée avec l'association française Le Low Tech Lab
- Essais de créations de machines utiles au terrain et issues de techniques low-tech

LOW-TECH :

"Mise en œuvre de technologies simples, peu onéreuses, accessibles à tous•tes et facilement réparables, faisant appel à des moyens courants et localement disponibles (dont la réutilisation ou le recyclage d'objets et/ou de matériaux usuels)"

source : https://youmatter.world/fr/definition

L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES

- **42 chantiers participatifs organisés**
- **Une vingtaine de bénévoles rencontré•e•s**
- **1 association créée**
- **2 500€ de subvention accordés**

COMMUNICATIONS & BÉNÉVOLES :
- **4-6/06 :** Participation au festival Alternayana (Cayenne)

L'occasion pour l'équipe de parler du projet et recruter des nouveaux•elles kumatien•ne•s en étant présent•e•s sur le stand du Réseau des Savoirs de la Forêt

- **5-12/08 :** Accueil d'une équipe de trois scouts des guides de France en contrat avec le RSF pour un programme humanitaire

- **ÉTÉ 2022 :** Campagne de recherche de bénévoles

L'organisation de chantiers participatifs ("mayouris") tous les samedi - exceptés les jours de précipitations intenses - a permis de faire grandement avancer le projet.

FINNANCEMENTS :
13/07 : Obtention du soutien financier du Fonds de Dotation Pierre Rabhi à hauteur de 2 500 €. La subvention obtenue a été utilisée afin de se procurer le matériel nécessaire à la construction de machines expérimentales et low-tech.

5 L'ABATTIS PÉDAGOGIQUE DE PROSPÉRITÉ

VILLAGE PROSPÉRITÉ

MEMBRE RSF : Atopo W+P+

RÉSUMÉ DU PROJET

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche de favoriser le lien des élèves à la nature, l'école primaire Pierre Thérèse a souhaité porter un projet d'ampleur réunissant tous les niveaux, en partenariat avec l'association du village Atopo W+P+. Situé à une vingtaine de km de Saint-Laurent, le village est entouré de forêt où les habitants kalin'a perpétuent les activités traditionnelles (pêche, chasse, artisanat...). L'objectif est de co-construire un espace ludique de transmission avec les habitants du village et un support pédagogique en milieu naturel pour développer les compétences scolaires. Ce projet a vocation à devenir un lieu auto-géré par les élèves et s'inscrit comme un véritable levier de sensibilisation à la connaissance et la préservation des écosystèmes.
Il est constitué de trois espaces complémentaires : l'abattis, la forêt et la crique.

Concertation : 5 réunions de co-co,structruction du projet
Les rôles :

- *L'école Pierre Thérèse :* porteur du projet
- *Atopo W+P+ :* partenaire privilégié
- *NR Guyane :* partenaire dans le montage et la coordination du projet
- *RSF :* partenaire pour la mise en lien avec les acteurs du réseau, et la réalisation d'animations thématiques.

Animations : 2 animations ont été réalisées, dont une sortie de toute l'école sur l'abattis pédagogique d'Awala-Yalimapo

6 VILLAGE TRADITIONNEL YWA

SAUT-SABBAT (MANA)

MEMBRE RSF : FÉDÉRATION LOKONO

RÉSUMÉ DU PROJET

La Fédération Lokono de Guyane accompagne le projet du village Arawak de Ywa, situé à Saut-Sabbat (Mana), dans une démarche de valorisation du patrimoine culturel et naturel. La première étape de ce projet est la construction d'un carbet traditionnel Arawak au centre du village permettant d'accueillir des évènements, des ateliers de transmission, rencontres inter-culturelles...

ACTIVITÉS

- Mars 2022 : 1ère rencontre avec les membres de la fédération Lokono autour du projet de développement du village Ywa, situé à Saut-Sabbat sur la commune de Mana
- 02/04/2022 : Adhésion de la FLG en membre actif du Réseau des Savoirs de la Forêt
- 23/04/2022 : Réunion d'échanges et de travail collectif pour le dépôt d'un dossier de subvention dans le cadre de l'appel à projet Te Me Um de l'Office Français pour la biodiversité, pour la construction d'un carbet traditionnel de transmission des savoirs Lokono au sein du village Ywa

7 CARBET DE TRANSMISSION DES SAVOIRS WAYANA

TALUEN (MARIPASOULA)

MEMBRE RSF : Itenköm Wayana Apalaï

RÉSUMÉ DU PROJET

Projet de construction d'un carbet traditionnel en feuilles de waï au village de Taluen, avec une équipe de deux sachants et deux jeunes. L'objectif est de favoriser la transmission des savoirs Wayana dans le cadre de la construction d'un carbet qui aura vocation à accueillir des ateliers pour la transmission au sein du village.

ACTIVITÉS

Appui à la rédaction du projet avec l'association Itenköm.

Financement :
Dépôt et obtention d'une demande de subvention auprès de la Direction des Arts et de la Culture - 8 000€

Perspectives :
Début du chantier en février 2023

TRANSMISSION & ANIMATION RÉSEAU

En 2022, la coordination et l'animation d'activités entre les membres du "Réseau des Savoirs de la Forêt" a permis de :

- Promouvoir la transmission des savoir-faire inter et intracommunautaires sur la pharmacopée guyanaise, l'abattis, la transformation traditionnelle de produits locaux *(ex: manioc)*.
- Sensibiliser les plus jeunes générations
- Développer des synergies entre les associations membres.
- Mutualiser les ressources et les moyens de production.
- Favoriser le partage d'expériences .
- Renforcer la capacité de résilience des communautés.

LE RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT

HISTORIQUE DU RSF

2018 Déclaration de l'établissement secondaire NatureRights en guyane Constitution du réseau des savoirs de la forêt en guyane

2019 Signature de la charte a l'occasion de l'eco-festival alternayana

2020 Création de structure locale affiliee au programme des savoirs de la forêt

ACTIVITÉS ENTRE LES MEMBRES

- Ateliers de transmission des pratiques agricoles ancestrales et agroécologiques
- Formations
- Animations pédagogiques dans les écoles et sur les parcelles pédagogiques des membres.
- Mayouris (chantiers participatifs) interculturels

CHIFFRES CLÉS 2022

3 ATELIERS

6 MAYOURIS

2 FORMATIONS

17 ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

10 FINANCEMENTS OBTENUS
(dont 2 exclusivement dédiés au fonctionnement du Réseau)

ORGANISATION & GOUVERNANCE

En Guyane, le Réseau des Savoirs de la Forêt est né de l'initiative de Nature Rights et de plusieurs associations et porteurs de projets locaux. Il a été incubé par NR en 2018 en tant que comité de pilotage et s'est officiellement structuré sous la forme d'une association Loi 1901 en 2020.

Affilié au programme "Les Savoirs de la Forêt", le Réseau des Savoirs de la Forêt s'appuie à ce jour sur une structure de gouvernance locale. La gouvernance est partagée au sein d'un conseil d'administration collégial regroupant agriculteurs, artisans, guides, botanistes... et les activités sont coordonnées par l'équipe de coordination locale de Nature Rights Guyane.

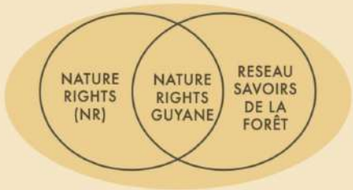

A ce jour, le RSF fédère une trentaine d'associations et porteurs de projets répartis sur l'ensemble du territoire œuvrant pour la valorisation et la transmission des savoirs et savoir-faires locaux portant sur l'agroécologie, l'agro-transformation, l'artisanat, l'architecture traditionnelle (carbets), l'éco-tourisme...

CARTE DES MEMBRES DU RSF

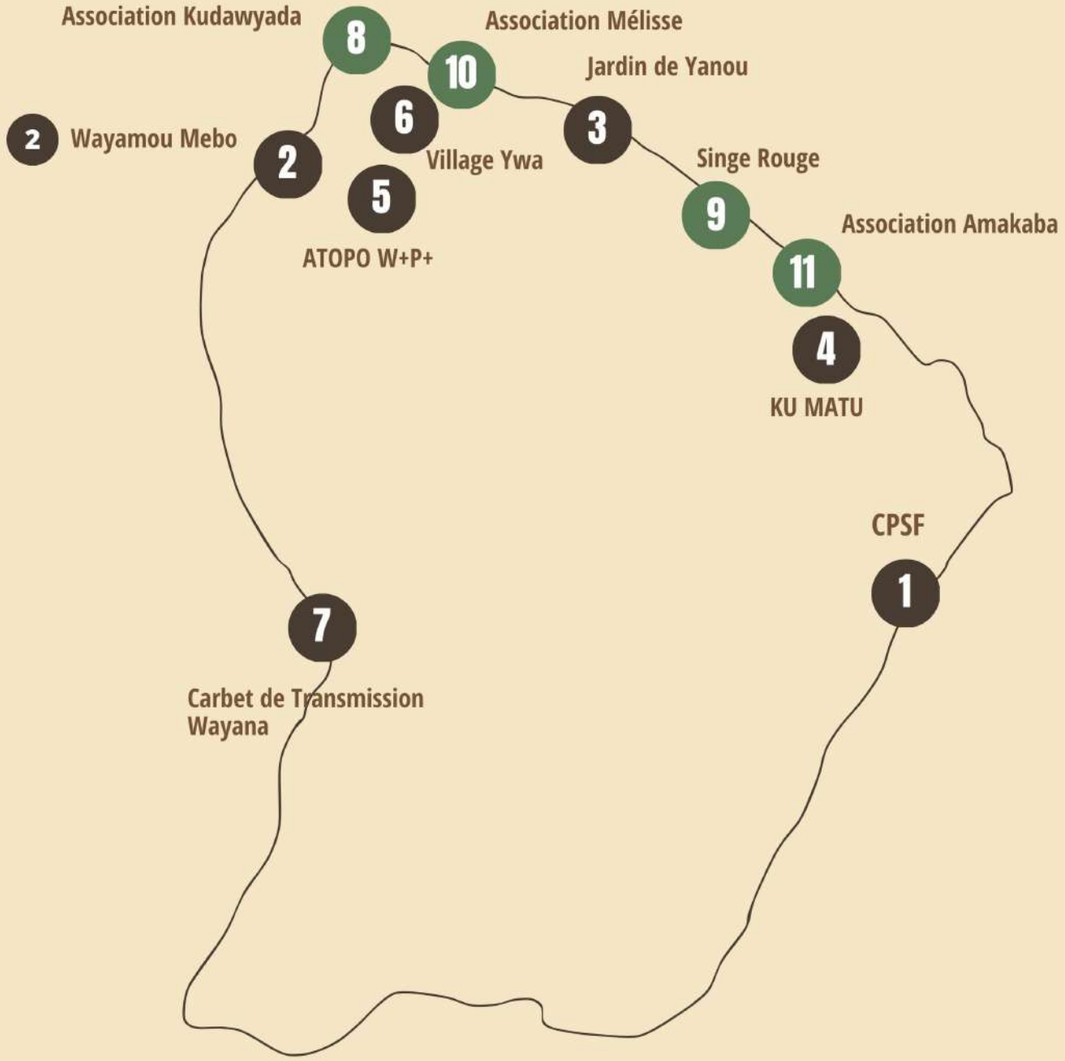

PROJETS DES MEMBRES ACTIFS ACCOMPAGNÉS EN 2022

1. CENTRE PANAKUH DES SAVOIRS DE LA FORÊT (St-Georges)
2. WAYAMOU MEBO R.FJEKE (Terre-Rouge)
3. JARDIN DE YANOU - NONO'L DUPO WA (Bellevue)
4. KU MATU (Nancibo)
5. ATOPO W+P+ / ÉCOLE PIERE THÉRÈSE (Prospérité)
6. VILLAGE YWA - Fédération Lokono (Mana)
7. CARBET DE TRANSMISSION - ITENKÖM (Taluen) / PISCICULTURE

MEMBRES ACTIFS

8. ASSOCIATION KUDAWYADA (Awala-Yalimapo)
9. FERME AGROECOLOGIQUE DU SINGE ROUGE (Matiti)
10. ASSOCIATION MÉLISSE (Mana)
11. ASSOCIATION AMAKABA (Rémire-Montjoly)

1 ATELIERS & FORMATIONS

Suite aux changements des conditions des pratiques agricoles *(comme la réduction du temps de jachère et la sédentarisation des abattis)* les porteurs de projet ont fait part de leur intérêt pour l'apprentissage de nouvelles pratiques agroécologiques pour s'adapter aux nouvelles conditions qu'ils rencontrent sur leurs parcelles.

Dans ce cadre, le Réseau des Savoirs de la Forêt met à disposition de ses membres et des habitants des villages concernés des formations et des ateliers gratuits pour leurs apporter des réponses et des techniques adaptées aux temps actuels.

En plus de renfoncer leur capacité de résilience, ces temps d'échanges facilitent le partage des connaissances, des expériences et des pratiques agro-écologiques des membres. Et permet de créer une communauté d'entraide et de bienveillance.

FORMATIONS & ATELIERS 2022

- **02.04** - Atelier de concertation sur les thématiques agroécologiques souhaitées par les membres du réseau pour l'année 2022 lors de l'AG du RSF, Cayenne
  - 30 participants du RSF
- **15.05** - réunion de travail collectif sur l'organisation des deux ateliers autour des plantes aromatiques et médicinales
  - participants du RSF
- **17.06** - Formation Lombricomposte par la MFR de Mana
  - 3 participants du RSF
- **04. & 05.07** - Formation lutte contre les Bio agresseurs & association et rotation de culture par la MFR de Mana
  - 3 participants du RSF

MANA, AWALA-YALIMAPO, CAYENNE

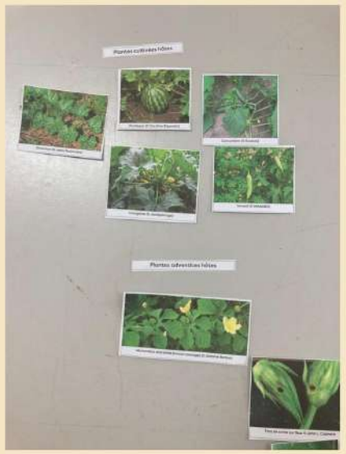

PERSPECTIVES 2023

- Organisation de trois ateliers autour des plantes aromatiques et médicinales
  - Février - Kourou
  - Avril - Saint-Laurent-du-Maroni
  - Juillet - Saint-Georges-de-L'Oyapock

2 MAYOURIS & VISITES

Présent dans toutes les communautés guyanaises sous différents noms, le mayouri ou chantier participatif est une pratique qui rassemble les membres d'une famille, d'un village et d'une communauté autour d'une tâche agricole ou de construction le temps d'une journée voir plus. C'est un événement intergénérationnel, un moment de solidarité, d'entraide, de partage et d'apprentissage qui joue un rôle primordial dans la cohésion de groupe au sein de la communauté.

L'ensemble des membres du Réseau des Savoirs de la Forêt ont à cœur de pérenniser cette pratique et de valoriser le lien social, intergénérationnel et intercommunautaire qu'elle permet.

En ce même sens, des visites de parcelles pour tout publics mais aussi pour les bailleurs ont été proposé courant 2022 afin de mettre en valeur les agriculteurs et le travail fournis.

BELLEVUE, PROSPERITE, MANA, MATITI, SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK, TERRE ROUGE

MAYOURIS

Les mayouris font aujourd'hui partie intégrante de la dynamique du réseau. En 2022, **cinq chantiers participatifs** ont été organisés auxquels les membres du réseau, les sympathisants et les membres du village étaient invités à participer. Plus de **90 participants** ont été référencés lors de ces activités.

Historique des Mayouris 2022

(par ordre chronologique)

Saint-Georges-de-l'Oyapock

- **Centre Panakuh des Savoirs de la Forêt**
  - Date : **03.04.2022**
  - Participant.e.s : **12**
  - Mission : Visite et montage d'une serre

Photo du CPSF

Marché de Bellevue

Bellevue

- **Place du village avec l'association Nono'l Dupo Wa**
  - Date : **10.05.2022**
  - Participant.e.s : 20
  - Mission : Construction de carbets pour le marché de Bellevue

Terre-Rouge

- **Abattis Wayamou Mebo de Richard Fjeke**
  - Date : **18.06.2022**
  - Participant.e.s : **10**
  - Mission : entretien de l'abattis

Abattis Wayamou Mebo

Terrain de l'association Mélisse

Mana

- **Sur l'abattis de l'association Mélisse**
  - Date : **10.07.2022**
  - Participant.e.s : 15
  - Mission : Entretien de l'abattis

Savane Matiti, Macouria

- **Sur la ferme agricole Singe-Rouge de Shirley Jean-Charles**
  - Date : **22.10.2022**
  - Participant.e.s : **45**
  - Mission : Ateliers Participatifs et Volontaire, 500 mise en semis & découverte de la parcelle

Photos du 22.10.2022

VISITES

Historique des Visites 2022

(par ordre chronologique)

Prospérité

- **Rencontre de l'association du Village Atopo WePe**
  - Date : **15.05.2022**
  - Participant.e.s : **10**
  - Découverte du poulailler, de la serre, de la pépinière et du carbet communautaire

Photo du 15.05.2022

Visite de l'abattis et sortie fleuve sur l'Iracoubo

Bellevue

- **Visite de 2 projets en partenariat avec l'association Peupl'En Harmonie -**
  - Date : **22.09.2022**
  - Participant.e.s : **15**
  - Organisé pendant la Semaine Européenne du Développement Durable - SEDD
  - L'abattis **Jardin de Yanou** de Lucinda et Samuel Gunther & **Camp Kalapana** de Donovan Philipp

3 ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Depuis 2020, le pôle animation pédagogique du RSF a évolué en deux programmes distincts :

- **L'abattis dans l'Assiette** est un projet pédagogique en partenariat avec le parc naturel régional de la Guyane - *PNRG*. Par le biais d'animations ludiques, les membres du RSF, porteurs de projet et animateurs proposent un éveil aux enjeux de l'éducation à l'environnement et aux développement durable à la jeunesse guyanaise sur des temps scolaire et périscolaire.
  - les objectifs sont de :
    - sensibiliser les jeunes guyanais.es aux enjeux de la préservation de l'environnement et de l'alimentation durable.
    - valoriser les modes d'agriculture traditionnels et agro écologiques qui assurent un accès à une alimentation saine, locale et durable.
    - renforcer le lien intergénérationnel entre agriculteurs et enfants au sein d'un même village par la valorisation du patrimoine culturel et la transmission des savoirs et savoir-faire

- **L'abattis Pédagogique** est la continuité du programme "L'abattis dans l'assiette". Cet axe tend à pérenniser ces actions en développant un réseau d'abattis pédagogiques dans les villages de Guyane. L'objectif est de créer des espaces d'apprentissage en nature, permettant à la fois la transmission des savoirs de la communauté et l'acquisition de compétences scolaires, sur un lieu autogéré par les élèves eux-mêmes.

OBJECTIFS

Sensibiliser les jeunes des villages à la gestion durable des ressources naturelles et à la préservation de la biodiversité , en facilitant l'appropriation et la transmission des pratiques culturelles et agricoles.

CHIFFRES CLEFS 2022

- **17** animations pédagogiques réalisées
- **517** enfants bénéficiaires
- **10** écoles et **18** classes bénéficiaires
- **10** zones bénéficiaires
- **6** villages autochtones & **3** autres communes de Guyane & **1** ville métropolitaine
- **370** livrets pédagogiques imprimés
- **6** abattis et **7** porteurs de projet mis en valeur

PARTENAIRE OPÉRATIONNEL

Le Parc Naturel Régional de la Guyane (PNRG) est un outil de développement, de gestion et d'aménagement au service d'un territoire et de ses habitants.

Dans le cadre de sa mission d'éducation et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité, un animateur du PNRG est intervenu sur les activités d'inventaire de la faune et de la compréhension des interactions animaux-plantes-hommes.

THÉMATIQUES

Les trois grandes thématiques traitées sont l'agriculture traditionnelle et l'agroécologie, la biodiversité et l'alimentation durable.

- **AGRICULTURE TRADITIONNELLE & AGROECOLOGIE**

Notions abordées : Cycle naturel du monde végétal, culture de l'abattis, pratiques agroécologiques, espèces cultivées et leurs usages (alimentaire, artisanal, médicinal), récolte et cueillette durable.

- **BIODIVERSITE**

Notions abordées : Les différents écosystèmes, la faune et la flore locale, les interactions entre les hommes, les animaux et les plantes, reconnaissance des espèces végétales et animales sur les parcelles.

- **ALIMENTATION DURABLE**

Notions abordées : les liens entre alimentation, santé et environnement, le patrimoine alimentaire local, produits bruts et produits transformés, la saisonnalité, la lutte contre le gaspillage alimentaire.

AWALA-YALIMAPO, BELLEVUE, CAYENNE, ESPÉRANCE, MACOURIA, PROSPÉRITÉ, RÉMIRE, SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK, TERRE ROUGE

L'ABATTIS DANS L'ASSIETTE

Le projet pédagogique “L’abattis dans l’assiette” s’inscrit dans une approche systémique portée par Nature Rights, en partenariat opérationnel avec le Réseau des Savoirs de la Forêt en Guyane, ayant pour objectif la valorisation du patrimoine naturel et la transmission des savoirs traditionnels locaux.

Historique des animations pédagogiques 2022

(par zone et type d'animation scolaire ou périscolaire)

Terre-Rouge, Saint-Laurent-du-Maroni

1. Animation pédagogique hors cadre scolaire sur l'abattis Wayamou Mebo de Richard Fjeke

- **16.07.2022**, Animation découverte de la faune et de la Flore de l'abattis & plantation
  - **10** enfants du village de Terre-Rouge et d'Espérance
- **24.09.2022**, Animation transformation de manioc traditionnel Kali'na
  - **30** enfants du village de Terre-Rouge et de Prospérité

Photo sur l'abatis Wayamou Mebo

Photo atelier transformation manioc, Terre-Rouge

Bellevue, L'abattis "Le Jardin de Yanou" de Lucinda et Samuel Gunther

1.Animations pédagogiques périscolaires

- **15.07.2022**, Animation découverte de la faune et de la Flore de l'abattis & Transformation Manioc traditionnel Kali'na.
  - **15** enfants du village de Bellevue.
- **01.10.2022**, Participation à l'animation DD Jardine, à Macouria.
  - **6** enfants du village de Bellevue accompagné de Lucinda Gunther.
  - Découverte de la ferme les Magnolias, mise en semis, visite du Jardin Botanique de Macouria et participation à la Balade contée.

Photo de l'atelier transformation manioc, Bellevue

Photo de la ferme Magnolias, Macouria

Photo de l'atelier transformation manioc, Espérance

Espérance

1.Animation pédagogique périscolaire

- **23 & 24 07.2022**, Animation transformation de manioc traditionnel Kali'na sur 2 jours, de la ceuillette à la dégustation.
  - **24** enfants du village d'Espérance, de 6 à 18 ans.

Cayenne, Rémire-Montjoly & Macouria

1.Animations pédagogiques en cadre scolaire.

- **03.06.2022**, Animation découverte de la Faune et de la Flore de l'abattis, Mini-jeu d'association de la plante aux fruits et aux produits transformés & dégustation.
  - **40** élèves
  - **2** classes d'école primaire de Cayenne
  - Organisée lors du Festival **Alternayana**

Photo d'Alternayana

- **22.09.2022**, Animation découverte de la cacaotière de l'association Amakaba à Rémire-Montjoly.
  - **20** enfants scolarisés à la maison.
  - Organisée lors de la Semaine Européenne du Développement Durable - SEDD

Photo de l'animation d'Amakaba

Photo de l'animation sur la Ferme Singe-Rouge

2.Animations pédagogiques périscolaire

- **22.10.2022**, Animation découverte de la Faune et de la Flore de la Ferme Singe-Rouge de Shirley Jean-Charles.
  - **10** enfants de 5 à 14 ans
  - Organisé pendant la Semaine Européenne du Développement Durable - SEDD

Photo animation du 10.03.2022

Photo animation du 23.09.2022

Photo animation du 13.06.2022

Saint Georges de L'Oyapock

1.Animation pédagogique sur l'abattis du Centre Panakuh des Savoirs de la Forêt

- **10.03.2022**, Visite guidée, inventaire Faune & Flore et plantation.
  - **46** élèves de maternelle et CE2-CM1 de l'Ecole Gabin
- **13.06.2022**, Animation plantation, inventaire Faune et Flore et mise en semis
  - **24** élèves de CM1 de l'Ecole Elie Castor
- **23.09.2022**, Animation proposée lors de la Semaine Européenne du Développement Durable sur l'inventaire de la faune et la flore et initiation des usages des plantes et fruits cultivés de la parcelle.
  - **20** élèves de CP de l'Ecole Elie Castor

2.Animation pédagogique en Classe

- **06.04.2022**, Sensibilisation à l'alimentation Durable, association des produits bruts aux produits transformés
  - **35** élèves de L'Ecole Gabin

Photo animation du 06.04.2022

Panakuh SAVOIRS AMÉRINDIENS DE GUYANE

NATURERIGHTS

Awala-Yalimapo / Prospérité

Menant un projet d'abattis pédagogique dans leur village, toute l'écolede Prospérité sont venus visiter l'abattis pédagogique de Kudawyada et rencontrer les écoliers et écolières d'Awala-Yalimapo afin d'échanger sur leurs projets d'abattis.

- **02.12.2022**, Animation découverte de l'abattis de Kudawyada, Plantation, Temps d'échange, Pratique et découverte du Génipa, Mise en semis, Animation faune et flore du PNRG.

  - **97** élèves de l'école de Prospérité et **20** élèves d'Awala-Yalimapo

Photos de l'animation du 02.12.2022

PROGRAMME TRANSATLANTIQUE

Animations pédagogiques en cadre scolaire lors de Festival Climax Odyssée - Tiers-lieux Darwin-Ecosystème, Bordeaux.

Dans le cadre du Festival Climax orienté cette année 2022 sur les droits de l'Eau, une intervention d'un artisan et membre du RSF s'est déroulé à Bordeaux: Aimawalé Opaya, également chef coutumier du village de Taluen.

Il a proposé à la jeunesse bordelaise d'allier l'imaginaire des créatures des fleuves de la Garonne et du Maroni pour créer ensemble un maluwana - ciel de case - et ainsi les initier à un savoir-faire exceptionnel.

- **09.09.2022**, Animation découverte et création d'un maluxana.
  - **120** élèves
  - **5** classes d'écoles élémentaires de Bordeaux

Photo de l'animation maluwana, Bordeaux

4 GOUVERNANCE & VIE ASSOCIATIVE

Né sous l'impulsion de l'association Nature Rights dans le cadre du programme "Savoirs de la Forêt - Guyane", le Réseau des Savoirs de la Forêt est depuis mars 2020 une association collégiale, pilotée par un conseil d'administration représentatif des différentes communautés et porteurs de projets qui le constituent.
Progressivement, le RSF a pris de l'ampleur, intégrant de nouveaux membres actifs, sympathisants, bénévoles, et structurant son modèle de fonctionnement et de gouvernance.
Au cours de l'année, le pôle de vie associative du Réseau des Savoirs de la Forêt s'est donc également développé.

A - GOUVERNANCE

02.04.2022 : Assemblée Générale :

Réunis sous le carbet du Graine Guyane, les membres de l'association ainsi que plusieurs structures partenaires ont répondu présentes, notamment l'Office Français de la Biodiversité, l'association Peupl'en Harmonie, ainsi que l'Agroforesterie. Un temps de bilan et de réflexion sur les perspectives d'évolution du RSF

- **14-15.05.2022 : Séminiaire du RSF :** Organisation d'un séminaire pour rassembler les membres du réseau et re-définir ensemble les valeurs et moyens d'actions du RSF à travers plusieurs ateliers d'intelligence collective. Cette rencontre a permis de faire un premier bilan de l'évolution du RSF après 2 ans d'existence, ajuster les valeurs communes et les volontés d'évolutions pour les années à venir

B - VIE ASSOCIATIVE

- **Conseil d'Administration :**

Le RSF est administré depuis sa création en mars 2020 par un Conseil d'administration collégial dont les membres, au nombre maximum de 20, se partagent la co-présidence. Il s'agit à la fois de membres "personnes morales", représentant une association, ou de membres "personnes physiques"
Pour cette année 2022, le Conseil d'administration était constitué des membres suivants :

- Jacob Jutte - Association Panakuh
- Samanta Novella - Association Nature Rights
- Marie-Line Janot - Association Kudawyada
- Lucinda Gunther - Association Nono'l Dupo Wa
- Philippe Enguehard - Association Ku-Matu
- Richard Fjeke
- Maxime Cobigo
- Xavier Desbois
- Massiri Gueye
- Chloé Moulard
- Sofia Marty

- **Adhésion** :

L'année 2022 aura recensée une dizaine de nouvelles adhésions. Il s'agit à la fois de structure associative porteuse de projet qui ont souhaité adhérer au titre de membre actif du RSF (association Mélisse, Amakaba, Fédération Lokono), ou au titre de membre sympathisants (Ferme biologique Bonne Semence, Dévelop du Sens, Terra Da Danza)

- **Intégration au Conseil d'Administration du Graine Guyane**

Fort de son expérience en animation et transmission des savoir-faire traditionnels, le RSF a été sollicité par le Graine Guyane, association tête de réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable, pour intégrer son Conseil d'Administration. Cette intégration a été premièrement validé par le CA du RSF en Assemblée Générale, puis votée par l'Assemblée Générale du Graine Guyane en septembre 2022.

DEVELOPPEMENT DE FILIERES & STRUCTURATION

Afin de pérenniser les actions du Réseau des Savoirs de la Forêt, et ainsi de permettre un appui durable aux porteur•teuse•s de projet du Réseau, le développement de filières est indispensable.
Cet axe correspond donc essentiellement à un travail de co-consturction de modèles économiques viables basés sur la richesse des savoir-faire et des connaissances des porteurs de projets. Son développement repose également sur des logiques de partenariats aves des structures tierces, engagées sur des thématiques complémentaires et avec lesquels des collaborations sont envisageables.
Les enjeux de structuration des modèles de partenariats et de collaboration entre les membres du Réseau, ainsi qu'avec les acteurs partenaires sont donc incontournables.

GIEE

Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

Réunion du 04/03/2022

1 DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES

A - CRÉATION D'UN GIEE

Dans l'optique de pérennisation des actions du RSF, le développement et la structuration de filières éco-responsable basées sur la richesse des savoir-faire et de la nature guyanaise est indispensable. Dans cette optique, Nature Rights Guyane, dans le cadre du programme "Savoirs de la Forêt œuvre aujourd'hui à la structuration d'un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental. Ce processus s'appuie sur la dynamique collective du RSF et vise à mobiliser les acteurs volontaires de développer des activités économiques à partir de leur savoir-faire ou leur production autour d'un projet commun. Cette phase de structuration devra se prolonger jusqu'en juin 2023 pour ensuite passer à une phase opérationnelle.

GIEE

Les Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental sont des groupements favorisant l'émergence de dynamiques collectives prenant en compte à la fois des objectifs économiques et des objectifs environnementaux, en favorisant la mise en place de dynamiques au niveau local.

source : Ministère de l'Agriculture

ACTIVITÉS 2022

AVRIL : 1ère réunion d'échange autour du dispositif GIEE avec les 8 membres participants suite à l'AG du RSF à Cayenne

MAI :

- 2e réunion d'échange suite au séminaire de structuration du RSF à Awala-Yalimapo
- Préparation des grilles de questionnaire pour l'évaluation des ambitions personnelles et collectives des futurs membres du GIEE

PERSPECTIVES FUTURES

- **FÉVRIER 2023 :** Organisation de la 3ème réunion de concertation pour définir les valeurs fondamentales et les objectifs collectifs structurant le GIEE.
- **AVRIL 2023 :** Recrutement d'un stagiaire en M2 Agronome à Sup Agro Montpellier en appui à la structuration du GIEE et l'élaboration des grilles de diagnostic agro-écologiques.
- **JUILLET 2023 :** Dépôt des statuts et officialisation du GIEE

FINANCEMENTS 2022

DAAF (10 000€)

B - PROJET BSFG KOLOMO

Porté par la pépinière guyanaise l'Agroforestière le projet Kolomo consiste en la création d'une banque de semences forestières Guyanaise. L'objectif étant de permettre la mise en pépinière et la reproduction d'essence forestière utilisée en bois d'œuvre, en artisanat ou encore dans les système agro-forestier et ainsi contribuer à une gestion durable des ressources naturelles.
Soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, le projet a bien avancé en 2022 et les membres du réseau ont eu l'occasion de mettre la main à la pâte. Le RSF a en effet noué un partenariat avec l'agroforestière pour venir en appui sur la phase de récolte des semences en forêt. Une première session de récoltes a été réalisée avec l'association Panakuh dans une approche de transmission intergénérationnel entre des jeunes et moins jeunes de la communauté Palikur.

ACTIVITÉS 2022

- Concertation avec l'Agroforestière pour l'élaboration du plan d'action
- **JUILLET :** Réalisation de la première session de récolte sur le CPSF en partenariat avec Panakuh
- Participation aux enquêtes réalisées dans le cadre d'un rapport de stage encadré par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) sur la mise en place du label "Végétal Local" en Guyane.

2 STRUCTURATION

A - ACCOMPAGNEMENT LA FRANCE S'ENGAGE (LFSE)

En novembre 2021, Nature Rights Guyane via le programme "Savoirs de la Forêt" faisait partie des 16 lauréats de la Fondation la France s'engage pour l'innovation sociale et solidaire. Cette récompense, outre une enveloppe de financement sur trois ans, a également ouvert un processus d'accompagnement structurant par des agences spécialisées en diagnostic stratégique, juridique, communication et numérique.

Le lancement du diagnostic stratégique réalisé par l'agence Co-Consulting initié en septembre 2021 s'est clôturé en janvier 2022 avec la restitution d'un livrable complet. Un grand nombre d'acteurs composant l'écosystème du programme ont pu être interrogés (membre du CA, salarié.e.s, financeurs, partenaires...).

Le livrable final intégrait un diagnostic SWOT du programme "Les Savoirs de la Forêt" (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces), un tableau de présentation des enjeux de développement, ainsi qu'un diagramme de transformation pour répondre à ces enjeux.

A la suite de ce diagnostic, les axes prioritaires d'accompagnement ont pu être définis.

Les différents chantiers ont donc été mis en oeuvre avec l'appui d'agence spécialisé :

- Accompagnement Juridique : Impact Lawyers
- Accompagnement numérique : Simplon / Fantastique Bazar
- Accompagnement Communication : Agence YZ
- Formation à la mesure d'impact : Agence Phare
- Formation au stratégie d'essaimage : Scale Changer

Plusieurs livrables ont pû être réalisés permettant de préciser la stratégie d'évolution du programme "Les Savoirs de la Forêt", ainsi que les outils de mise en œuvre. Cette dynamique devra se poursuivre tout au long des trois années d'accompagnement de la France s'Engage.

Les **9 et 10 décembre 2022**, le Directeur Général et le Coordinateur Antilles-Guyane de la France S'engage sont venus sur place, en Guyane, pour présenter leur fondation et rencontrer les futur•e•s participant•e•s de leur Concours officiel.

ils ont ainsi assisté à l'inauguration de L'Accordeur, nouveau tiers lieux associatif du GES Aprosep à Cayenne et ont pu visiter le marché de Noël de la commune de Regina, auquel participait l'association Panakuh (voir p. 11), le tout accompagnés des équipes de NatureRights Guyane et des membre du RSF.

B - ATELIERS DE CONCERTATION INTER-STRUCTURES

4 JUIN 2022 :
Atelier de concertation "Accompagnement des initiaitives de valorisation des savoir-faire traditionnels

Dans le cadre du festival Alternayana, Nature Rights Guyane et le Réseau des Savoirs de la Forêt, avec l'appui du Graine Guyane, ont organisé un atelier de concertation inter-structure sur l'accompagnement des initiatives de valorisation des savoir-faire traditionnels. Cet atelier répondait au constat que de nombreuses structures œuvrent en Guyane sur ces thématiques, mais qu'il y a entre elles un manque de concertation et de mutualisation.
Une dizaine de structures, associatives ou institutionnelles ont accepté de participer à cet atelier.

A l'issue de cet atelier de multiples perspectives ont pu ressortir afin de permettre de meilleures dynamiques collectives, et donc favoriser les stratégies d'accompagnement et de soutien des initiatives locales et des porteur•teuse•s de projets engagé•e•s pour la valorisation de leur patrimoine.

PERSPECTIVES FUTURES

SEPTEMBRE 2023 : Réunion de restitution et de concertation avec les différents acteurs ayant participé au premier atelier.

COMMUNICATION & VALORISATION

Afin de mettre en valeur nos activités au sein de la Guyane mais aussi en métropole, nos équipes et membres du RSF ont participé à des événements locaux et internationaux tels que des festivals et des marchés.

Le partage de nos activités en direct ce font principalement sur nos réseaux sociaux et sur notre page internet.

Instagram : savoirs_de_la_foret & Facebook : Réseau des savoirs de la Forêt

1 ÉVÉNEMENTS

Pour valoriser le programme Savoirs de la Forêt et les membres du RSF, nos équipes ont participé à des événements en tout genre et dans divers territoires. Incluant des :

- festivals
- conférences
- manifestation grand public

CHIFFRES CLEFS 2022

- Participation à **6** événements
- Près de 5000 personnes touchées sur l'ensemble de l'année

Historique des événements 2022

Festival Alternayana 2022

Du 3 au 5 juin 2022 - Cayenne

- Mise en place d'un stand de valorisation
- organisation d'animations pour des groupes de scolaires
- programmation de table-ronde
- un atelier de concertation entre les membres du réseau

5 ans du Marché de Bellevue

Samedi 9 Juillet 2022

- tournoi de volley intercommunal
- de nombreux petits jeux traditionnels (le poteau...)
- des stands de savoureux produits locaux proposés par les exposant.e.s et par l'association Nonol' dupowa.

Semaine Européenne du Développement Durable - SEDD

Du 26 septembre au 02 octobre 2022 - Sur toute la Guyane

- Des animations pédagogiques ont été proposées pour valoriser les pratiques traditionnelles qui gravitent autour de l'abattis.
- Plusieurs acteurs ont pu valoriser leurs projets lors de ces animations et visites de terrain : Amakaba, Centre Panakuh des Savoirs de la Forêt, Richard Fjeke, Lucinda et Samuel Gunther, Donovan Philipp.

Photos de la SEDD 2022

GREEN DAYS

Vendredi 18 Novembre 2022, Cayenne

- Stand de valorisation de l'Association Panakuh
- Atelier création de bracelet Palikur avec un groupe scolaire (15 enfants)

Festival Alimenterre

Du 15 Octobre 2022 au 30 Novembre 2022-
Sur toute la Guyane

Dans le cadre du festival national AlimenTerre, porté localement par plusieurs associations guyanaises, le RSF a organisé 3 évènements pour valoriser l'alimentation locale, saine et durable.

- Un atelier participatif organisé à la ferme du Singe Rouge, chez Shirley Jean-Charles, le 22 octobre 2022 :
  - 30 adultes & 10 enfants
  - Réalisation de 500 semis maraichers
  - 1 animation faune et flore

- Théâtre de Macouria, le 23 octobre 2022 : Projection/Débat du film "AMUKA, L'EVEIL DES PAYSANS CONGOLAIS"
  - 15 personnes

- CPSF - St-Georges de l'Oyapock le 02 novembre 2022 : Projection/Débat du film "Pour quelques bananes de plus" & animation découverte du CPSF
  - 15 personnes

2 CONTENU ET RÉALISATION

Le Réseau des Savoirs de la Forêt et Nature Rights Guyane s'engagent à mettre en valeur leur porteurs de projet et leurs actions menés en créant de nombreux contenue.

En 2022, nos équipes ont créé :

- une vidéo de promotion du marché de Bellevue pour l'anniversaire des 5 ans
- Participation à Radio Mayouris Campus pour parler de notre programmation du Festival AlimenTERRE
- 4 posters, dont :
  - 1 pour le Centre Panakuh des Savoirs de la Forêt
  - 1 carte de Guyane localisant tous les projets du réseau
  - 1 pour le projet de l'association Ku Matu
  - 1 pour le projet de marché de l'association Nono'l Dupo Wa

- Une carte postale spécial Centre Panakuh des Savoirs de la Forêt

- 2 Newsletters

Perspectives 2023:
Réalisation d'une vidéo de promotion du programme "Savoir de la Forêt" par studio La Loutre.

Historique de nos Réseaux Sociaux en 2022

En 2022, les réseaux sociaux du Programme "Savoirs de la Forêt", pages Facebook & Instagram de Nature Rights et du Réseau des Savoirs de la Forêt ont permis à nos followers de suivre le panel de nos activités :
Durant cette année on référence :

savoirs_de_la_foret

- Couverture de la page Instagram :
  1 026
- Nb de Followers de la page :
  310
- **189** stories de réalisés
- **17** Publications Instagram

Réseau des savoirs de la Forêt

- Couverture de la page Facebook :
  13 179
- Nombre de Followers de la page :
  845
  - Les followers sont majoritairement des femmes
  - La tranche d'âge le plus touché : l**es 25 - 34 ans**
- **85 publications** facebook réalisés

CONTACTS

rsf.guyane@gmail.com

https://savoirsdelaforet.org

https://vimeo.com/user15235251

15 Rue George Guéril, Cayenne (97300)

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE ET VOTRE SOUTIEN

MEMBRES

PARTENAIRES

CRÉER UNE CULTURE DE L'ENGA-GEMENT

> SELVA
> CLIMAX ODYSSEE

2022

2022: CLIMAX "L'EAU, NOTRE DESTIN COMMUN"
Partenaire du festival Climax sur un parcours thématique pluridisciplinaire autour des droits des ecosystemes aquatiques, la valorisation des savoirs traditionnels, et pratiques rituelles autochtones.

2021

2021 : SELVA, PLAIDOYER POUR LES PLANTES MÉDICINALES
Bar à plantes itinérant et éphémère & campagne de sensibilisation pour mobiliser l'opinion publique sur notre relation au règne végétal et aux médecines traditionnelles. Plaidoyer pour libérer les plantes médicinales et revendiquer notre souveraineté sur le vivant et sur notre santé.

2020

2019

2019: CLIMAX "AMAZONIE OU LE DERACINEMENT DU MONDE"
Partenaire du festival Climax proposant un parcours thématique pluridisciplinaire et une suite d'événements orientés vers la promotion des Droits de la Nature et des Droits de l'Amazonie, vus comme une solution systémique au "déracinement du Monde".

2018

2018 : LE CODE AMAZONIEN @ CONSULAT GAITÉ
Exposition itinérante sur l'Amazonie, avec un focus particulier sur la Guyane, proposant un parcours complet (art et artisanat autochtone, projections, conférences et débats...) afin de sensibiliser à la richesse de ce territoire et de ses cultures, et encourager à la nécessaire reconnaissance des Droits de la Nature et des Droits des Peuples Autochtones.

2017

2016

2015

2014

2013

2012 "SAMAUMA, ARBRE DE VIE"
Campagne sur l'Arbre de Vie (Samauma), une approche artistique et culturelle sur la valeur immatérielle de la Samauma, symbole universel de l'Arbre de Vie, pilier des écosystèmes, au centre de la cosmologie autochtone d'Amazonie.

2012

2012 "ONE MAN ONE TREE"
Opération au Sommet de la Terre à RIO+20.
Installation artistique visant à soutenir des projets de reforestation, en partenariat avec Electronic Shadow et l'artiste Naziha Mestaoui.

2011

2011 - "RÊVOLUTION" AVEC SEA SHEPHERD
Campagne faisant la promotion des méthodes d'action directe de Sea Shepherd, exposition de Barbara Veiga, Festival de Cannes, Monaco et Paris.

2010

2010 - AVATAR @ FESTIVAL DE CANNES EN SOUTIEN AU YASUNI ITT
Mobilisation sous forme d'une pétition artistique en soutien à la création du fond fiduciaire du Parc Yasuni ITT en Equateur, en partenariat avec le film "Avatar".

NR produit des évènements culturels. Utilise des modes d'expressions divers et variés (éditos, animations, expositions, installations, conférences...) pour construire des récits engagés et immersifs, entre parcours sensoriels et plaidoiries.

L'objectif ? Réinvestir la place de la Nature dans l'imaginaire collectif. Porter les valeurs des «Droits de la Nature» auprès du grand public dans des milieux hétéroclites. Apporter un éclairage sur les enjeux écologiques et sociaux des territoires ruraux. Inviter à plus de responsabilité et conscience.

Cette activité permet aussi de valoriser les projets du terrain (création de contenus auprès des communautés, valorisation d'initiatives porteuses de sens...) et de créer des ponts entre acteurs de terrain et milieux urbains.

En 2020 et 2021, le covid et les confinements à répétition ont ralenti nos activités évènementielles. L'exposition itinérante « le Code Amazonien » a pu faire un pop-up au Consulat en Décembre 2021. Un nouveau projet a vu le jour en 2021: SELVA BAR initié au Consulat Voltaire avec le NatureRights et le GANG.

FESTIVAL CLIMAX

NATURERIGHTS EST PARTENAIRE DE L'AVENTURE DARWIN ET DE SON FESTIVAL D'ÉCO-MOBILISATION CLIMAX. CHAQUE ANNÉE, CE SONT DES DIZAINES DE MILLIERS DE FESTIVALIERS MOBILISÉS AUTOUR DE CAUSES QUI NOUS RELIENT DANS UNE COMMUNAUTÉ DE DESTIN FACE AUX GRANDS ENJEUX PLANÉTAIRES : LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ, ET LES DROITS DU VIVANT, LA SOLIDARITÉ ENVERS LES RÉFUGIÉS ... POUR FAIRE GRANDIR L'ARCHIPEL DES CONSCIENCES.

EN 2022, AU SEIN DE CLIMAX, NR ET TOUS SES HUBS ONT PROPOSÉ UN VOYAGE MOUVEMENTÉ À TRAVERS LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU : TROIS JOURS POUR ÉVEILLER LES CONSCIENCES, TRANSMETTRE DES VALEURS ET DONNER L'ENVIE D'AGIR, AVEC LA PARTICIPATION DE LEADERS AUTOCHTONES, D'ORGANISATIONS MILITANTES, D'ARTISTES ENGAGÉS.

Le festival Climax s'est tenu les 7,8,9,10 Septembre à Darwin Écosystèmes sur le thème de l'eau et du droit des écosystèmes aquatiques. En tant que partenaire, NR a participé à l'ensemble de la programmation autant coté village des activites, que du coté des conférences, des ateliers et des concerts.

Climax fut un beau moment de retrouvailles et de cohésion pour tout l'écosystème hétéroclite autour de NatureRights, avec les équipes et hubs du côté de la GARN, du RSF Guyane, des Ecosyndicats et de WildLegal...

> LES GRANDS TÉMOINS

NR a mobilisé ses réseaux pour inviter des leaders autochtones membres de la GARN tel que Tom Goldtooth, Erena Rangimarie Rhöse, mais aussi les leaders de Guyane Aimawale Opoya, chef coutumier du village de Taluen sur le Haut Maroni, et artisan Wayana, et sa sœur Linia Opoya.

Climax a également permis de retrouver de grands leaders habitués du festival tel que le Chef Raoni Metuktire et sa délégation Kayapo, ou encore CHEF PAPOU et Haïdar El Ali, autant de porte-paroles de nos luttes.

Climax s'est cloturé avec grâce sur le thème de l'eau avec la chanteuse Imany invitée également par le biais du réseau de NatureRights.

RECONNAÎTRE DES DROITS A LA NATURE ET AUX ECOSYSTEMES AQUATIQUES

Plusieurs organisations membres du HUB EUROPE & du RÉSEAU FRANCOPHONE de la GARN ont profité du festival CLIMAX pour se rassembler et créer un temps fort sur la campagne commune sur les droits des écosystèmes aquatiques.

> L'ATLAS DES ECOSYSTÈMES AQUATIQUES SUJETS DE DROITS

De plus en plus d'écosystèmes sont reconnus comme sujets de droit grâce aux initiatives et aux jurisprudences qui fleurissent partout dans le monde. A l'occasion de CLIMAX, une plateforme a été mise en place afin de géolocaliser tous les mouvements connus en ligne.

https://www.garneurope.org/rights-for-aquatic-ecosystems-in-europe/

> UNE FRESQUE MURALE

Pour les mettre en valeur, l'artiste engagée Hélène dos Santos a peint sur un mur de Darwin l'atlas des droits des écosystèmes aquatiques en live tout au long du festival. Les intervenants et le public ont été invités à participer. La fresque est restée afin de créer une empreinte durable et sensibiliser tout le public de Darwin dans l'année.

> DIFFUSION DU FILM «IMPUNITY»

un documentaire par Alizée Dubois présentant un voyage à travers differents cas d'écosystèmes menacés ou détruits et les solutions possibles de la justice environnementale à travers la reconnaissance de l'écocide, les droits de la nature, le paradigme occidental ... pour peut-être, mettre fin à cette impunité.

> ATELIERS & CONFERENCES

Plusieurs Tables Rondes se sont tenues au sujet de l'Eau et des Droits de la Nature, en particulier "La reconnaissance juridique des fleuves et rivières", En partenariat avec Wild Legal et la Fondation Danielle Mitterrand" portant sur la personalité juridique des rivières et "We are Water", en partenariat avec Nature Rights et GARN portant un regard philosophique sur notre relation au vivant.

LA GUYANE À L'HONNEUR

> CONFERENCE SUR L'ORPAILLAGE ILLEGAL

Les leaders de Guyane Aimawale Opoya, chef coutumier du village de Taluen sur le Haut Maroni, et artisan Wayana, et sa sœur Linia Opoya ont pu s'exprimer sur contamination des cours d'eau du fleuve Maroni due à l'orpaillage illégal ainsi que les manquements du gouvernement à prendre les mesures adéquates.

> RENCONTRE AVEC LES ESPRITS DE LA NATURE

Au coeur du festival, un atelier pédagogique animé par la famille Opoya et NatureRights Guyane a permis à plus d'une centaine d'élèves de Bordeaux de rencontrer les "esprits Wayana". Aimawale Opoya a raconté les mythes des créatures aquatiques qui ornent le Maluwana - Ciel de Case. Le ciel de case est une pièce centrale du tukusipan (espace ceremoniel) pour protèger lieu de vie collective, d'échanges et ceux qui s'y rassemblent. Il rappelle l'histoire de la communauté, et ses motifs constituent les mythes fondateurs du peuple, de sa relation à la Nature et aux esprits de la forêt. Les élèves furent invités à créer de grands maluwana participatif sur lequel créatures et esprits de la Garonne, du Maroni et d'ailleurs ont uni leurs forces protectrices.

COMMUNITY ORGANIZING SCHOOL

La Community Organizing School a pour but de Mobiliser et former les citoyen. ne.s pour gagner les batailles écologiques locales en organisant les communautés victimes de la pollution aux pesticides.

A cause des pesticides, certaines zones n'ont plus accès à l'eau potable comme dans ce village en Alpes-de-Haute-Provence.

Pour protéger nos communs, les alliances citoyennes proposent une community organizing school au travers deux ateliers pour partager des outils, méthodes et expériences afin d'organiser les riverains intoxiqués par les agro-toxiques, mener des batailles locales et obtenir des victoires.

Au village des activites plusieurs sessions de formations ont eu lieu avec le public afin de former les bordelais et organiser des groupes d'organisers sur la region connue pour des taux de pollution éleves a cause du vin.

AU VILLAGE DES ACTIVISTES

> SENSIBILISATION DU PUBLIC AU VILLAGE DES ACTIVISTES

Au village des activistes, le stand "Rights for Water" regroupait tout l'ecosysteme hétéroclyte de NatureRights. Ainsi, les membres de la campagne des Droits de l'eau (GARN et les membres du Réseau régional d'organisations), Wild Legal, le Reseau des Savoirs de la Forêt, les Alliances citoyennes se sont regrouppés autour d'un totem afin de sensibiliser le public, vendre des pièces d'artisant, organiser des ateliers et former de nouvelles communautés à œuvrer pour la reconnaissance des droits de la nature en Europe.

SELVA BAR

PLAIDOYER POUR LES PLANTES MÉDICINALES

AU CONSULAT, NR A INITIÉ AVEC GANG LE "SELVA", UN BAR À PLANTES ITINÉRANT ET ÉPHÉMÈRE, ET UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION VISANT À MOBILISER L'OPINION PUBLIQUE SUR NOTRE RELATION AU RÈGNE VÉGÉTAL ET AUX MÉDECINES TRADITONNELLES, ET PORTER UN PLAIDOYER POUR LIBÉRER LES PLANTES MÉDICINALES ET RESTAURER NOTRE SOUVERAINTÉ SUR LE VIVANT SUR ET LE CORPS.

« SELVA » est une initiative visant à mobiliser l'opinion publique sur notre rapport aux plantes et soutenir les démarches de plaidoyer pour libérer les plantes médicinales et renouer avec le règne végétal.

A travers le "SELVA BAR", un bar pop-up résident au Consulat, l'initiative vise à informer le grand public sur les plantes médicinales, expérimenter des formules gustatives, et sensibiliser aux enjeux autour de la médecine traditionnelle et l'herboristerie.

Ce projet a été couplé à une pépinière de plantes médicinales sur le Rooftop du Consulat et a pour prévision une campagne de Street planting, et la création d'une base de contenus sur les Savoirs traditionnels autour des plantes. L'initiative travaille également à une campagne de plaidoyer juridique à destination des bureaux européens et nationaux qui régissent les normes sur les plantes.

https://www.leconsulat.org/herbal-bar/

L'objectif : sensibiliser et informer sur les plantes médicinales, se réapproprier les savoirs traditionnels liés à la nature, renouer avec la nature, revendiquer la souveraineté du vivant face aux normes européénnes et nationales de plus en plus contraignantes concernant les médecines traditionnelles, et l'herboristerie.

En cette période de pandémie, se réapproprier la santé, la souveraineté sur le corps et apprendre à se guérir par soi-même devient un enjeu essentiel.

Le bar a ouvert une dizaine de fois en 2022, à l'occasion, entre autres, des soirées SOUFFLE au Consulat.

Cette initiative réunit déjà de multiples acteurs autour de valeurs et volontés communes comme le GANG, Nature-Rights, Le Consulat, Guayapi, Pamacee ...

TERRI-TOIRES EN TRANSI-TION

- GOLONDRINA LABS (PARAGUAY)
- LA LUZ (PORTUGAL)
- LE CONSULAT (PARIS)

2022

2022 : «A LUZ» QUINTA DOS LUCENAS
A LUZ est un nouveau projet initié en 2021 dans l'alentejo au Portugal, visant à créer un oasis autosuffisant sur un domaine de 30 hectares composé d'un village de vacances, d'un Palacio et d'une plantation d'oliviers.

2021

2021 : GOLONDRINA LABS AU PARAGUAY
Une expérience territoriale basée sur une exploitation agricole à grande échelle, afin de créer une ferme pilote de la transition écologique économique et sociale, en se basant sur les contraintes d'une entreprise. Les expériences cherchent à préfigurer le récit d'un changement de paradigme par la construction d'alternatives concrètes sur le terrain.

2020

2020 -2021 : LE CONSULAT VOLTAIRE (PARIS 11)
Troisième Consulat au cœur de Paris, avenue Parmentier, pour une durée de deux ans sur 3000m2 de bâti. Tiers-Lieu de construction des alternatives urbaines comprenant une résidence d'artistes, des espaces culturels, un lieu de vie et des bureaux. Établissement fermé en 2020 et en partie en 2021 à cause du COVID.

2019

2019 : LA BASE (PARIS 11)
NatureRights est une des associations fondatrices du lieu dit La Base Paris, un coworking regroupant les principales associations du mouvement climatique : Alternatiba Paris, le Consulat, Notre Affaire à tous, le Mouvement, ANV COP21, FAIR[e], Utopia, Partagez c'est sympa et 350.org

2018-2019
Collaborations multiples avec Darwin, Mains-Tenants, la suite du monde... Montage du TEP, Territoire d'Ecologie Populaire.

2018

2018 : COLLABORATION "LE CONSULAT DE LA GAITE", MICRONATION EPHÉMÈRE PARIS 14E
Le deuxième Consulat, en Juin 2018, a investi une surface de 3000 m² Paris 14ème pour une durée de 6 mois, pour y créer un espace urbain des alternatives, dont les visites ont atteint des pics de 15.000 personnes par mois.

2017

2016 : LE CONSULAT DE LA RUE BALLU, MICRONATION EPHÉMÈRE PARIS 9E
Premier Consulat ouvert fin 2016 à Paris 9ème. Le Consulat a fédéré, en l'espace de trois semaines, une centaine d'acteurs de l'écologie et de l'Economie Sociale et Solidaire, et totalisé environ 6000 entrées.

2016

2016 : NUIT DEBOUT
Participation active au mouvement « Nuit Debout » à Paris République. Partage de bureaux au médiacenter, animation des assemblées, coordination avec les mouvements étrangers, inter-orgas.

2015

2014

2014 : G.A.N.G. GROUPE D'ACTION NEO GREEN
Création de l'association GANG, avec une équipe issus des milieux artistiques et de la nuit, qui sera la tête de proue des Tiers-lieux engagés, à travers la création du Consulat suivi de la Base.

Dans un momentum de remise en question de nos sociétés, il est nécessaire de se réinventer. Pour ce, NatureRights investit des territoires pour créer des **espaces d'expériences et de démonstrations des solutions de demain** et préfigurer une société plus juste et durable.

Tiers lieux urbains, micro-nations, territoires culturels, territoires en transition, oasis... ces espaces-temps incarnent localement et concrètement les luttes globales afin de :

→ co-construire un système alternatif, orienté vers plus d'autonomie et de résilience.

→ expérimenter des innovations et des nouvelles formes de gouvernance afin de créer des modèles

→ promouvoir et fédérer les acteurs du changement

→ sensibiliser un public urbain à un mode de vie plus éthique & responsable

En quête de modèles tel que : les communs, l'autosuffisance, l'autonomie, l'économie sociale et solidaire, l'écologie, la gouvernance participative, la solidarité, l'innovation et la technologie, la culture, le biomimétisme ... autant de mouvements, d'initiatives et d'actions venus d'horizons différents afin de remettre du sens et des valeurs dans le "vivre ensemble" partager des valeurs et une volonté commune de construire un avenir plus juste pour tous.

Depuis 2016, NatureRights participe au lancement et/ou au développement de cette dynamique multiforme : Mouvement d'occupation "Nuit Debout", micronation "le Consulat", tiers lieu associatif "La Base", explorations d'éco lieux autonomes "Mains-tenant", "la suite du monde", "TEP Menilmontant"... autant de laboratoires des futurs souhaitables qui célèbrent l'autonomie, le sens et l'éthique. NatureRights investi des territoires de multiples manières, par l'occupation, l'animation, la création de contenus liés à son champ d'action, le recrutement d'acteurs et la mobilisation des réseaux pour créer des passerelles entre les mondes.

En 2022, deux nouveaux types de projets et de territoires ont été initiés: une *estancia* "Golondrina Labs" pour travailler sur la transition agricole à grande échèle, et un Oasis : La Luz pour créer un lieu autosuffisant.

GOLONDRINA LABS

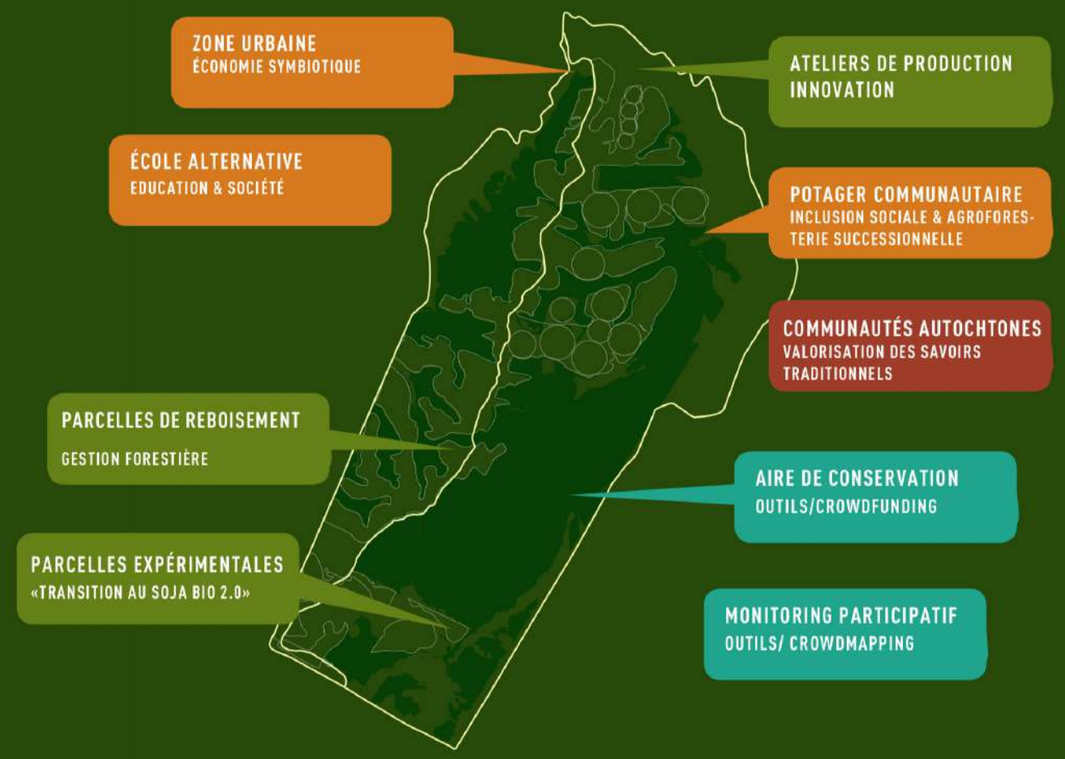

«GOLONDRINA LABS» EXPERIENCE DE TRANSITION D'UNE ESTANCIA AGRICOLE

GOLONDRINA LABS EST UNE EXPÉRIENCE TERRITORIALE BASÉE SUR UNE EXPLOITATION AGRICOLE À GRANDE ÉCHELLE «GOLONDRINA». GOLONDRINA LABS CHERCHE À CRÉER UNE FERME PILOTE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, EN SE BASANT SUR LES CONTRAINTES D'UNE ENTREPRISE. LABORATOIRE DU VIVANT SOUS TOUTES SES FORMES, L'APPROCHE SYSTÉMIQUE DES EXPERIENCES CHERCHE A PRÉFIGURER LE RÉCIT D'UN CHANGEMENT DE PARADIGME PAR LA CONSTRUCTION D'ALTERNATIVES CONCRÈTES SUR LE TERRAIN.

2021 : DÉBUTS DU PROJET DE "GOLONDRINA LABS" AU PARAGUAY

→ MISSION PRÉPARATOIRE DE TERRAIN

En 2021, des membres de NR se sont rendus au Paraguay dans le cadre d'une mission de terrain, de Janiver à Juin, afin d'étudier la faisabilité d'un projet de transition d'une exploitation agricole à grande échèle. Cette étude a abouti à la mise en place de "GOLONDRINA LABS", une expérience territoriale afin de créer une ferme pilote de la transition écologique, économique et sociale, en se basant sur les contraintes de l'entreprise PAYCO.

LE CONTEXTE DU PROJET

→ LA ESTANCIA GOLONDRINA

«Golondrina» est une propriété de 23.900 hectares située au Paraguay, dans le département de Caazapá.

Cette propriété se dédie à la production agricole, essentiellement basée sur la monoculture OGM de soja, maïs, avoine et blé (6.650 ha), à l'élevage de bovins (5.000 hectares) et à la gestion forestière. Au sein de Golondrina, se trouve une réserve naturelle de forêt primaire de 13.500 ha, la «Reserva Natural Ypeti» qui abrite des communautés autochtones, soit environ 500 personnes de l'ethnie Guarani MBYA.

Golondrina appartient à PAYCO, un des plus grands groupes agricoles du Paraguay, gérant 136.600 hectares dans le pays. Son capital est à 100% étranger, appartenant à une holding au Luxembourg, qui se trouve actuellement en vente de ses actifs suite à la faillite du groupe bancaire Espirito Santo en 2014.

→ LE SOJA TRANSGÉNIQUE

Le Paraguay est un des principaux producteurs de soja en Amérique du Sud, avec le Brésil et l'Argentine, le trio appelé « República Unida de la Soja ». Il figure parmi les cinq premiers producteurs de soja au monde et parmi les dix premiers exportateurs de viande bovine. Le modèle de développement promu par l'agriculture intensive du soja se caractérise par d'importantes conséquences écologiques, sociales et économiques, bien connues : déforestation, épuisement des sols et pollution des eaux, empoisonnement des communautés autochtones, mécanisation de l'agriculture, concentration de richesses, accaparement de terres, précarité, économie tournée vers l'exportation, expropriation des communautés autochtones...

UN TERRITOIRE D'EXPERIMENTATION IDÉAL

La Estancia Golondrina concentre nombre de ces symboles du capitalisme et adresse les principaux défis de la région, en tant que grande propriété de capital étranger, basée sur la monoculture, fondée exclusivement sur une économie d'exportation de matières premières, dépendante des marchés de la bourse de Chicago. Ceci implique une gestion hors sol, au détriment des communautés, des ressources locales et des écosystèmes.

Le projet « Golondrina Labs » cherche à créer une ferme pilote de la transition, en s'articulant avec les réalités de l'entreprise, afin d'en faire des expériences diffusables et reproductibles dans la région.

G Labs aura pour but de construire des modèles de transition écologiques, économiques et sociaux qui soient ancrés dans la réalité quotidienne de la ferme, s'articulant avec les dynamiques de l'entreprise et selon ses contraintes économiques, sociales et de gestion.

L'objectif est de mettre en place plusieurs programmes de transition en s'appuyant sur le personnel de l'entreprise : (1) programme agricole visant une transition progressive vers du soja organique ; (2) dynamiques communautaires et économie symbiotique visant à mener une gouvernance inclusive et développer des alternatives économiques et de création de valeur (potager, usage inclusif de la terre, création de productions locales constituant des alternatives au Soja ; (3) appui aux communautés locales et autochtones ; (4) conservation de la réserve naturelle (création de corridors), et recherche de leviers de valorisation économique a sa préservation. Ces programmes seront diffusés sur une chaîne vidéo, afin de diffuser les expériences, promouvoir les méthodologies et inspirer d'autres agriculteurs.

L'objectif est de faire de Golondrina un territoire pilote, centre de ressource, de diffusion et de formation. **CONÇU COMME UN LABORATOIRE DU VIVANT SOUS TOUTES SES FORMES, L'APPROCHE SYSTÉMIQUE DES EXPÉRIENCES MENÉES CHERCHE A PRÉFIGURER LE RÉCIT D'UN CHANGEMENT DE PARADIGME PAR LA CONSTRUCTION D'ALTERNATIVES CONCRÈTES SUR LE TERRAIN.**

PROGRAMME AGRO MICRO-ORGANISMES EFFICIENTS (EM)

→ CONTEXTE

Le programme agricole a été initié avec l'introduction de la technologie de micro-organismes efficients (EM), une technologie basée sur l'usage de champignons et des bactéries endogènes qui ont la capacité de reconstituer la vie microbienne des sols et, utilisés spécifiquement, constituer un contrôle microbiologique des parasites et des maladies.

En effet, dans le système agricole conventionnel, on constate une augmentation de la résistance aux produits chimiques de certains ravageurs, maladies et mauvaises herbes. Cela conduit à une augmentation

considérable de l'utilisation de produits chimiques d'année en année, menant, non seulement à une augmentation considérable des coûts de production, mais aussi à l'augmentation des nuisances environnementales, pollution, errosion des sols en détruisant l'activité microbienne ect.
L'utilisation des EM vise à inverser cette tendance.

→ A PROPOS DES MICRO-ORGANISMES EFFICIENTS (EM) ET DE LEUR FONCTIONNEMENT

Les micro-organismes sont des bactéries, des levures et des champignons qui peuplent les sols. Il existe différents types de micro-organismes efficients parmi lesquels les bactéries photosynthétiques, les bactéries lactiques, les bactéries fixatrices d'azote, les actinomycètes, les levures et les champignons;

Les EM se comportent comme de petites usines biochimiques. Ils fonctionnent selon une synergie complexe, exerçant des fonctions complémentaires en symbiose : les résidus des uns servent de nourriture aux autres, et le résultat final est la production d'une grande quantité de nutriments tels que vitamines, acides aminés, acides organiques et antioxydants. Ainsi ils transforment les éléments (minéraux, matières organiques, etc.) en nutriments assimilables par les plantes. La synthèse de ces substances favorise la croissance et le développement des plantes.
Ainsi, l'application de EM rétablit la synergie des sols appauvris, ralentit leur développement et l'activité des micro-organismes nuisibles. La microflore s'enrichit et l'écosystème microbien trouve progressivement un nouvel équilibre, tandis que les agents pathogènes se raréfient. Ce nouvel équilibre, vivant, transforme progressivement les sols et les rend plus résistants aux maladies. Associée à l'adoption de pratiques agro-écologiques (matières organiques, rotations et combinaisons de cultures, travail limité du sol, paillage, cultures de couverture et engrais verts, etc.), l'application de EM a une fonction régénératrice en agriculture.

LE PROJET AGRICOLE A GOLONDRINA

Dans le cadre du projet de transition écologique de Golondrina Labs, suite à la visite de la «estancia Pindoty» une exploitation agricole pionnière en utilisation de EM à grande échèle, il a été décidé de mettre en place un projet pilote à Golondrina sur une parcelle expérimentale, s'appuyant sur la production et application de micro-organismes efficients et de techniques de «Bio-Control».

LE BUT DE LA DÉMARCHE EST DE RÉDUIRE DE 60% LA QUANTITÉ D'INTRANTS CHIMIQUES UTILISÉS EN AGRICULTURE, PROGRESSIVEMENT SUR TROIS ANS D'EXPÉRIMENTATION.

SELON LES RESULTATS OBENUS PAR L'EXPERIENCE MENÉE SUR LA PARCELLE PILOTE, IL EST ENVIS&GÉ ENSUITE D'EN GÉNÉRALISER L'USAGE AFIN DE DÉVELOPPER, SUR L'ENSEMBLE DE L'EXPLOITATION, UNE CULTURE DE SOJA PLUS ÉCOLOGIQUEMENT DURABLE ET, PROGRESSIVEMENT, ALLER VERS UNE PRODUCTION 100% ORGANIQUE.

L'utilisation des EM permet de créer, progressivement dans le temps, un système de gestion intégrée avec une plus grande symbiose afin de supprimer les parasites, les mauvaises herbes et les maladies, en agissant sur :

> La réduction progressive des produits agrochimiques potentiellement dangereux remplacés par des produits biologiques servant de bio-fongicides et de bio-insecticides.

> Favoriser la biodiversité au sein d'une rhizosphère saine, ainsi que l'orientation des assimilats (nutriments du sol).

> Améliorer la relation synergique entre la plante et son environnement, tant en surface qu'en profondeur.

> Augmentation de la tolérance des plantes au stress, réduction de la dépendance aux produits chimiques pour lutter contre les maladies, les ravageurs et l'apport en nutriments.

> Réduction des coûts de production

Ces pratiques s'avèrent être une situation WIN-WIN sur tous les plans pour l'agriculteur :

- basées sur un principe de reproduction libre / open source ;
- permettant une réduction progressive des intrants, et ainsi des coûts de production ;
- améliorant la productivité et les rendements.

→ REPRODUCTION DE EM

Le grand avantage de cette technologie, est la possibilité de mettre en œuvre un système de production bactérienne et fongique IN SITU, soit directement à la ferme, à moindres coûts. Cette mise en mise en œuvre repose sur différents principes de reproduction de ces micro-organismes (aérobique, anaérobique, isolé)...

→soit en reproduisant un consortium de Microorganismes prélevé dans des zones forestières, donnant lieu à une production de «BIOCOMPOST» dont le but sera d'activer l'activité microbienne des sols,

→ soit en soit en produisant, par méthode de reproduction, des bactéries et des champignons spécifiques, qui permettront une lutte biologique contre des maladies et insectes cible.

Ce procédé s'appelle le «BIOCONTROL».

→ ZONE D'EXPERIEMENTATION

Afin d'évaluer les avantages économiques et écologiques de cette méthode de travail, il est proposé d'effectuer des recherches sur 8 parcelles (ST1, ST2, ST3, ST4, ST5, ST6, ST7 et ST8) représentant une superficie d'environ 900 hectares.

Les parcelles ont été sélectionnées en raison de leur proximité avec la réserve indigène, afin de réduire l'impact des produits agrochimiques sur les communautés autochtones et la réserve.

Le projet sera réalisé en utilisant une méthodologie qui permettra d'évaluer l'évolution de certaines variables à différents stades de la culture, telles que :

- Activité microbienne dans le sol
- Qualité des récoltes
- Présence de parasites, de maladies et de mauvaises herbes
- Réduction des coûts de production
- Productivité

Il sera proposé d'évaluer l'évolution de ces variables dans différentes cultures et différents cycles de chacune d'entre elles sur trois ans.

Ce projet permettra ainsi de déterminer si cette méthode de travail est viable dans la pratique et des décisions futures pourront être prises concernant l'expansion de cette méthode.

L'objectif est de développer un système équilibré, avec une meilleure santé du sol et la création et la gestion de la biodiversité dans une rhizosphère saine, générant des conditions favorables pour maximiser le bon développement de la culture.

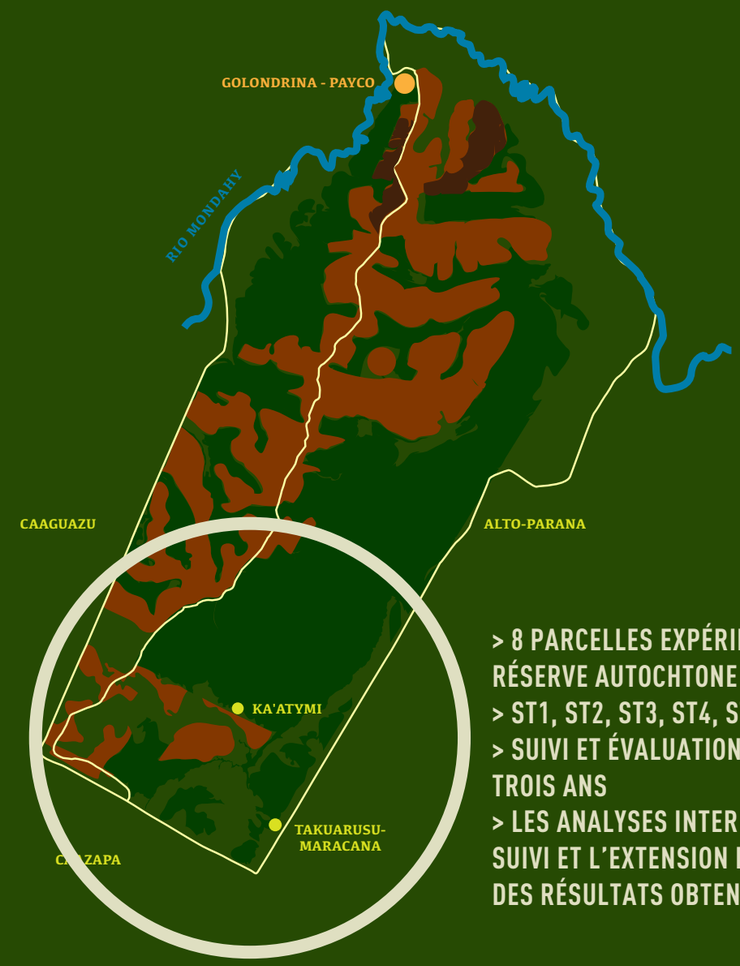

> 8 PARCELLES EXPÉRIMENTALES SITUÉES PRÈS DE LA RÉSERVE AUTOCHTONE
> ST1, ST2, ST3, ST4, ST5, ST6, ST7, ST8 : 900 HA
> SUIVI ET ÉVALUATION DES PROCÉDURES PENDANT TROIS ANS
> LES ANALYSES INTERMÉDIAIRES PERMETTRONT LE SUIVI ET L'EXTENSION DES PARCELLES EN FONCTION DES RÉSULTATS OBTENUS.

→ ETAT D'AVANCEMENT

Février : mission des responsables, design du projet.
Mars : visite de la ferme «Pindoty» fabriquant ses micro-organismes et les appliquant à grande échèle
Avril : étude économique et montage du dossier
Mai : montage du Laboratoire de reproduction des microorganismes efficients, travaux dans un atelier agricole de Golondrina de 500 m2, climatisation d'une pièce
Juin : achat de matériel et début de reproduction de EM
Juillet : les applications sont initiées sur les 8 parcelles représentant 900 hectares de surface agricole, produisant du Soja en rotation avec d'autres cultures (avoine, mais, blé, navet pour la matière organique).

Juillet à Décembre : Prélèvements d'échantillons sur les parcelles afin de constituer la documentation qui permettra d'évaluer les résultats sur le sol, les racines, les plans et les rendements.

LA LUZ
UN OASIS AUTOSUFFISANT
AGRO-TOURISME, ART ET ÉCOLOGIE

LA LUZ - QUINTA LUCENAS EST UN OASIS* HYBRIDE, CRÉATIF & RÉSILIENT SITUÉ À VILA VIÇOSA, AU COEUR DE L'ALENTEJO. VILLA LUCENA EST UNE PROPRIÉTÉ DE 30 HECTARES COMPOSÉE D'UN PALACIO DU 17E SIÈCLE, D'UN VILLAGE DE VACANCES DE 26 APPARTEMENTS, ET DE TERRAINS AGRICOLES D'OLIVIERS, AGRUMES ET FRUITIERS. LE DOMAINE EST SITUÉ AU PORTUGAL, AU COEUR DE L'ALENTEJO, À 1H30 À L'EST DE LISBONNE ET À 30MN DE BADAJOZ EN ESPAGNE.

Par le biais de ses administrateurs, NR s'est engagé fin 2021 sur un projet naissant : La Luz, une propriété située à Vila Viçosa, au cœur de l'Alentejo au Portugal.

La Luz (Vila Lucena) est un domaine de 30 hectares qui se compose d'un ancien palace du 17ème siècle, d'un village de vacances de 26 appartements et de grands champs d'oliviers, d'agrumes et d'arbres fruitiers. L'objectif est d'y créer un oasis* autonome et autosuffisant, hybride et créatif, reposant sur des valeurs écologiques, humanistes et transcendantes.

Villa Lucena s'appuie sur un grand nombre d'espaces distincts permettant d'imaginer **UN VÉRITABLE ÉCOSYSTÈME, HYBRIDE, ORGANIQUE ET BIODIVERSIFIÉ.**

Le projet s'appuiera sur plusieurs entités destinées à développer les diverses activités du lieu, qui fonctionneront de manière interdépendante, à l'image des écosystèmes :

- Une société d'exploitation commerciale a vocation touristique et culturelle, accueillant une résidence hôtelière et des manifestations culturelles
- La structure agricole qui développe les programmes agroforestiers dans le sens de l'autosuffisance alimentaire, ouvrant à l'agrotourisme, à la transmission et valorisation des ressources et savoir-faire locaux
- une structure associative, garante du socle de valeurs qui cimente le territoire et crée la cohésion entre ses activités :

> une résidence créative pour développer l'art, l'artisanat, la science, l'architecture... ;
> Un éco-laboratoire (Low-teck) inspiré des lois du vivant pour préfigurer les mondes de demain et explorer les solutions à l'autosuffisance et résilience.
> des modes collégiaux de gouvernance favorisant la cohabitation et le caractère hybride et diversifié des résidents.

**L'Oasis symbolise un espace de vie verdoyant autosuffisant, un éco-lieu où se réinventent des modes de vie durables fondés sur une économie dynamique et le respect des valeurs écologiques, sociales et humanistes, destiné à créer la beauté et préfigurer le monde de demain.*

LE CONSULAT

DEPUIS 2016, NR EST ENGAGÉ AVEC LE G.A.N.G. (GROUPE ACTION NÉO GREEN) DANS LA CRÉATION DU CONSULAT, UN LIEU HYBRIDE ITINÉRANT ET ÉPHÉMÈRE AU COEUR DE PARIS. IL A POUR VOCATION DE CONCILIER FÊTE ET ENGAGEMENT AU SEIN D'UN ESPACE DE VIE À VISÉE ÉCO-RESPONSABLE, CULTURELLE, SOCIALE ET SOLIDAIRE. APRÈS UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE RÉUSSIE EN 2016 DANS LE 9ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS, LE 2EME CONSULAT S'EST PRODUIT DANS LE 14ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS FIN 2018 POUR 6 MOIS : LE CONSULAT GAITÉ, ET, EN 2020, À VOLTAIRE DANS LE 11ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS JUSQU'À CE JOUR.

→ 2020, LE CONSULAT VOLTAIRE PARIS 11

CONSULAT VOLTAIRE

En 2020 et pour une durée de trois ans, le Consulat investi un espace de 3000 m2, métro Voltaire, pour sa troisième édition.
Le Consulat est un espace urbain éphémère prônant un art de vivre festif, engagé et éco-responsable. Ouvert 24h/24, c'est un centre d'art, une cantine, un lieu de convivialité, un espace mutualisé, de résidences pour artistes, activistes et entrepreneurs, qui invite à la réflexion sur les mutations sociétales d'aujourd'hui. Chaque Consulat est pensé comme un pavillon universel représentant les alternatives positives qui font bouger le monde d'aujourd'hui.

→ **PENSER** : Projection de films, participation à des débats, conférences, formations... autour des enjeux de la culture, de l'environnement, de l'Économie Sociale et Solidaire, et du mouvement des communs.

→ **AGIR** : S'engager dans l'action locale, informer, participer, coopérer, sensibiliser et oeuvrer ensemble pour changer nos paradigmes actuels et faire grandir la société avec des valeurs solides et partagées.

→ **DANSER** : Des concerts live en soirée, mais aussi des cours de danse, de yoga, de méditation, et autres pratiques holistiques...

→ **RÉUNIR** : Des rendez-vous pour se rassembler: cantine, co-working, expositions, radio, performances, évènements, brocantes, ateliers, brunchs...

DEPUIS OCTOBRE 2020, LE CONSULAT SE PRODUIT SUR 3.000 M2 À VOLTAIRE (PARIS 11) ANIMÉ PAR LE GANG, LE GANG DU GANG, DES ARTISTES ET DES BÉNÉVOLES.

ENTRE 2021 ET 2022, LE CONSULAT VOLTAIRE A GÉNÉRÉ ENVIRON :

→ ENVIRON 10 000 VISITEURS PAR MOIS

→ UNE CINQUANTAINE DE CONCERTS & PERFORMANCES D'ÉVÉNEMENTS MUSICAUX

→ 40 RÉSIDENCES

d'artisans, de designers et d'artistes et Associations installés de manière éphémère dans les bureaux et les ateliers et l'espace de coworking.

→ 20 MANIFESTATIONS ARTISTIQUES

Expositions, soirées de lancement de revues, journées professionnelles, marchés comme Plantes Pour Tous ou Emmaüs, des festivals de musique comme Pitchfork Music Festival x Digger Club...

→ 10 CONFÉRENCES

Ateliers, tables-rondes et conférences sur des thèmes aussi variés que l'écologie, l'économie sociale et solidaire, la place de la femme dans la musique, réunissant des personalités publiques et associatives.

→ 21 000 ABONNÉS FACEBOOK

→ 36 000 FOLLOWERS INSTAGRAM

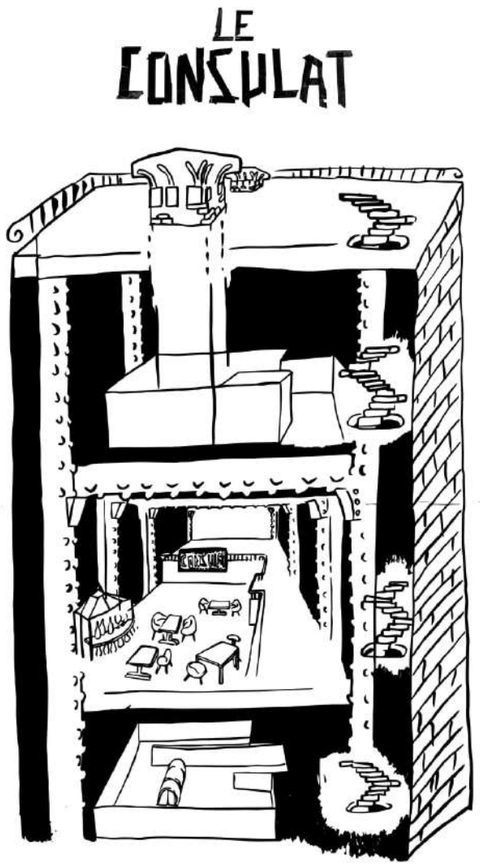

PORTES OUVERTES

L'ACTION DU CONSULAT

Le Consulat est un lieu privilégié pour permettre de partager des valeurs, mettre en avant des projets et actions de terrain, et renforcer les synergies.

Ainsi, NR s'implique dans l'ADN du lieu, notamment dans les programmes de greenification, dans la programmation et dans l'axe "Penser" du Consulat à travers l'organisation de conférences abordant des thèmes multiples : écologie, développement durable, économies alternatives, démocratie participative, nouveaux formats de journalisme, éthique et numérique...

AUTRES CONSULATS ET PERSPECTIVES

Depuis le déploiement événementiel du premier Consulat (Rue Ballu) en 2016, le Consulat s'est mué en tiers lieu éphémère et nomade dans Paris.
Aujourd'hui plébiscité par les collectivités, les institutions et les acteurs privés, le modèle du Consulat s'essaime par son expertise, sa méthode et la vision de la ville qui sous-tend chaque projet.

Le Consulat s'ancre désormais plus durablement aux quatre coins de la capitale avec une programmation culturelle thématique autour du cinéma, de la mode, de la musique, de l'art, de l'artisanat; et avec un même mode opératoire : utiliser la force de l'art pour sensibiliser et mobiliser.

ECOSYSTEME GANG

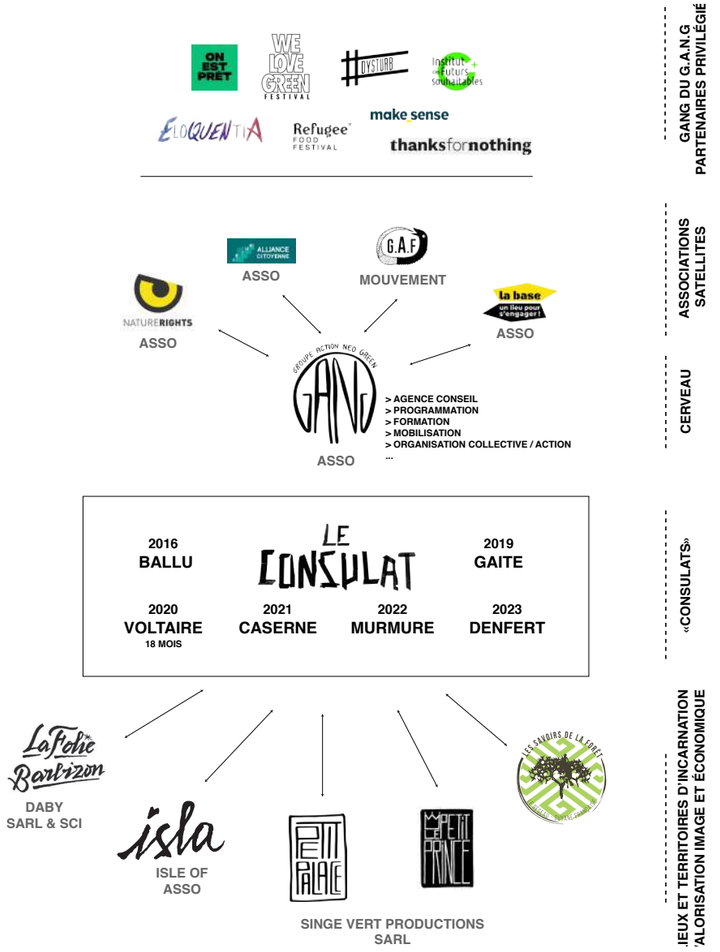

LE CODE AMAZONIEN

NR PRODUIT UNE EXPOSITION ITINÉRANTE SUR L'AMAZONIE À TRAVERS UN PARCOURS COMPLET (ART ET ARTISANAT AUTOCHTONE, PROJECTIONS, CONFÉRENCES ET DÉBATS...) AFIN DE SENSIBILISER À LA RICHESSE DU TERRITOIRE ET DE SES CULTURES, ET PROMOUVOIR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DE LA NATURE ET DES PEUPLES AUTOCHTONES. ITINÉRANTE, CETTE PRODUCTION S'EST D'ABORD INSTALLÉE AU CONSULAT GAITÉ PUIS À DARWIN ECOSYSTÈMES AVANT D'ÊTRE SUSPENDUE A CAUSE DU COVID19. CEPENDANT, UN POP-UP A PU ÊTRE RÉALISÉ AU CONSULTAT VOLTAIRE FIN 2021.

PROJET EVENEMENTIEL MIS EN SUSPENS EN 2020 ET 2021 DU A LA PANDÉMIE

> UN MOIS D'INSTALLATION ARTISTIQUE EN OCTOBRE 2018 AU CONSULAT, ENVIRON 15.000 VISITEURS SUR LE MOIS

> UN MOIS D'INSTALLATION A DARWIN ECOSYSTEMES EN 2019, & PARTICIPATION AU FESTIVAL CLIMAX "L'AMAZONIE OU LE DÉRACINEMENT DU MONDE" EN 2019, ENVIRON 30.000 VISITEURS SUR LE WEEK END

> UNE SEMAINE D'INSTALLATION EN DÉCEMBRE 2021 AU CONSULAT

> PARTENAIRES : LE CONSULAT, GADEPAM, JEUNESSE AUTOCHTONE DE GUYANE, AEROPROD, REVUE Z, DÉLICE DE GUYANE, GANGSTERRE RADIO, DARWIN ECOSYSTÈMES, CLIMAX DARWIN COALITIONS...

En miroir des activités menées en Guyane, NatureRights a créé le "Code Amazonien", une exposition itinérante qui se produit sous forme d'un parcours à la découverte de l'Amazonie guyanaise, de ses peuples et de leurs savoirs.

La Guyane est une des parcelles les mieux préservées d'Amazonie, elle dispose de richesses naturelles et culturelles inestimables. Pourtant, elle reste ignorée des politiques publiques, inconnue du grand public et peu valorisée en métropole. Le but du Code Amazonien est de sensibiliser à la richesse naturelle du territoire et mobiliser le public face aux menaces qui pèsent sur ces écosystèmes, afin de promouvoir la nécessaire préservation de ce territoire par la reconnaissance des droits de la Nature, des droits de l'Amazonie française et des droits des peuples Autochtones.

Le "Code Amazonien" se compose de résidences artistiques combinant expos photo, art et artisanat autochtone, portraits et témoignages, installation artistique, showroom, conférences, projections, débats... Il permet de mettre en avant les acteurs de terrain, les projets locaux, les mobilisations sociales, les campagnes contre des projets écocidaires, de valoriser les identités culturelles et le territoire, de faire la promotion des savoirs et savoir-faire locaux... il s'articule selon les thèmes suivants :

L'AMAZONIE GUYANAISE

Mise en valeur du territoire amazonien, et de sa biodiversité, plaidoyer pour les droits de la Nature

PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE

Mise en valeur des peuples et des problématiques socio-culturelles du territoire, plaidoyer pour la reconnaissance de leurs droits.

DEC 2021 - MARCHE DE NOEL @ CONSULAT

SAVOIRS TRADITIONNELS & ARTISANAT

Mise en place d'un Showroom pop-up en Décembre 2021 au Consulat dans le cadre du marché de Noel, afin de valoriser les savoirs et savoir-faire traditionnels et porter un plaidoyer pour un développement soutenable qui valorise la nature et les cultures locales.

Exposition et vente de l'artisanat des membres du RSF, de productions locales, mise en valeur de portraits des porteurs de savoirs (photos, vidéos et plaquettes)

Ouverture d'un Bar à Plantes afin de promouvoir les plantes médicinales des communautés traditionnelles, et autres spécialités locales.

COR-
PO-
RATE

→ ORGANISATION
→ FINANCES
→ ANNEXES

L'ECO-SYS-TÈME NA-TURE RIGHTS

- Plaidoyer Droits de la Nature
- Plaidoyer Droits des Peuples
- Programme Savoirs de la forêt
- Culture & Terriroires

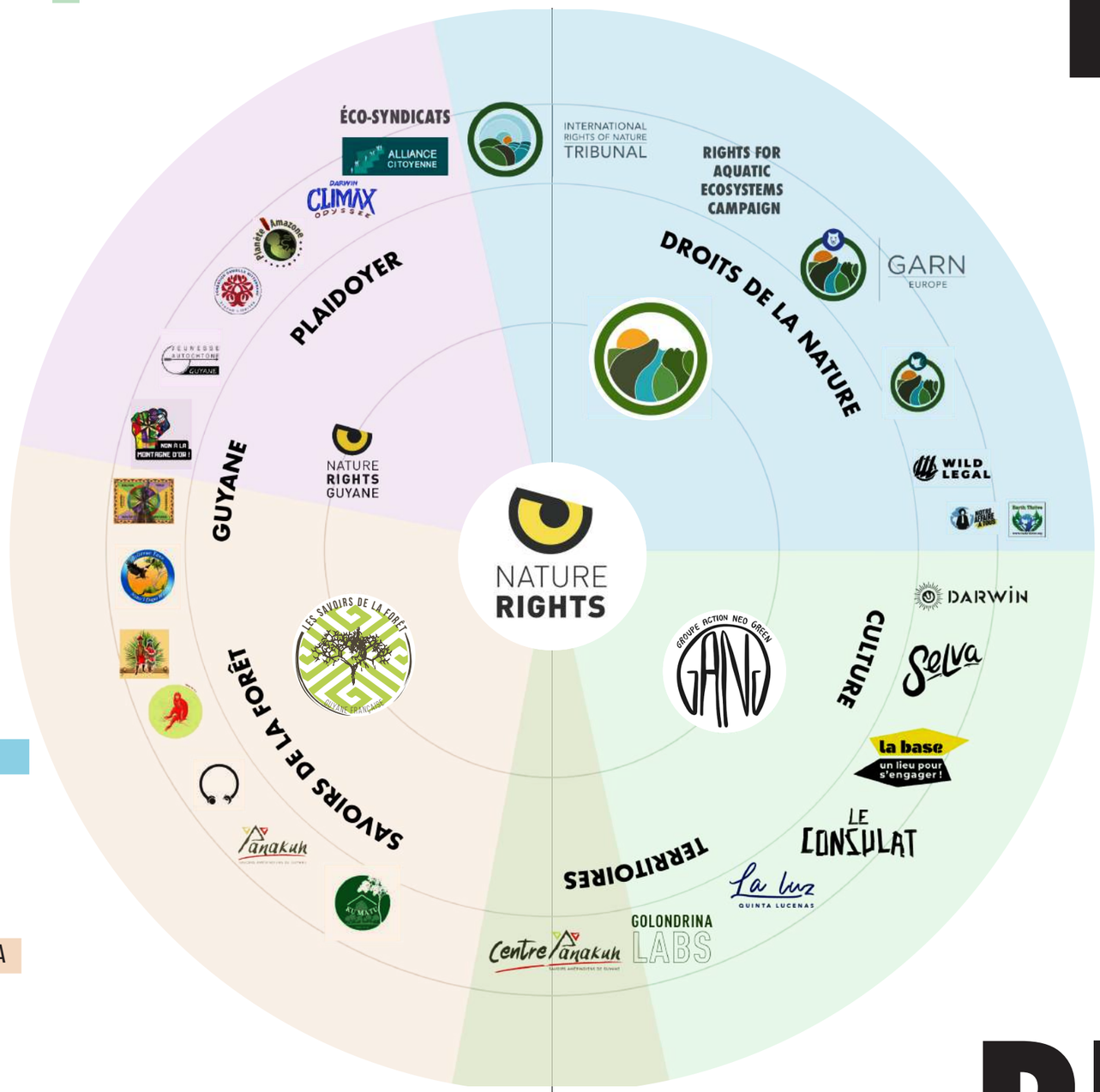

2022 — Tribunal @ UICN

2021 — Lauréat FFE

Plainte Raoni CPI

Création du RSF

2020 — 3e Consulat VOLTAIRE

Incubation WILD LEGAL

Création LA BASE

2019 — Lancement hub Europe

Etablissement secondaire NRGuyane

Symposium Quito 10ans

2018 — 2e Consulat GAITE

Etude de projet Guyane

2017 — Premier Consulat BALLU

2016 — Affiliation à la GARN

1er tribunal Intl des Droits de la Nature

2015 — Création du GANG

2014 — 1er salarié de la structure

2013 — Début de l'accompagnement de YORENKA

2012 — Evènement à RIO+20

2011

2010 — COP15 - Copenhaguen

2009 — Lauréat Global Social Venture ESSEC-Berkeley

2008 — Création de Naturerights

→ ORGANISATION

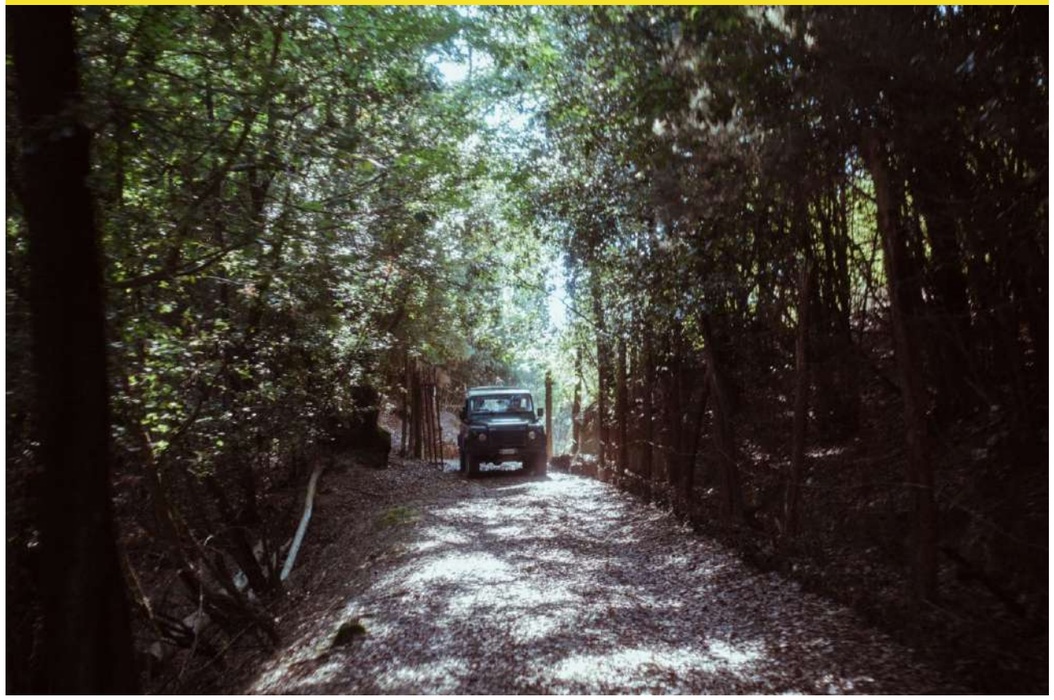

NatureRights fonctionne comme un **hub associatif**, par le biais de comités projets **«ad hoc»**, de gestion **autonome** et horizontale. Ce mode d'action **décentralisé**, **collectif** et **systémique** permet d'incarner les droits de la nature dans des initiatives bio-diversifiées qui s'adaptent en permanence au contexte, aux dynamiques de territoire et à leur milieu.

Atypique, pionnière et résolument tournée vers l'action, NR est une organisation adaptable, **organique**, souple et résiliente, qui agit de manière Bottom-up, en prise avec les besoins du terrain. Ce mode organisationnel lui permet d'être un **incubateur** et créer des organisations qui ont vocation à devenir autonomes ; de fédérer et animer des **réseaux**, qui agiront par l'intelligence collective, de construire des rhizomes décentralisés qui **fonctionnent selon le principe interdépendance propre aux écosystèmes**.

Cette souplesse permet une forme de liberté et de créativité sans cesse renouvelées pour mettre en application les droits de la nature sous différentes formes, et trouver autant de moyens d'expression pour **rendre à la nature son statut de «sujet»**, lui rendre sa place dans notre imaginaire collectif, et dans le débat public et politique.

STRUCTURES JURIDIQUES

En France, NatureRights est une association loi 1091 créée en Janvier 2009 pour promouvoir les droits de la nature selon une approche systémique. Le siège est à Paris, à la Maison des Associations du 11eme arrondissement.
NR fonctionne selon les critères d'intérêt général, avec une gestion démocratique, transparente, et désintéressée. Étant ouverte à tous les publics, elle est à caractère non lucratif, laïque et apolitique.
NR est reliée à la Fondation NATURERIGHTS de Droit Privé Belge créé en 2008.
En 2018, un établissement secondaire de NatureRights a été créé à Cayenne, pour coordonner et animer le «Réseau des Savoirs de la Forêt» officiellement créé en 2020 en Guyane.
NR est également affiliée à la G.A.R.N. (Global Alliance for the Rights of Nature) et au G.A.N.G. (Groupe Action Néo Green).

ORGANISATION INTERNE

→ HUBS OU COMITE PROJETS

NatureRights fonctionne avec des groupes de travail distincts nommés « comité projet » ou Hubs. Chaque comité projet dispose de ses propres membres, d'une gouvernance ad hoc et d'actions spécifiques.
La gouvernance d'un CP s'appuie sur un mode démocratique et horizontal, les décisions étant prises collectivement au sein des équipes du Comité projet.

IL Y A À CE JOUR TROIS PÔLES / COMITÉS PROJETS AU SEIN DE LA STRUCTURE :

PÔLE PLAIDOYER :
PLAIDOYER DROITS DE LA NATURE relié principalement aux dynamiques autour de la G.A.R.N, Plaidoyer pour **PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES** et Plaidoyer pour les **DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES**

PROGRAMME SAVOIRS DE LA FORÊT :
relié aux activités en Amazonie, et en particulier en Guyane française: Accompagnement de Projets (agroécologie, culture, territoire), Dynamiques de Réseau autour des Savoirs Traditionnels, Création de Contenu, Développement de filières en artisanat et éco-tourisme

PÔLE TERRITOIRES & CULTURES :
Tiers Lieux dont Le Consulat relié au G.A.N.G. et Territoires, dont des projets de terrain, ainsi que les Productions évènementielles à visée culturelle.

NR travaille sur chacun des pôles avec un réseau de collaborateurs et des membres actifs, et bénéficie du soutien d'experts et partenaires en accompagnement des actions de terrain.

→ MODALITÉS DE GOUVERNANCE

L'association se compose de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration, des équipes et membres actifs.

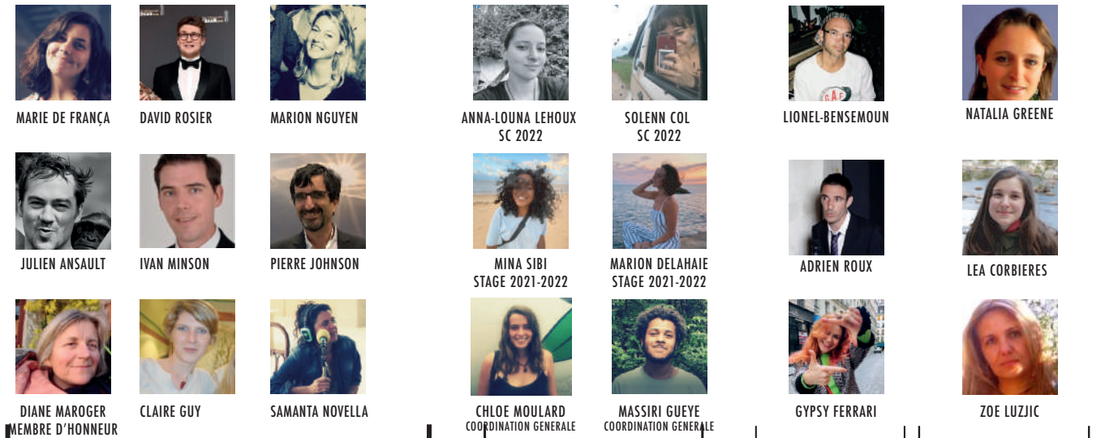

L'Assemblée générale (A.G.) est constituée de membres d'honneur, de membres actifs et de membres adhérents et regroupe les membres des hubs, tous confondus. Toutes les personnes de l'équipe sont des membres actifs à l'AG et décident des orientations et des activités de l'association.

Le Conseil d'Administration a été réélu en Juillet 2019. Il assure, entre autres, les fonctions de support.
Le Conseil d'Administration est composé de 8 membres: Samanta Novella (Présidente); David Rosier (Vice Président) ; Claire Guy (Trésorier) ; Marie De Franca (Secrétaire), Pierre Johnson, Ivan Minson, Florent Delforn, Marion Nguyen.

Les anciens membres du Conseil d'Administration ont rejoint le Comité d'Orientation Stratégique créé à cet égard, notemment : Ghita AAJAD, Lionel Bensemoun et Jean Constantinesco.

EQUIPES

L'équipe opérationnelle est organisée selon les pôles. Les équipes sont réparties en France métropolitaine et en Guyane. L'équipe active entre 2021 et 2022 est composée d'une dizaine de personnes, dont cinq assurant les fonctions de support.

SIEGE / SUPPORT
Samanta Novella (Inspiration et Orientation génerale), Claire Guy (Financement et Gestion), Marion Delahaye (Stage Coordination générale), Chloe Moulard (administration Guyane), Anna-Louna Lehoux (Support Admin RH);

PLAIDOYER :
Marion Nguyen (Chargée de Plaidoyer Glyphosate), Equipes externes Facilitateurs & Secrétariat GARN : Lea Serrano-Corbieres, Zoe Luzjic, Camille
Responsable GARN : Natalia Greene

POGRAMME SAVOIRS DE LA FORÊT :
Chloé Moulard (Salarié Coordination générale RSF), Massiri Gueye (Salarié Coordination générale RSF), Pierre Johnson (expert), Anna Louna Lehoux (Service Civique), Solenn Col (Service Civique), Mina Sibi (Stage).

TIERS LIEUX :
Equipes externes GANG Team : Gypsy Ferrari, Lionel Bensemoun, et les équipes Consulat

MEMBRES ACTIFS
En support ponctuel bénévole, les membres actifs de l'association se mobilisent sur différents projets. On compte à ce jour 64 membres actifs avec des implications et statuts divers impliquant l'équipe interne.

NR bénéficie de nombreux conseil d'experts et apports de soutiens dont : Julien Ansault, David Rosier, Diane et Daphné Maroger, Pierre Johnson, Lionel Bensemoun, Audrey Harris, Ghita Aadj...

RE-STRUCTURATION

L'ORGANISATION A ENTREPRIS UN TRAVAIL DE RESTRUCTURATION INTERNE ET DE RENFORCEMENT DE SA STRUCTURE, AFIN D'ABSORBER LA CROISSANCE CONNUE SUR CES DERNIERES ANNEES, S'ADAPTER AU CHANGEMENT D'ECHELLE ET PERENNISER SON ACTION.

Le changement d'échelle et la diversification des activités, notamment les projets de terrain en Guyane ont requis une réorganisation interne qui est actuellement en cours. Ce travail a pour but de mettre en place de procédures de gestion, permettre une meilleure autonomie des pôles, construire le cadre logique, et définir les objectifs, les moyens d'action, et les contours des activités.

Un autre objectif est aussi de donner une meilleure lisibilité à l'organisation, et plus de cohérence entre les axes de travail.

De plus, une réflexion est menée autour de la création d'une gouvernance structurée selon les lois du vivant, plus inclusive, plus horizontale et plus adaptée au mode opératoire de l'organisation.

L'objectif est d'intégrer au CA les membres actifs des différents pôles de l'association (Hubs ou comité projet), afin de rapprocher et améliorer les liens entre le Conseil d'Administration et l'équipe opérationnelle.

Pour mener ce chantier, NR a fait appel à Passerelles et Compétences pour beneficier d'un accompagnement à la à la reflexion sur la stratégie et la structuration de l'association. Le candidat est en cours de recherche.

EVOLUTIONS RECENTES

Accompagnement de la Fondation «La France s'engage» et diagnostic de l'association realisé par un cabinet de Conseil «CO».

Siège à la Maison des associations Paris 11ème.

Bureaux de NatureRights au Consulat Voltaire.

Etablissement secondaire en Guyane avec un numéro de siret propre.

ILS NOUS SOUTIENNENT

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT

NR a connu un changement d'échelle important sur ces dernières années notamment de par l'implantation de l'association sur le territoire Guyanais et la création d'activité d'accompagnement de projet dans le cadre de l'école des savoirs de la forêt, qui a concentré la majeure partie des ressources de l'association.

Le financement de NR sur ces dernières années a reposé en grande partie sur le Fonds Beee hébergé par la SWISS PHILANTHROPY FOUNDATION (SPF) qui a permis de structurer le projet en Guyane, et amorcer l'axe de valorisation et filières.

Les activités de Plaidoyer bénéficient du soutien de la FONDATION HEINRICH BOELL, GARN et LUSH.
Les projets de terrain bénéficient de soutiens de la part de l'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ, de la FONDATION LEMARCHAND ou des FONDS EUROPÉENS (Programme Best4Life), et de la FONDATION LA FRANCE S'ENGAGE.
Notre modèle de financement s'appuie principalement sur des appels à projets ou par le biais de demandes de financement spontanées pour des projets précis. De plus, NR s'appuie sur un réseau de partenaires selon chaque axe de travail dont l'apport en ressources non monétaires est considérable.

PLAIDOYER

AU SIÈGE

TERRITOIRES

PROGRAMME DES SAVOIRS DE LA FORÊT

NatureRights est une Association loi 1901 à but non lucratif enregistrée à la préfecture le 17/01/2009, annonce publiée au Journal Officiel N°20090003 - 1151. SIREN : 801 867 318

NATURERIGHTS FRANCE c/ Maison des associations 8 Rue du Général Renault, 75011 Paris. Identifiant SIRET du siège 801 867 318 00025

NATURERIGHTS GUYANE - Etablissement secondaire - APROSEP 81, rue des Peuples Autochtones, 97300 Cayenne. SIRET 801 867 318 00033

FONDATION NATURERIGHTS 40, rue d'Espagne 1060 Bruxelles (c/ CONSTANTINESCO). Fondation de Droit Privé Belge, crée le 18/06/2009 au Greffe de Bruxelles sous le numéro 0812349462
NatureRights a été agrée au programme de "TGE" Trans Giving Europe, sous l'égide de la Fondation du Roi Baudouin, qui lui permet de percevoir des donations déductibles d'impôts de pays européens et des Etats-Unis.